

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
 Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
 Administration:
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Rue Neuve 14
 Tél. (039) 21 11 35
 Téléc 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Avec génie...

Une image grande comme un timbre-poste: de la taille d'un cadran de montre.

C'est parti!
 Le «watchman» fait fureur à New York à l'exemple de l'orchestre portatif que constitue le «walkman», ce lecteur de cassettes miniaturisé.

Le «watchman» est un récepteur de télévision de poche, grand et gros comme deux paquets de cigarettes posés côte à côte. L'écran affiche une image très fine réglée automatiquement. On peut amplifier le son par écouteurs. C'est un produit de la firme japonaise «Sony».

Gadget. Un de plus...
 Ce n'est pas une nouveauté spectaculaire sur le plan technique, encore que l'effort de miniaturisation soit remarquable, de même que la capacité de produire l'appareil industriellement.

A sept cents francs, le marché est puissamment acheteur et la demande dépasse très largement l'offre.

Pour sa part, Hitachi travaille à la mise au point d'une montre-bracelet avec écran incorporé.

Gadget encore...
 On s'amusera de ces amusements, certes mais ils n'affichent pas que des images. Sous leur minuscule cadran, ils évalent toute une technologie, un état de connaissance et de savoir-faire industriel, une capacité de financement de la recherche et du développement.

Derrière le récepteur-TV de poche vient le magnétoscope miniaturisé. On pouvait déjà emmener toute l'œuvre de Mozart en vacances dans une petite mallette, on pourra bientôt y ajouter une cinquantaine de films en cassettes, dans le même volume.

Au-delà du simple gadget, le «watchman» illustre bien la fulgurante évolution de la «bureautique», cette technologie de «l'électronique de bureau».

Un récepteur-TV ou un magnétoscope miniaturisé permet d'avoir sur soi une somme d'informations intransportable autrement.

Avant la fin de la décennie en cours, on verra la mise au point d'un terminal d'ordinateur portatif qui sera l'antenne d'une gigantesque mémoire.

Derrière cet amusant gadget qu'est le «watchman» se profile aussi une industrie en forte expansion, celle du «soft», de la programmation pour ordinateurs de ménage ou industriel.

Dans cette marée qui avance d'une manière inexorable, la part suisse sera celle de... la qualité.

Peut-être de l'ingéniosité dans le détail, grâce à des petites et moyennes entreprises redevvenues souples et créatives.

Nous n'avons plus la taille d'être des inventeurs de technologies de base. Nous aurons trouvé un bon second souffle, si nous savons renouveler en électronique ce que nous avons su être en mécanique: des utilisateurs de génie.

Gil BAILLOD

Négociations israélo-libanaises à Khalde Un démarrage extrêmement lent

La troisième séance des négociations israélo-libanaises s'est terminée hier après-midi sans qu'aucun accord sur l'ordre du jour n'ait été conclu. L'ouverture officielle a été retardée de plus de trois heures pour permettre une rencontre des chefs de délégations pour tenter de rapprocher leurs positions. Les représentants libanais, israéliens et américains se sont séparés dans l'après-midi sans avoir publié de bulletin officiel, mais en convenant de se retrouver jeudi à Kyriat Chmona au nord d'Israël.



Il a neigé sur le Chouf libanais, mais les oiseaux-lyres de la paix ne sont, hélas! pas en fleurs. (Bélino AP)

Les délégations libanaises, israéliennes et américaines se sont donc retrouvées hier pour la troisième séance de négociations à Khalde, au sud de Beyrouth. La séance officielle, retardée de plus de trois heures pour permettre une réunion des chefs des trois délégations, MM. Antoine Fattal pour le Liban, David Kimche pour Israël et Morris Drapper pour les Etats-Unis, afin de tenter de rapprocher les points de vue israélien et libanais sur la question de l'ordre du jour des négociations, a commencé à 12 h. 45 pour être aussitôt interrompue pour le déjeuner. Les pourparlers, repris en début d'après-midi, ont été suspendus à 15 h. 30 sans qu'un accord sur l'ordre du jour de ces négociations ait été conclu.

Israël insiste toujours sur la nécessité de parvenir à un ordre du jour, a déclaré à la sortie de la séance de négociations le porte-parole de la délégation israélienne.

L'Etat hébreu souhaite que la priorité soit donnée à la normalisation des relations israélo-libanaises, alors que les Libanais rejettent ce terme par crainte de froisser les Etats arabes, et veulent discuter d'abord du retrait militaire israélien.

► Page 2

La Roumanie refuse de rembourser ses dettes

La Roumanie refuse de rembourser les dettes qu'elle doit rembourser en 1983 aux banques commerciales occidentales, principalement françaises, et qui sont estimées à 1,4 milliard de dollars, a-t-on appris hier de sources bancaires.

La Roumanie, a-t-on expliqué, a informé les banques par un télex. Elle a cependant indiqué qu'elle verserait les intérêts et a invité les neuf établissements représentant l'ensemble des créanciers à entamer des négociations sur un rééchelonnement de la dette.

Cette décision a d'autant plus surpris les banques que les négociations sur la restructuration de la dette que la Roumanie aurait dû payer en 1981 et en 1982 viennent à peine de se terminer. C'est en effet le 7 décembre, à Londres, qu'un accord a été signé qui prévoit que 80 pour cent de la dette remboursable en 1981 et 1982, 1,7 milliard de dollars au total, sera remboursé sur une période de six ans et demi, après une période de grâce de trois ans. Les 20 pour cent restant doivent être remboursés en mars et ne sont pas affectés par la nouvelle requête roumaine.

On estime que l'ensemble de la dette roumaine remboursable en 1983 (aux banques commerciales, Etats et institutions internationales), s'élève à 3,1 milliards de dollars. Sa dette totale est d'environ 10 milliards de dollars. Pour les banques commerciales, un banquier occidental estime que les créances de 1983 s'élèvent à 1,4 milliard de dollars.

Parmi les neuf grandes banques qui représentent l'ensemble des créanciers commerciaux de la Roumanie figurent la Banque Nationale de Paris, la Société Générale et le Crédit Lyonnais. Après les banques françaises, ce sont les banques britanniques et ouest-allemandes qui sont les principales créditrices.

La Roumanie a récemment annoncé qu'elle avait dégagé un excédent commercial de 1,2 milliard de dollars en 1982, mais cet excédent ne semble pas suffisant à l'Etat roumain pour honorer ses dettes. Pour relancer le tourisme, une des principales sources de devises, la Roumanie a décidé la semaine dernière de dévaluer la monnaie nationale, le leu, dont le cours touristique est désormais de 12,50 lei pour un dollar, contre 11 lei auparavant. (ap)

La guerre du maquereau aura-t-elle lieu?

Les représentants des dix pays de la CEE ont exprimé auprès de la Commission européenne leur volonté d'éviter «toute provocation» et tout problème après le rejet définitif par le Danemark d'une nouvelle politique commune de la pêche, a-t-on appris de source communautaire hier à Bruxelles. Du côté des pêcheurs danois, le ton n'est par contre pas à la conciliation.

Sept des dix Etats membres ont déjà notifié à la commission les mesures nationales qu'ils ont adoptées depuis le 1er janvier. Seuls la Belgique, le Danemark et la Grèce n'ont pas encore fait connaître ces mesures.

De même source communautaire, on souligne que la commission va examiner les mesures nationales «dans les plus brefs délais» et que, une fois en possession de l'ensemble de ces mesures, elle jouera un rôle de coordinateur et de médiateur dans un cadre global afin d'éviter les différends.

De leur côté, les pêcheurs danois ont annoncé hier qu'ils ne tiendraient aucun compte des règlements appliqués par la Grande-Bretagne dans ses eaux territoriales et continueraient à y pêcher comme d'habitude, «là où est le poisson».

M. Laurits Toernaes, président du Syndicat danois des armateurs de pêche, a ajouté: «Il appartient aux Britanniques de savoir s'ils veulent ou non l'affrontement».

A la suite du refus du Danemark d'approuver le projet de politique commune des pêches, la Grande-Bretagne a décidé, rappelle-t-on, d'appliquer à compter du 1er janvier sa réglementation nationale à l'intérieur de la limite des 12 milles de ses eaux territoriales.

Tout chalutier danois opérant à l'intérieur de cette zone sera passible d'une amende maximum de 50.000 livres sterling et de la saisie de ses engins de pêche.

En outre, les zones riches en maquereaux au large des Shetland et du sud-ouest de l'Angleterre ainsi qu'en mer d'Ecosse sont interdites aux pêcheurs danois. Une centaine de chalutiers danois faisaient néanmoins route hier en mer du Nord vers ces zones, attendant que se

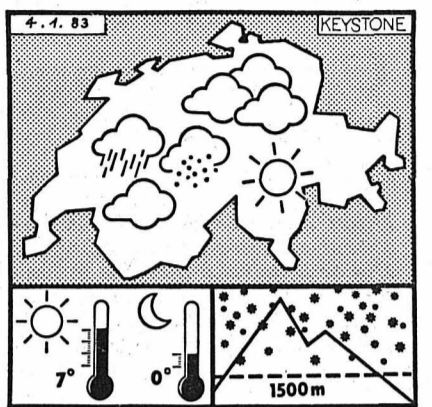
dissipe le mauvais temps pour larguer leurs filets, déclaraient les responsables portuaires danois.

Londres, estime le Danemark, viole les dispositions du Traité de Rome en appliquant sa propre réglementation puisque, en l'absence de toute politique commune, le texte donne aux pêcheurs danois libre accès à toutes les eaux des Etats membres.

Le ministre danois des Pêches, M. Henning Grove, a affirmé que le Danemark est prêt à saisir la Cour européenne de justice s'il le faut. (ats, afp, reuter)



Le capitaine danois Kent Kirk, membre du Parlement européen, partira aujourd'hui du port d'Esbjerg pour aller pêcher dans les eaux territoriales britanniques. A son bord se trouvent quelque trente journalistes danois et britanniques. (Bélino AP)



M

météo

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: quelques bancs de brouillard affecteront le matin les régions de plaine. En cours de journée, malgré une nébulosité changeante, quelques périodes de soleil sont à attendre. Seul le Jura risque de connaître quelques intervalles pluvieux.

Sud des Alpes et Engadine: assez ensoleillé malgré une nébulosité changeante.

Evolution probable pour mercredi et jeudi: au nord, nébulosité variable. Mercredi quelques pluies notamment sur l'est du pays. Toujours doux pour la saison. Au sud, assez ensoleillé.

Mardi 4 janvier 1983
 1re semaine, 4e jour
 Fêtes à souhaiter: Robert, Odilon

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	8 h. 19	8 h. 19
Coucher du soleil	16 h. 55	16 h. 56
Lever de la lune	23 h. 18	-
Coucher de la lune	11 h. 51	12 h. 14

	Jeudi	Lundi
Lac des Brenets	751,00	750,69
Lac de Neuchâtel	429,30	429,17

S

sommaire

Inquiétante augmentation de la consommation de cocaïne SUISSE Page 4

Expressions MAGAZINE Page 5

L'opinion publique et l'économie ECONOMIE Page 7

R

région
 2e cahier

Attention aux voleurs
 L'occasion fait toujours le larron

PAGE 11

22 21 60



Institut de beauté
Paramins

59616

MONDE

Rendez-vous communiste à Prague

Au menu: le gel des armements nucléaires américains et soviétiques

Les dirigeants du Pacte de Varsovie ont rendez-vous aujourd'hui à Prague, en vue d'une réunion au sommet qui se prolongera demain et qui, selon les milieux occidentaux et orientaux généralement bien informés, approuverait la proposition lancée le 21 décembre par M. Youri Andropov, le nouveau secrétaire général du PCUS, en vue d'un gel des armements nucléaires américains et soviétiques, à des niveaux égaux, et d'une réduction de 25 pour cent des armements stratégiques.

Néanmoins, les préparatifs du sommet se sont déroulés dans l'habituel secret et il n'y a guère eu de commentaires à ce sujet.

La précédente réunion du comité consultatif du Pacte de Varsovie, composée des chefs de parti, des chefs de gouvernement et d'autres personnalités, s'est tenue dans la capitale polonaise, en mai 1980.

Selon Radio-Budapest, M. Janos Kadar, chef du Parti communiste hongrois, a pris le chemin de Prague. L'agence tchécoslovaque CTK a annoncé, de son côté, que le maréchal Viktor Koulikov, commandant des forces du Pacte de Varsovie, était déjà arrivé.

L'ordre du jour de la réunion «a été essentiellement élaboré l'année dernière, en octobre, à Moscou, lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres», déclare le journal de jeunesse slovaque «Smena».

D'après le même journal, les participants porteraient principalement leur attention sur la dégradation des relations avec l'Occident.

«La coordination internationale de la politique étrangère des pays du Pacte de Varsovie a atteint un point tel qu'essentiellement il n'existe plus qu'une seule stratégie et un seul niveau de politique étrangère de ces pays», ajoute le journal.

PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

Des problèmes économiques, dont l'embargo américain sur la technologie et les restrictions commerciales décidées par Washington, seraient aussi discutés, déclare «Smena».

Les pays du bloc oriental - Union soviétique, Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Est, Pologne, Hongrie, Roumanie et Bulgarie - se sont efforcés de resserrer leur coopération économique, face à une situation économique mondiale mauvaise et aux restrictions américaines. Mais des pénuries de vivres, de biens de consommation, d'énergie électrique et d'autres besoins continuent à se manifester en Europe de l'Est.

Un économiste a estimé, à titre privé, que les dirigeants communistes ne parleraient pas seulement de l'économie ou des relations commerciales au sein du bloc oriental, mais aussi de la Pologne, qui sort d'un an de loi martiale.

M. Andropov n'est pas un inconnu pour les dirigeants de l'Est, vu qu'il a été chef du KGB, membre du comité central chargé des liaisons avec les PC étrangers et ambassadeur en Hongrie, lors de l'intervention soviétique en 1956.

Au surplus, depuis qu'il a succédé à Leonid Brejnev à la tête du PCUS, en

novembre, M. Andropov a eu deux occasions de rencontrer ces dirigeants: aux obsèques puis aux cérémonies qui ont marqué le 60^e anniversaire de la création de l'Union soviétique. C'est à cette occasion, qu'il a lancé sa proposition de limitation d'armements.

«Il est certain que, dans quelques jours, une voix de paix, convaincante et catégorique, s'élèvera de Prague», a déclaré la télévision tchécoslovaque.

De sources officielles, de l'Est et de l'Ouest, il a été aussi rapporté que les chefs de partis pourraient également profiter de la réunion pour lancer une importante initiative économique. «Mais personne ne le pense», a dit une source du parti. (ap)

Au Brésil

Pluies torrentielles

Une quarantaine de personnes ont été tuées par les conséquences des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la ville de Belo Horizonte, la troisième du Brésil, et qui ont fait quelque 1500 sans abri.

Les pluies ont commencé dimanche et ont complètement surpris les deux millions d'habitants de Belo Horizonte. En quelques heures, le niveau des eaux a atteint le premier étage d'un immeuble du centre de la ville et deux immeubles d'appartements se sont effondrés. Le fleuve Arrudas a également quitté son lit. (ap)

Violence dans les écoles britanniques

Un véritable risque professionnel

Un syndicat d'enseignants britanniques a affirmé hier que la violence dans les écoles était devenue telle qu'elle constituait à l'heure actuelle un véritable risque professionnel.

Selon ce syndicat, le troisième en importance, les parents dont les enfants ont été réprimandés se mettent eux aussi à agresser les enseignants.

Dans un rapport établi par ce syndicat, les enseignants demandent que la police poursuive les enfants et parents auteurs d'agressions et souhaitent que les autorités locales apportent leur soutien aux instituteurs et professeurs victimes de la violence verbale et physique à l'école.

Selon ce rapport, la violence a pris de telles proportions que le syndicat a mis sur pied un système d'assurance qui permet d'indemniser les enseignants agressés.

Le rapport cite par ailleurs quelques exemples d'agressions: un maître à qui on a volontairement cassé un doigt, un autre attaqué à coups de manche de pioche, une enseignante enceinte battue pour avoir demandé à une élève de ramasser un papier, un professeur battu par le frère d'un élève. (ap)

Au Pérou

Nouvelle équipe gouvernementale

Les 19 ministres du Cabinet péruvien - dirigé par M. Fernando Schwalb Lopez Aldana, premier ministre et ministre des Affaires étrangères - ont prêté serment hier devant le président Fernando Belaunde, lors d'une cérémonie officielle au Palais du gouvernement.

Cette nouvelle équipe, la seconde depuis le retour au pouvoir, le 28 juillet 1980, du président Belaunde, comprend 11 nouveaux ministres. Les huit autres ont été reconduits. Le précédent gouvernement, dirigé par M. Manuel Ulloa

Entretiens irano-français

M. Tareq Aziz, vice-premier ministre irakien, est arrivé lundi soir à Paris où ses entretiens avec les dirigeants français devraient porter notamment sur la reconstruction du réacteur nucléaire de Tamuz, détruit en 1981 par l'aviation israélienne.

M. Aziz sera reçu par le président François Mitterrand et rencontrera également MM. Claude Cheysson et Charles Hernu, ministres des Relations extérieures et de la Défense. (ats, reuter)

Tournée européenne d'un ministre japonais

Le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Shintaro Abe, est arrivé hier soir à Londres, venant de Bruxelles, pour une visite officielle de deux jours en Grande-Bretagne.

M. Abe sera en Grande-Bretagne aujourd'hui et jeudi. Mercredi, il doit se rendre à Paris et à Bonn, également en visite officielle.

Aujourd'hui, à Londres, M. Abe doit s'entretenir avec son homologue britannique, le secrétaire au Foreign Office Francis Pym, puis avec M. Patrick Jenkins, ministre de l'Industrie et Lors Cockfield, ministre du Commerce. Jeudi, il sera reçu par le premier ministre, Mme Margaret Thatcher.

Au terme de sa visite en Grande-Bretagne, M. Abe se rendra en Italie, dernière étape de sa tournée européenne. (ats, afp)

Mutinerie dans l'armée afghane

Une trentaine d'officiers et de sous-officiers auraient été abattus

Une trentaine d'officiers et de sous-officiers afghans auraient été abattus par leurs soldats au cours d'une mutinerie survenue dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier dans un avant-poste qui défend la ville de Khost, dans la province orientale du Paktia, a-t-on appris hier à Islamabad auprès de la résistance.

Selon elle, une centaine de soldats du poste de Nadershah-Kot, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Khost, ont ouvert le feu sur leurs supérieurs, puis ont brûlé leur dépôt de munition avant de se réfugier dans un village proche des positions de la résistance dans les montagnes surplombant la plaine de Khost.

Une douzaine de soldats afghans sont

arrivés hier dans la ville frontalière pakistanaise de Miran Shah où ils ont confirmé la mutinerie à laquelle ils ont participé.

Les avant-postes entourant Khost sont tenus uniquement par des détachements afghans dont les officiers appartiennent pour la plupart à la tendance «khalq» du Parti communiste afghan, majoritaire au sein de l'armée. Les tribus pachtoute du Paktia, commandées par Jellaludin Haqqani, membre du parti fondamentaliste Hezbi Islami, harcèlent depuis plusieurs mois les postes situés dans les villages autour de Khost où sont basés un millier de soldats afghans et 100 à 200 soviétiques. (ats, afp)

Bouderie entre Londres et Ryad

Le ministre des Affaires étrangères britanniques Francis Pym a annulé sa visite en Arabie séoudite, où on n'était pas prêt à l'accueillir, a-t-on appris hier de source diplomatique.

L'Arabie séoudite est très mécontente du refus britannique de recevoir un membre de l'OLP qui fait partie de la délégation de la Ligue arabe, le ministre des Affaires étrangères de l'organisation de libération de la Palestine Farouk Kaddouni.

La délégation doit rendre visite aux capitales des membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies, dans le but d'exposer le plan de paix du Proche-Orient.

Le «Daily Telegraph» qualifiait hier le voyage de Francis Pym dans les Emirats Arabes Unis et à Oman d'«inutile» parce qu'il ne peut se rendre en Arabie séoudite comme prévu.

L'article souligne les efforts désespérés qu'a fait le ministre des Affaires étrangères pour éviter une brouille causée par les orientations du cabinet de Margaret Thatcher.

La Grande-Bretagne a patiemment amélioré ses relations avec l'Arabie séoudite, mise à mal par la diffusion d'un film «Mort d'une princesse». Le film, qui contait l'exécution d'une princesse séoudienne pour adultère aurait coûté près de 330 millions de livres à la Grande-Bretagne en contrats perdus, selon le «Guardian Daily».

Les milieux officiels britanniques craignent que la nouvelle querelle entre les deux pays ne compromette les exportations britanniques en Arabie séoudite, qui se montent à un milliard de livres. Le ministre du Commerce extérieur britannique a déjà annulé une visite en Arabie séoudite prévue pour la semaine prochaine. (ap)

Dans le nord de l'Italie

Trois enfants libérés

Trois enfants enlevés au mois de décembre dans le nord de l'Italie ont retrouvé la liberté au cours de la nuit de dimanche à lundi, a-t-on appris de source policière.

L'un d'eux, le petit Davide Agrati, huit ans, appartenant à une riche famille d'industriels de la vallée de la Brianza, a été libéré grâce à une intervention de la police sur les lieux-mêmes de sa détention. Celle-ci a permis l'arrestation de trois de ses ravisseurs, notamment Sergio Molinari, 30 ans, frère du champion du monde de motonautisme Eugenio Molinari.

L'enfant, dont le président de la République, M. Sandro Pertini avait demandé la libération au cours de son allocution télévisée de fin d'année, a été retrouvé en bonne santé. Aucune rançon n'a été payée aux ravisseurs, précise-t-on de source policière.

Il semble en revanche que les auteurs de l'enlèvement de Filippo et Monica Bau, âgés respectivement de 16 et 12 ans, aient eu plus de succès. Les deux enfants, enlevés le 20 décembre à Biella (Piémont), ont été retrouvés dimanche soir, pieds et poings liés, au bord d'une autoroute. Leur état de santé n'inspire pas d'inquiétude. (ats, afp)

E

entre autres

Un nouveau septennat

Elémentaire, mon cher Watson. Réélu pratiquement sans opposition à la présidence de Madagascar au mois de novembre, M. Didier Ratsiraka a repris le har nais pour une période de sept ans au début de cette année...

Amené au pouvoir dans les remous qui suivirent la grande vague de mécontentement qui balaya le président Philibert Tsirana en 1972, M. Ratsiraka règne depuis 1975.

Son avènement avait suscité des milliers de flocons blancs d'espoir.

Après la houlette rigide et enrobée dans le drapeau rouge-blanc-bleu de l'autocratie et cacochyme Tsirana, après les convulsions du temps des épigones, Madagascar croyait enfin avoir trouvé le chef qui convenait.

A son programme, en priorité, étaient épinglés la décentralisation, le développement des coopératives, l'ouverture vers les pays communistes, la renégociation des accords avec la France.

En période de haute conjoncture, il eût peut-être réussi. Socialement, il faisait du bon travail. Mais la crise économique mondiale a frappé là-bas aussi.

Les flocons d'espoir ont fondu et l'on patauge dans le «broyot», comme on dit chez nous. D'autant plus que la bureaucratie du régime ne se signale pas particulièrement par son honnêteté scrupuleuse.

Cependant, le président Ratsiraka a une chance: le marasme économique ne touche que la population urbaine. Or celle-ci ne représente pas plus que les 15 pour cent de la population active.

Le solde est formé par la population rurale. Celle-ci, pourvu que le président et son équipe la laissent en paix, en est restée au stade de l'économie vivrière et ne vit pas trop mal.

Maintenant que M. Ratsiraka a réfréné son ardeur révolutionnaire, elle l'a soutenu dans une indifférence certaine. Le changement, en effet, ne lui sied guère et si les majorités faisaient la loi, elle opérerait pour le statu quo de la tradition, sans interférence de l'Etat central.

Chacun vivrait ainsi en paix sur ce petit continent, très différent de l'Afrique voisine, qu'est Madagascar et la vingtaine d'ethnies qui se partagent les terres, cultiveraient leurs jardins et vivraient en paix.

Mais on n'arrête pas le progrès! Si M. Ratsiraka savait tempérer les ardeurs des masses urbaines et revenir à des conceptions plus propres «madagascariennes», son île, favorisée par une géologie et un climat très variés, pourrait certes retrouver une tranquillité qui ne serait pas forcément la fossilisation des idées...

Hélas! les heureux agriculteurs des temps bucoliques sont passés de mode. Madagascar risque bien d'avoir sa révolution. Comme toujours!

Willy BRANDT

En bref

● BELFAST. - Le cardinal Thomas O'Fiaich, primat catholique d'Irlande, a condamné les récentes mesures antiterroristes des forces de sécurité britanniques en Irlande du Nord, qui ont coûté la vie ces dernières semaines à huit catholiques, dont sept recherchés pour terrorisme.

● JÉRUSALEM. - Des contacts ont actuellement lieu entre Israéliens et Palestiniens à propos de l'échange de prisonniers de guerre.

● TEL AVIV. - Le député travailliste israélien Eliahou Speiser a annoncé à la radio militaire israélienne la création d'une «troisième force» au sein de son parti en vue du remplacement de la direction actuelle du parti travailliste, déchirée entre deux camps.

Un démarrage extrêmement lent

Page 1

Le chef de la délégation libanaise, M. Fattal, a déclaré hier matin, peu avant le début des pourparlers, «qu'il est normal que des négociations démarrent lentement» et que des problèmes restaient à résoudre. «Nous avons besoin de temps pour parvenir à un accord sur l'ordre du jour» a-t-il déclaré en rappelant que la conférence sur le droit de la mer avait duré dix ans.

A Beyrouth, le président libanais Amine Gemayel a réuni aujourd'hui plusieurs collaborateurs pour discuter de la marche de ces négociations. A l'issue de cette rencontre, le premier ministre Chafik al Wazzan a affirmé que les négociations avec Israël n'étaient pas dans l'impasse, mais que le Liban entendait faire valoir ses droits sans faire de concessions sur sa souveraineté.

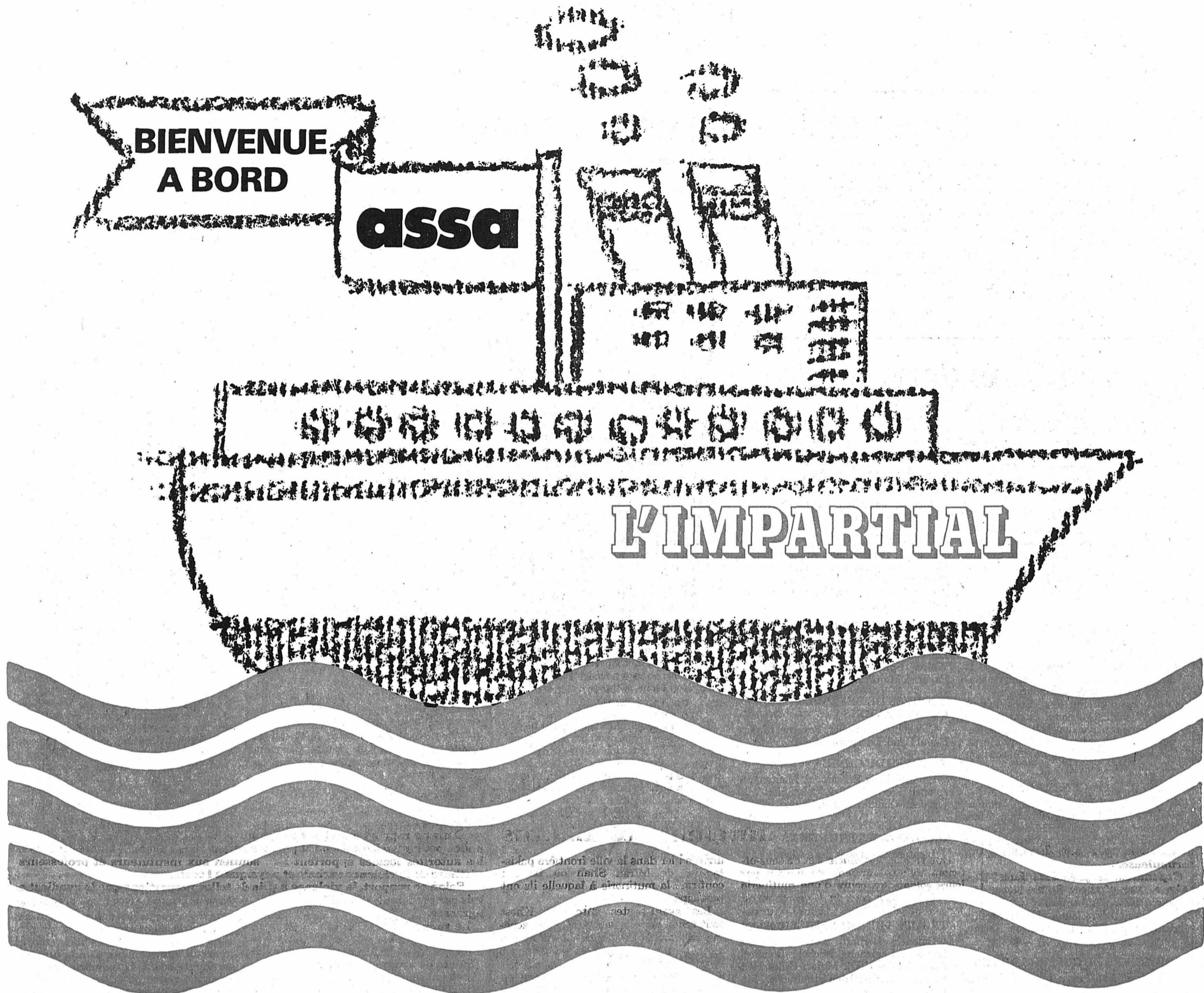
Si aucun accord ne paraît en vue dans l'immédiat, les trois délégations ont néanmoins convenu de se rencontrer à nouveau jeudi matin à Kyriat Chmona au nord d'Israël «pour poursuivre les efforts en vue de parvenir à un accord sur l'ordre du jour» ont déclaré successivement et séparément les porte-parole des trois délégations. (ats, afp, reuter)

Au bord du lac de Côme

La terre tremble

Le Service sismologique suisse a enregistré hier à 18 h. 03 exactement un tremblement de terre aux confins méridionaux de la Suisse. L'épicentre de cette secousse est situé près du village de Mennaggio, au bord du lac de Côme. Son amplitude sur l'échelle de Richter qui compte neuf degrés, a atteint 3,8.

La secousse a été ressentie dans un rayon de 10 à 15 kilomètres autour de son centre. Aucun dégât particulier n'est à signaler même si certains mouvements de panique ont eu lieu dans des villages italiens. La région du lac de Côme est connue pour être un lieu particulièrement «favorable» à de tels tremblements légers. (ats)



Cap sur l'efficacité.

Editer un journal n'est pas une mince affaire.
 En gérer la publicité non plus.
 Les deux tâches font de plus en plus appel à des spécialistes.

C'est pourquoi,
 afin d'encore mieux nous concentrer sur nos activités d'éditeur,
 nous avons confié la régie des annonces de notre journal à
 Assa Annonces Suisses SA dès le 1er janvier 1983.

Représentant de L'Impartial sur le plan national
 depuis plusieurs décennies,
 Assa est mieux placé que quiconque pour
 conseiller efficacement notre clientèle-annonceurs.

Assa non seulement nous décharge d'un travail complexe,
 mais fait également profiter tous nos annonceurs, grands et petits,
 de sa vaste expérience des medias.

L'IMPARTIAL + assa

Assa La Chaux-de-Fonds: (Bureau de L'Impartial) 14, rue Neuve, tél. 039/21 11 35
 31, avenue Léopold-Robert, tél. 039/23 22 14
 Assa Le Locle: 8, rue du Pont, tél. 039/31 14 44

SUISSE

Inquiétante augmentation de la consommation de cocaïne La drogue en Suisse romande

«Charley» se porte bien sur le marché des stupéfiants en Suisse. «Charley» est le nom donné à la cocaïne dans les milieux de la drogue. Actuellement, la cocaïne est vendue en quantités non négligeables en Suisse, comme l'a indiqué à l'ATS M. Walter Sibold, directeur du Bureau central de police du ministère public de la Confédération. Au cours de ces derniers mois, la consommation de cocaïne a augmenté de manière inquiétante. Par ailleurs, d'importantes quantités d'héroïne très pure arrivent à nouveau en Suisse en provenance du Pakistan et de l'Afghanistan.

Il faut savoir que le «H», le «cheval» (horse) ou la «poudre de joie» (joy powder) – autres noms donnés à l'héroïne – est souvent coupée par les trafiquants avec de la lactose, du talc ou d'autres

mode en Suisse vers 1979, très prisée par les milieux fréquentés par les artistes, les journalistes, les prostituées etc... C'est à partir de cette date que l'on trouve de grandes quantités de ce stupéfiant dans notre pays. La cocaïne provient essentiellement d'Amérique latine: Pérou, Bolivie, Colombie et Equateur. Les grandes plaques tournantes européennes de ce trafic sont Milan et Paris.

La cocaïne arrive en Europe et retourne en grande partie aux Etats-Unis: les avions en provenance d'Europe sont

en effet moins sévèrement contrôlés aux Etats-Unis que ceux qui arrivent d'Amérique latine. Les grands trafiquants de cocaïne, organisés en filières internationales, préfèrent utiliser ce détour pour acheminer la drogue sur le marché américain.

En Suisse, ce stupéfiant n'arrive pas directement par les grandes filières. Il se trouve sur le marché de manière occasionnelle, des individus se rendent dans les grands centres européens où il arrive, en achetant des quantités supérieures à leurs besoins personnels et écoulent le reste à leur retour en Suisse. Notre pays constitue en effet un marché trop restreint pour les grands trafiquants.

On estime qu'il y a en Suisse entre 6000 et 10.000 toxicomanes «crochés» à l'héroïne (c'est-à-dire qui peuvent difficilement se passer de ce stupéfiant sous peine d'endurer d'intolérables souffrances dues à l'état de manque). «C'est de l'excellente marchandise, qui arrive actuellement sur le marché suisse en grosses quantités en provenance du Pakistan et de l'Afghanistan à côté du «brown sugar» (poudre brun-rose, héroïne moins pure) en provenance du Triangle d'Or (Thaïlande, Laos, Birmanie)» indique Walter Sibold. Le «brown sugar» arrive en Europe principalement par avion et est transporté en petites quantités de 100 à 300 grammes. L'augmentation des quantités d'héroïne pure importées en Suisse du Pakistan et d'Afghanistan est inquiétante.

Phénomène relativement nouveau en Suisse en ce qui concerne les produits du cannabis (marijuana, haschich): les jeunes en consommation de plus en plus tôt, dès l'âge de 13 ans déjà. A relever toutefois que l'usage de stupéfiants est en régression parmi les adolescents, ce qui est vraisemblablement un résultat des campagnes d'information menées dans les écoles.

LA MÊME ÉVOLUTION QU'ÀUX ÉTATS-UNIS

Le phénomène de la toxicomanie en Suisse suit à peu près la même évolution qu'aux Etats-Unis avec quelques années de retard. C'est ainsi que commence aussi à se manifester en Suisse une tendance déjà observée aux Etats-Unis: l'abus de médicaments, principalement de somnifères et de contre-douleurs.

Les principaux organismes de police qui tentent de lutter contre ces nouvelles formes de toxicomanie sur le plan international sont Interpol et la Commission de l'ONU sur les stupéfiants. Se référant au travail de la police suisse dans ce domaine, M. Walter Sibold souligne que le nombre d'infractions à la loi sur les stupéfiants est en augmentation et qu'il y a de nombreux jugements rendus dans des affaires de drogue. On estime qu'il existe environ 300 à 400 spécialistes de la drogue dans toute la Suisse; dans chaque canton il y a des brigades de polices spécialisées. (ats)

SITUATION À GENÈVE ET DANS LE CANTON DE VAUD

Les comportements en Suisse romande ne diffèrent guère de ceux qui ont pu être observés dans les autres régions. Les centres principaux de trafic et de consommation restent Genève et Lausanne. Selon les brigades des stupéfiants de ces deux villes, on constate une augmentation de la consommation et du trafic de cocaïne dans les milieux des toxicomanes. Ce qui signifie, dit-on à Genève, que «la cocaïne ne touche plus seulement les milieux aisés ou sélects, comme c'était le cas il y a quelques années». On assiste aussi à Genève à de «gros arrivages» d'héroïne très pure du Pakistan, de Thaïlande et des autres pays d'Orient et du Moyen-Orient.

Dans ces deux cantons, la police constate que le trafic et la consommation des dérivés du cannabis (haschisch, marijuana, huile) continuent à se développer et que l'on «fume» de plus en plus jeune. A Genève, on estime, sans autres commentaires, que «le trafic de LSD (acide) se stabilise», tandis que la police vaudoise déclare que le LSD après un temps de recul, se répand à nouveau.

Au cours de l'année 1982, 1730 personnes ont été interpellées dans le canton de Vaud (dont plusieurs centaines écrouées) pour des affaires de drogue. Il y a eu 81 cambriolages ou tentatives de vol de stupéfiants dans des pharmacies, drogueries, cabinets médicaux et hôpitaux. Sept personnes sont mortes de surdose dans le canton. Pour Genève, une telle statistique pour l'année écoulée n'est pas encore disponible.

La justice vaudoise frappe plus durement les gros trafiquants et le 22 décembre dernier, le Tribunal criminel de Lavaux a infligé une peine de dix-sept ans de réclusion, une de quinze ans et deux de quatorze ans (avec quinze ans d'expulsion de la Suisse) à quatre étrangers dont le trafic (quatre kilos et demi d'héroïne, six cents kilos de haschisch et cent kilos d'amphétamines) représentant un prix de revente de près de trois millions de francs, n'avait toutefois que partiellement réussi.

SITUATION EN VALAIS

Le Conseil d'Etat valaisan estime, dans son rapport 1982, que la polytoxicomanie marque des points dans le canton. Trafic et consommation de drogues sont en augmentation d'une manière générale dans le canton, exception faite du Haut-Valais. Le nombre d'héroïnomanes a passé de 68 en 1979 à 115 en 1981 selon les statistiques de la police des stupéfiants. Divers centres «contacts» ont été créés en Valais, et s'occupent des problèmes des toxicomanes. En 1981, 530 cas ont été suivis dans ces centres. Par ailleurs, le foyer d'accueil «Rives du Rhône» a été ouvert l'année dernière à Sion. Ce foyer reçoit de jeunes drogués qui désirent se désintoxiquer. Enfin, en Valais aussi, les procès et jugements pour des affaires de drogue sont en augmentation.

À FRIBOURG

166 personnes ont été dénoncées en 1982, dont 77 pour consommation de drogues dures. Dans ce canton aussi, il y a un regain d'intérêt pour la consommation de cocaïne. Le chef de la brigade des stupéfiants, M. Grossrieder estime qu'il faut se montrer prudent avec les chiffres dans ce domaine. Ceux qui sont avancés sont en dessous de la réalité. «Je suis persuadé que le canton compte environ 10.000 à 15.000 toxicomanes, dont 200 à 300 consommateurs de drogues dures. Ce que nous saisissons n'est que la partie visible de l'iceberg» déclare M. Grossrieder. Par rapport aux dernières années, il existe maintenant un marché spécifique fribourgeois et selon le chef de la brigade des stupéfiants «on ne peut plus dire que les Fribourgeois vont se ravitailler ailleurs». Enfin à Fribourg comme dans les autres cantons, trafiquants-consommateurs et consommateurs de plus en plus jeunes se multiplient.

DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LE JURA

Le canton de Neuchâtel est relativement mal équipé pour participer à la lutte contre la toxicomanie. Il a dû fermer à la fin de 1981 pour des raisons budgétaires un centre permettant la prise en charge permanente de grands toxicomanes. Il existe toujours un «drop-in» à Neuchâtel, qui dispose d'un budget de 300.000 francs par an et n'offre qu'un traitement ambulatoire. La ville de La Chaux-de-Fonds subventionne également un centre. Dans l'ensemble du canton, la police estime que la toxicomanie ne régresse pas et que la consommation simultanée d'alcool et de médicaments prend des proportions alarmantes auprès des jeunes de 14 à 18 ans. En ce qui concerne le canton du Jura, les observations générales faites pour l'ensemble de la Suisse romande sont valables pour ce canton également. (ats)

Promotions dans le corps des officiers

Conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 6 décembre 1982, le Département militaire fédéral vient de publier les promotions intervenues dans le corps des officiers et qui prendront effet le 1er janvier 1983.

Voici les promotions qui intéressent la Suisse romande.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Lieutenant-colonel, infanterie: Werner Säuberlin, Lausanne. Troupes sanitaires: Jean-Claude Légeret, Antagnes. Service d'information de la troupe: Etienne Jeanneret, Estavayer-le-Lac.

ÉTAT-MAJOR DES PLACES DE MOBILISATION

Colonel, infanterie: Marius Barras, Rosé; Emile Bauxcel, Lausanne; Bernard Gachoud, Prilly.

Lieutenant-colonel, infanterie: Bernard Jeanneret, Couvet. Troupes de soutien: Henri Fragnière, Fribourg.

Major, infanterie: René Copt, Martigny; Augustin Michaud, Sion. Troupes de défense contre avions: Otto Kunz, Genève. Troupes sanitaires: Claude Meyer, Estavayer-le-Lac. Troupes de soutien: Martin Peter, Boudry.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Colonel: Michel de Buren, Vandœuvres; Fernand Carrel, Payerne; Marc Charbonney, Orpund; Michel Emery, Lausanne; Michel Fiaux, Neyruz; Ernst Grmünder, Payerne; Daniel Golliard, Villars-sur-Glâne.

Lieutenant-colonel: Wolfgang Hertach, Morat; Albert Koller, Nyon; Jacques Pellaton, Aubonne.

Major: Jean-Claude Koller, Lully; Kurt Oesch, Lausanne; François Raemy, Siviriez.

OFFICERS DE CHEMINS DE FER

Major: Jean-Pierre Magistrini, Lausanne.

INFANTERIE

Colonel: Francis von Niederhäusern, La Neuveville.

Lieutenant-colonel: Michel Gaudard, Romainmôtiers; Charles Grandjean, Bulle; Henri-Louis Perrin, Pesoux.

Major: Jean-Pierre Bühler, Delémont; Alexandre Crittin, Saint-Maurice; Alain

Dubied, Fribourg; Marcel Magnenat, Lausanne; Bernard Roten, Moutier; Daniel Schmocker, La Tour-de-Peilz; Pierre Tercier, Fribourg; Antoine Wavre, Chêne-Bougeries.

TROUPES MÉCANISÉES ET LÉGÈRES

Colonel: Christian Kuche, Yverdon. Major: Jean-Pierre Strebel, Prilly.

ARTILLERIE

Colonel: Peter Huber, Apples; Robert Liron, Yverdon. Major: Hubert Bucher, Evillard; Claude Hauser, Versoix; Pierre-André Morand, Puplinge; Dominique Zanetta, Genève.

TROUPES D'AVIATION

Lieutenant-colonel: Gérald Berruex, Lausanne; Frédéric de Pourtales, Lyss; Walter Suter, Morat; Walter Zoppi, Payerne. Major: Eduard Lehmann, Lyss.

TROUPES DE DÉFENSE CONTRE AVIONS

Colonel: Hans Keller, Payerne. Major: Raoul Baud, La Tour-de-Peilz.

TROUPES DU GÉNIE

Colonel: Félix Bernasconi. Lieutenant-colonel: Pierre Mauler, Colombier. Major: Jean-Claude Mégroz, Pully.

CORPS DES GARDES-FORTIFICATIONS

Lieutenant-colonel: Jean-Claude Chaperon, Saint-Maurice.

TROUPES DE FORTERESSE

Major: Claude Emery, Corsier.

TROUPES DE TRANSMISSION

Colonel: Bernard Lorenz, Morges. Lieutenant-colonel: Michel Bonnard, Saint-Sulpice (VD). Major: Gilles Henchoz, Pensier; Dietrich Stauffacher, Môtier.

TROUPES SANITAIRES

Lieutenant-colonel: Kurt Fischer, Sière; Henri Siegenthaler, Bière. Major: Arthur Berger, Servion; Denis Berger, Lausanne; Hugues Boillat, Genève; Andreas Lehmann, Fribourg; Heinz Loosli, Lausanne; Felix Riedel, Nidau; Georges Thaler, Rocourt.

TROUPES DE SOUTIEN

Major: Marc Chappuis, Courroux. Quartier-maître: Frédéric Courvoisier, Le Mont-sur-Lausanne; Jean-Paul Grünenwald, Rossemaison.

TROUPES DE PROTECTION AÉRIENNE

Major: Hans Füllemann, Orpund; Pierre-Louis Ronget, Vernier.

TROUPES DU MATÉRIEL

Lieutenant-colonel: Rolf Doerks, Bernex. Major: Alain-René Geiser, Colombier.

TROUPES DE TRANSPORT

Colonel: Hans-Peter Baumer, Bière. Lieutenant-colonel: Jacques Neuenschwander, Bière. Major: Roland Blanc, Chêne-Bourg; Mathis Jenni, Anet; Herbert Känzig, Marly, Antoine Lathion, Sion; Rolf Mehr, Morges.

SERVICE TERRITORIAL

Colonel: Jacques Martin, Gryon. Lieutenant-colonel: Amédée Duc, Crans-sur-Sierre; André Genoud, Villars-sur-Glâne; Louis Le Coultre, Bôle; Edmond-Millioud, Montreux; Peter Zbinden, Port. Major: Gilles Henchoz, Pensier, Dietrich Stauffacher, Môtiers.

SERVICE DES MUNITIONS

Lieutenant-colonel: Pierre Wermeille, Bière. Major: Guy D'Arcis, Genève; Maxime Henry, Baulmes; Louis Tomossi, Vendème.

SERVICE DE LA POSTE DE CAMPAGNE

Major: Robert Pittet, Cugy (VD).

JUSTICE MILITAIRE

Lieutenant-colonel: Roland Châtelain, Rivaz; Patrick Foetisch, Lausanne; Jürg van Wijnkoop, Bière. Major: François Carrard, Cully; Frankie Druey, Romanel.

SERVICE DE PROTECTION

Colonel: Bernhard Piller, Marly. Lieutenant-colonel: Jean Müller, Vandœuvres; Hugo Strickler, Dardagny. Major: Philippe de Werra, Grolley. (sp)

PUBLICITÉ

Valais: toujours à votre service

Au cours de ces dernières années qui furent marquées par une importante pénurie dans le secteur des vins indigènes, les Valaisans ont toujours mis sur le marché helvétique, une part importante de leur production en litres scellés.

Les encaveurs valaisans conscients de leur rôle, sont restés fidèles à cette politique, même si les sondages en Valais – ils sont les plus élevés du pays – eussent permis de commercialiser l'essentiel de la récolte, sous forme de bouteilles 7/10

L'apport de la nouvelle récolte permettra au Valais de servir encore mieux et plus efficacement sa fidèle clientèle. Les Suisses pourront bientôt déguster les nouveaux qui s'annoncent de haute lignée.

Les Fendant seront friands et fruités, les Dôle amples et généreuses.



öpav

FAITS DIVERS

A Renens: il met le feu à sa maison et meurt asphyxié

Dimanche, vers 22 h. 30, les pompiers du poste permanent de Lausanne sont intervenus dans une villa de Renens, commune de la banlieue ouest, où un incendie avait éclaté. Les premières investigations ont permis d'établir que le propriétaire, M. Alfred Aegerter, 70 ans, dépressif, avait répandu de l'essence dans toutes les pièces de sa maison, puis il y avait bouté le feu; il est mort asphyxié.

ZURICH: FERMETURE DU STUEZLI-SEX

Le seul «Peep-show» de Zurich, communément appelé «Stuezi-Sex», a fermé ses portes à la fin de l'année dernière. C'est ce qu'a indiqué hier à Zurich un membre de la Préfecture du district de Zurich, M. Werner Doerig. Il n'est cependant pas sûr que la dernière heure de cet établissement ait sonné. En effet, un recours de son propriétaire, M. Gody Müller, est encore en suspens.

La fermeture du «Peep-show» est une conséquence de l'entrée en vigueur au 1er janvier 1982 de la nouvelle loi cantonale zurichoise sur l'industrie des loisirs. L'entrée en vigueur de cette loi était accompagnée d'un délai d'adaptation d'une année, qui est arrivée à terme vendredi.

Un premier recours auprès du Conseil municipal avait été rejeté, si bien que M. Müller s'est adressé à la préfecture. Une décision ne tombera pas avant 15 jours, a indiqué M. Doerig en précisant que jusque-là, le «Stuezi-Sex» restera fermé.

LUGANO: BANQUIER ARRÊTÉ

«Le renouveau dans la continuité» semble être la devise de la magistrature tessinoise laquelle, en ordonnant l'arrestation d'un employé de

banque, a fait éclater le premier cas d'escroquerie de l'année. En effet, quelques jours avant Noël un ancien vice-directeur de la Banca del Gottardo à Lugano a fini sous les verrous pour une escroquerie de quelque trois millions de francs.

L'affaire remonte à l'année dernière. L'ancien employé, agissant à titre privé, a escroqué plusieurs clients de sa banque se faisant confier d'importantes sommes et s'engageant à les investir dans des opérations à terme. Il n'a toutefois pas tenu ses promesses et a détourné l'argent à son profit.

Confirmant l'arrestation, le bureau du juge instructeur de Lugano n'a pas voulu donner d'autres détails, indiquant seulement que le montant de l'escroquerie doit s'élever à quelque trois millions de francs.

Selon des sources bancaires de Lugano, l'ex-vice-directeur de la Banca del Gottardo, qui a été licencié en septembre dernier, avait réussi à réunir d'importantes sommes auprès de clients de la banque en leur promettant de forts intérêts. Cet argent aurait fini dans ses poches et dans celles d'autres personnes contre lesquelles le juge instructeur a ouvert une enquête. (ats, ap)

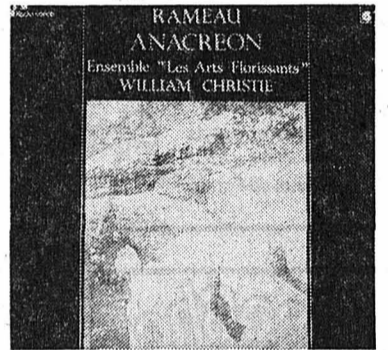
MAGAZINE

expressions

tourne-disques

Rameau: musique d'église et de scène

«Je veux mourir, avait dit le baron de Grimm, si Rameau et toutes ses notes sont jamais comptées pour quelque chose dans le reste de l'Europe.» Malheureuse prédiction! Le grand maître français que le disque a, il est vrai, longtemps délaissé avant de lui rendre justice, se porte de mieux en mieux, y compris à l'étranger! En tout cas, il ne se passe plus guère d'année sans qu'un nouvel enregistrement au moins ne nous fasse découvrir un aspect méconnu voire inconnu de son œuvre. Chez Harmonia Mundi France, deux «offres spéciales» récemment parues s'inscrivent dans ce mouvement général. Sous la direction de Ph. Herreweghe, tout d'abord, solistes, chœurs et orchestre de la Chapelle royale de Paris, avec la participation de membres du Collegium vocale de Gand, ont gravé trois *Motets* (le titre de la pochette peut laisser croire à tort qu'il s'agit d'une intégrale). *In convertendo* et *Quam dilecta*, de très loin les plus développés, font alterner récits, airs et chœurs dans un style qui ne distingue pas toujours le profane du sacré, contrairement au très bref *Labravi* (sans solistes cette fois) qui possède une dimension spirituelle beaucoup plus évidente. Ces belles pages qui, pour l'essentiel, apportent peu à la musique religieuse, nous sont présentées dans une interprétation très propre. Un disque destiné surtout aux admirateurs inconditionnels du compositeur. Réf. HM 1078. Bonne qualité technique.



L'autre enregistrement signalé ci-dessus n'est rien moins qu'une «première mondiale». *Anacréon*, ballet en un acte, fut écrit pour remplacer le prologue de la première version des *Surprises de l'Amour* qui, évoquant la paix d'Aix-la-Chapelle, avait perdu de son actualité. L'argument est mince: en faisant à la fois l'éloge de l'Amour et de Bacchus, le poète Anacréon s'attire la colère des Ménades, prêtresses du dieu de la vigne et du vin, qui ne peuvent souffrir ce partage. Tout s'arrangera car l'Amour saura se montrer conciliant. Malgré le peu d'envergure du livret, simple prétexte à favoriser la danse, Rameau a écrit une partition d'une admirable tenue qui suggère avec bonheur et habileté de nombreuses atmosphères. L'Ensemble «Les Arts Florissants» dirigé par W. Christie, sait en restituer tout le charme de manière exemplaire. Réf. HM 1090. Bonne qualité technique.

Enfin, tandis que CBS inscrit au nombre de ses offres spéciales *Le Temple de la Gloire* dans la version de Malgoire, signalons que les deux Suites de danses tirées de cette «fête» et enregistrées en 1968 par R. Leppard et l'Orchestre de Chambre anglais sont à nouveau disponibles. On rappellera que dans le cas présent, il s'agissait de célébrer la victoire de Fontenoy remportée par le maréchal de Saxe sur les Anglais et les Autrichiens en présence de Louis XV. Si le poème de Voltaire, écrit dans un but intéressé, rencontra l'indifférence du souverain puis l'hostilité des critiques, la musique de Rameau fut, elle, très appréciée de l'un et des autres. On le comprendra en écoutant ces pièces qui, même détachées des épisodes qu'elles mettaient en valeur, ne perdent rien de leur attrait. Fort belle exécution de interprètes britanniques. Réf. Decca Serenata 6.42793. Assez bonne qualité technique. J.-C. B.

hit parade

Résultat de l'enquête No 52 de la Radio-Télévision romande:

1. It's raining again (Supertramp);
2. The day before you came (Abba)*;
3. Heartbraker (Dionne Warwick)*;
4. You are a danger (Gary Low);
5. Afrique adieu (Michel Sardou);
6. Africa (Toto);
7. Glori Gloria (Sheila);
8. Master piece (Gazebou);
9. Adios amor (Frederic François)*;
10. Disco project (Pink Project);
11. Femme que j'aime (Jean Luc Lahaye);
12. Made in Italy/Oh chéri chéri (Ricci e poveri/Karen Cheryl);
13. L'automate à monnaie (Sarclon);
14. Africa (Rose Laurens);
15. Ecris-moi (Pierre Bachelet)*;
16. Saddle up (David Christie);
17. Your eyes (Richard Sanderson)**;
18. Child come away (Kim Wilde)*;
19. Child (Paris France transit)**;
20. Mon permis de conduire (Andrée Walser).

* En hausse cette semaine

** Nouveaux venus.

expositions

Artistes de Winterthour

Le système des échanges artistiques entre villes d'un même pays apparaît extrêmement profitable aux populations de chacune des régions intéressées. C'est au nom de ce lien culturel que le Musée des beaux-arts accueille actuellement et jusqu'au 30 janvier les œuvres de neuf artistes, peintres et sculpteurs de Winterthour, tandis que les artistes chaux-de-fonniers exposeront l'an prochain à Winterthour. L'exposition est placée sous le patronage de MM. Urs Widmer et Francis Matthey, présidents de l'une et l'autre ville.

Comme le faisait remarquer Paul Seylaz, conservateur, lors du récent vernissage, celle-ci ne prétend pas représenter tout l'art qui se fait dans la ville des bords de la Töss, mais des artistes particulièrement significatifs. Ce qui est agréable dans cette exposition, c'est sa cohérence, sa modestie ou sa prudence, en ce sens qu'elle ne prétend pas démontrer, mais seulement servir ceux qu'elle présente. Elle n'essaie pas de cerner un dénominateur, elle se limite à mettre en valeur des talents divers, elle respecte le caractère individuel de la création jusque dans l'accrochage qui est ici répartition de l'espace, chaque artiste disposant d'une surface assez importante pour présenter un ensemble cohérent de sa production. Ainsi donc le panorama est assez important, il ne saurait être sans représentants du géométrisme, cet art rigoureux ayant fait table rase de toute allusion à la nature, rendant à la ligne et au plan coloré sa valeur pure, au dépouillement son but.

Relevons dans les tenants du géométrisme Carl Wegmann, né en 1904, l'aîné des artistes exposés ici, faisant intervenir, à travers une technique picturale tendant à l'expression d'une couleur très retenue, une certaine chaleur de l'aplât, qui révèle un monde subconscient d'une poésie à tonalités délicates.

Cherchant une issue au géométrisme, proche d'une figuration allusive par la manière de situer les plans, de les exposer au jeu de la lumière, les petites aqua-

Au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds

relles de Hans Affeltranger, très belles, semblent procéder d'un parallélisme de sensibilité avec Julius Bissier. Un grand moment de l'exposition.

Autre pôle particulièrement attrayant, du point de vue pictural, l'œuvre de Krzysztof Pecinski qui ouvre l'exposition à l'Ecole polonaise, par le biais d'un artiste installé à Winterthour depuis 1976. Les tableaux de Pecinski constituent un commentaire aux événements survenus dans ce pays. Puisant dans les thèmes de l'oppression, Pecinski a peint une série de tableaux, acryl ou huile sur bois, représentant, grandeur nature, des portes blindées irrémédiablement closes. Pecinski peint des idées, des sentiments, les couleurs sombres, gris, bruns, soutiennent le langage symbolique. Pecinski a été frappé par des éléments dont les vertus plastiques ne sont pas évidentes, auxquels on ne prête, selon l'habitude, pas attention: porte de wagon, rouille d'une serrure, autant de détails qui surgissent d'une réalité vulgaire, qui se greffent sur la banalité des choses. Pecinski leur apporte réalisation poétique, symbolique.

Henri Bruppacher construit ses tableaux, dispersion de petits formats, avec des signes cabalistiques, des lettres et des chiffres. Ses conceptions, à base géométrique (ce n'est pas un pléonasme), apparaissent comme des illustrations de livres mystérieux, évoquant quelques traits imprégnés de mysticisme sur les choses éternelles. C'est en outre un coloriste agréable.

Constructiviste encore, dans une ligne géométrique pure, apparaît l'œuvre de Manfred Schoch. Cet artiste multiplie les carrés. Lorsqu'il a défini sa gamme de couleurs, son thème, il le traite dans toutes ses possibilités avec une ingéniosité pratique infinie dans un double mouvement qui l'entraîne de la construction pure à la suggestion d'un relief. Il présente ses œuvres comme une suite de variations, un répertoire de possibilités, une rangée de plénitude. Sa robustesse évite toute lassitude, toute répétition,

c'est au contraire un jaillissement de solutions nouvelles.

Tout à fait à l'opposé apparaît l'écriture de Werner Hurter, apparentée à une forme d'abstraction lyrique par le besoin de se libérer des forces intérieures qui l'habitent, ainsi qu'à un lyrisme pas très éloigné d'une forme de romantisme.

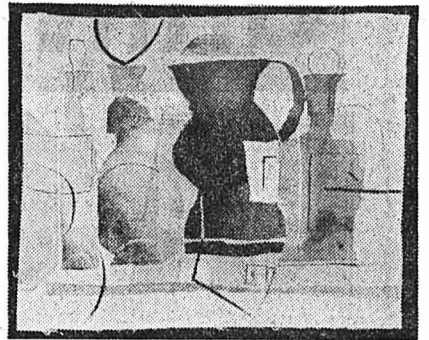
Chez Hurter la sensualité de la matière, l'exubérance, le torrent passionnel sont dominés par le sens du monumental, la rigoureuse volonté formelle qu'il impose à son élan lyrique.

Le figuratif de l'exposition? c'est Eugène Del Negro, tout entier dans la couleur, dans la libération de la couleur par la lumière. Celles-ci atteignent une intensité fondamentale, s'enrichissent de multiples interférences, se parent d'états rares. Un hymne à la vie intense et riche de la sensation des forces cosmiques. Ainsi le raffinement, la force des compositions de Del Negro, leur pouvoir d'affirmation confèrent aux paysages une sorte de majesté. La figuration ne tient pas le haut du pavé dans le monde contemporain. Mis à part une nature morte «Fleurs» quelque peu banale, les «Automne» et autres paysages de Del Negro apparaissent compositions d'une haute classe.

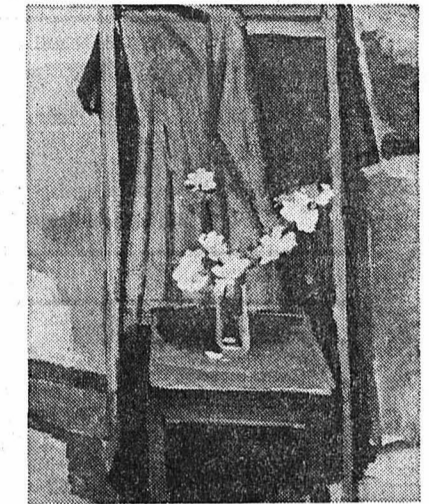
Deux sculpteurs encore. Le premier Willy Frehner, travaille les formes sphériques ou ovoïdes. Epris de pureté, Frehner laisse aux petits blocs de marbre, de calcaire poli, la forme qu'ils avaient au sortir de la carrière ou du moins ne leur propose que les contours les plus simples, les plus intenses. La lumière joue sur les surfaces, sur les veines de la pierre mais la sculpture demeure fermée aux éléments extérieurs. Elle n'est pas pour autant vide d'âme, au contraire, elle est d'autant plus spirituelle et spiritualisée qu'elle est davantage refermée sur elle-même sur son monde intérieur, sur son mystère intime. Quant à ce qui transparaît au dehors, l'artiste organise des jeux de réflexion sur des surfaces miroitantes.

Robert Lienhard propose des juxtapositions d'éléments de bronze, hauteur de 20 à 50 cm. De ces emboîtements ou ajustages, puissamment architecturés, émane une sorte de poésie mécanique extrêmement prenante et point du tout incompatible avec les résonances abstraites de l'œuvre en général.

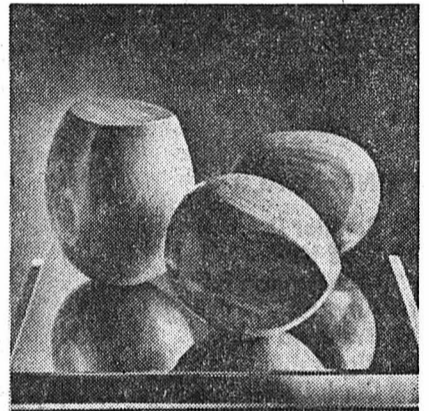
Denise de CEUNINCK



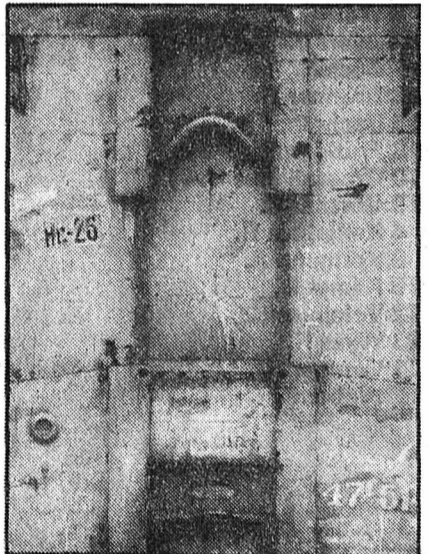
Hans Affeltranger: Miniature 7.12.81



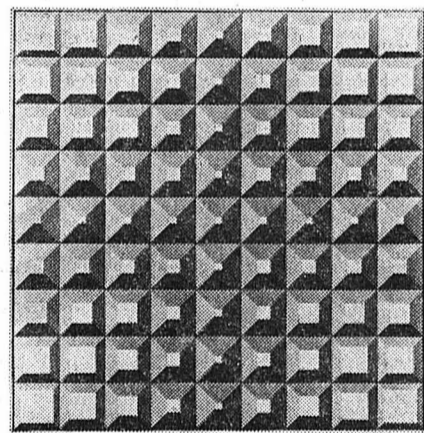
Eugène del Negro: «Fleurs», huile



Willy Frehner: «Trois formes», marbre sur acier chromé



Krzysztof Pecinski: «Sans marque», 1977, acryl



Manfred Schoch: «Carrés en progression, jaune-noir 1978», acryl (photos tirées du catalogue)

livres

LE SHTETL

La bourgade juive de Pologne

par Rachel Ertel

Le mot «shtetl» en yiddish signifie la «bourgade»; celle-ci a joué un rôle dans une vaste région comprenant la Pologne, l'Ukraine, une partie de la Russie et la Lithuanie, cela depuis le Moyen Age jusqu'à la fin du 19e siècle. En tout cas, le nazisme a mis tragiquement un terme à la structure du shtetl, que l'auteur, professeur de culture yiddish dans une université parisienne, présente en connaissance de cause. Ce qui est intéressant, c'est que contrairement à ce qu'on pourrait supposer, le shtetl, tout en perpétuant la tradition juive dans ce qu'elle a de plus orthodoxe, a tout de même subi des influences extérieures, celles de la «modernité», en particulier au 18e siècle lorsque le philosophe Moïse Mendelssohn publia en Allemagne un ouvrage dans lequel il s'élevait contre le droit d'exclusion dévolu par la synagogue. Ce livre, inspiré du mouvement des Lumières, fut le porte-parole de Haskala, mouvement qui pénétra également dans le shtetl et le perturba. Plusieurs revues en hébreu et en yiddish, furent fondées pour propager les idées de ce mouvement. A ces idées là il faut joindre le sionisme, mouvement créé par Théodore Herzl, le nationalisme culturel et le socialisme dans ses diverses tendances.

Le shtetl a subi les fluctuations de l'histoire des pays desquels il dépendait, en particulier les partages de la Pologne au tournant du 20e siècle; il a été également influencé par les mouvements messianiques: sabbatisme, frankisme, hassidisme qui se propagèrent au 18e siècle, mais malgré ces divers bouleversements la vie du shtetl demeura fidèle à son organisation traditionnelle sur le plan économique et religieux jusqu'au jour de l'écrasement.

La Pologne ne fait plus état de ses Juifs: ils étaient trois millions 250.000 en 1939; ils ne sont plus que quelques milliers aujourd'hui. La conscience polonaise contemporaine nie l'existence et l'originalité du Shtetl, «la mémoire collective - juive ou non juive - veut la figer dans une sorte d'atemporalité ou dans une image de mort...»

D'où l'importance de ce document. (A.C.)

• Editions Payot, Paris

Revue et gens d'ici

Trois publications régionales de belle tenue, trois hommages à des personnalités d'ici: c'est la «moisson de Noël» de nos périodiques.

Lermite à Saignelégier

Un nouveau numéro, le 4e, des «Cahiers Lermite», édités par un groupe d'amis du regretté peintre des Bayards, vient de paraître juste deux ans après le No 3. Intitulé «Lermite à Saignelégier», il présente, pour la première fois, un intéressant panorama de la «période franc-montagnarde» de l'artiste, quand il s'appelaient encore Jean-Pierre Schmid, entre 1940 et 1946. Une préface du romancier Jean-Pierre Monnier situe l'époque et la démarche. Le corps central du cahier est consacré à une étude fouillée de Marie-Claire et Pier-Angelo Vay sur les œuvres de cette période, démontrant que tout Lermite est déjà présent dans les travaux du jeune Schmid. Enfin Pierre Siegenthaler a recueilli auprès d'amis d'alors un témoignage qui clôt ce cahier dont les 92 pages renferment en outre 26 reproductions en noir-blanc et 6 en quadrichromie.

Hommage à Gabrielle Berthoud

Le dernier numéro du trimestriel d'histoire régionale «Musée neuchâtelois» est entièrement voué à un hommage à Mlle Gabrielle Berthoud, enseignante, chercheuse, historienne, auteur de nombreuses publications éclairant l'histoire régionale, docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel. Des historiens neuchâtelois, souvent ses collègues au sein du comité de rédaction du «Musée neuchâtelois», mais aussi des collègues de Genève et Strasbourg, ont fourni des contributions sur des sujets historiques touchant à des domaines abordés par Mlle Berthoud. Le numéro trouve ainsi un dénominateur commun qui ne lui enlève rien de sa diversité.

La Forge du père

Le numéro 101 de la «Revue neuchâteloise» qui vient de paraître a pour thème l'ancienne forge des Geneveys-sur-Coffrane, qui vient de disparaître. Sous le titre «La forge du père», le dernier titulaire, le forgeron André Brauen, évoque ce lieu, le métier et les ouvrages d'autrefois, à travers ses souvenirs d'apprenti. C'est un témoignage intéressant d'un artisan qui vit lui-même la mutation de son, de ses métier(s). Toute une série de belles photos de Jean-Marc Breguet, traitées dans les tons sépia, et soigneusement légendées, composent un émouvant complément esthétique et didactique à cette monographie. (Imp)

communication

Les photocopies peuvent être soumises à des droits d'auteur

On évalue à 70.000 le nombre de photocopies en service dans notre pays, et à... quatre milliards le nombre de photocopies qu'elles crachent chaque année. De ce nombre impressionnant, le quart environ serait constitué par des photocopies de publications protégées: livres, articles de journaux, revues, partitions musicales, etc.

Pro Litteris, la société suisse pour les droits des auteurs des œuvres littéraires, a décidé d'agir pour défendre ses droits dans ce domaine de plus en plus important de la reprographie.

Cette société vient de marquer un point important en obtenant un jugement du Tribunal fédéral favorable à sa cause. Pro Litteris avait en effet déposé plainte contre les PTT, parce que ceux-ci avaient reproduit par photocopie, dans leur bulletin de presse édité à 500 exemplaires, un article paru dans la «Neue Zürcher Zeitung» d'un membre de Pro Litteris, sans l'autorisation de celui-ci. Le TF a considéré que selon le droit d'auteur suisse en vigueur, un auteur est l'unique détenteur du droit de désigner qui peut reproduire, copier ou utiliser d'une autre manière son œuvre. L'exception à cette règle est constituée par la reproduction de l'œuvre à usage strictement

Les retombées d'un jugement du Tribunal fédéral

privé. Le particulier qui se fait une copie d'une œuvre quelconque pour son propre usage, sans but lucratif, n'est pas tenu à solliciter d'autorisation ni à acquiescer de droits. En reproduisant à plus de 500 exemplaires dans leur bulletin un article de journal, les PTT ne pouvaient être assimilés à ce particulier qui fait usage privé de la copie, a jugé le TF, qui a considéré encore que le but lucratif était indirectement poursuivi dans la mesure où la photocopie faisait économiser les frais d'acquisition du nombre voulu d'exemplaires de la parution originale. Dans ses considérants, le TF a émis l'avis, sur un plan général, que le progrès technique ne pouvait pas escamoter les droits garantis aux auteurs par la loi.

Pro Litteris affirme que ce jugement lui ouvre la voie pour l'institution d'un droit de reprographie. Elle annonce qu'elle a pris de concert avec l'Association suisse des auteurs, le Groupe d'Otten, l'Association suisse des libraires et éditeurs et l'Association suisse des marchands et éditeurs de musique, les dispositions qui lui permettront à l'avenir de gérer les droits de reprographie de manière centralisée pour tout le pays. (sp/Imp)

Mardi 4 janvier à 20 h.

GRINDELWALD



LA CHAUX-DE-FONDS

PUBLICITÉ ILACQUA
PUBLICITÉ EN TOUS GENRES - TOUT POUR LES SOCIÉTÉS

ÉTAIN

2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert 84
Téléphone 039/23 26 14

Briquets
Maillots
Calendriers, etc.
Gravure et impression sur toute matière

VOTRE BANQUE

CREDIT SUISSE CS

Av. Léopold-Robert 58

Francis Gränicher
Agent principal

Helvetia accidents

vous conseille pour toutes vos assurances !

Léopold-Robert 107

BIERI & GRISONI S.A.

039/26 02 02
Département TER

Transformation - Entretien - Rénovation

Eplatures 13
La Chaux-de-Fonds

Aramis 900
Une ligne complète...

BOUTIQUE
Boutique Institut de beauté
L.-Robert 53
039/22 44 55

PARFUMERIE
Parfumerie Boutique
L.-Robert 45
039/23 34 44

Votre opticien

Oberti OPTICIEN

J.-L. Gonzalès, succ.
Léopold-Robert 15,

V.A.C. René Junod SA

TV, Hi-Fi, vidéo, photo, ciné, meubles, tapis, rideaux, ménage, etc.

Léopold-Robert 115
La Chaux-de-Fonds,
039/21 11 21

Discount 4 étoiles

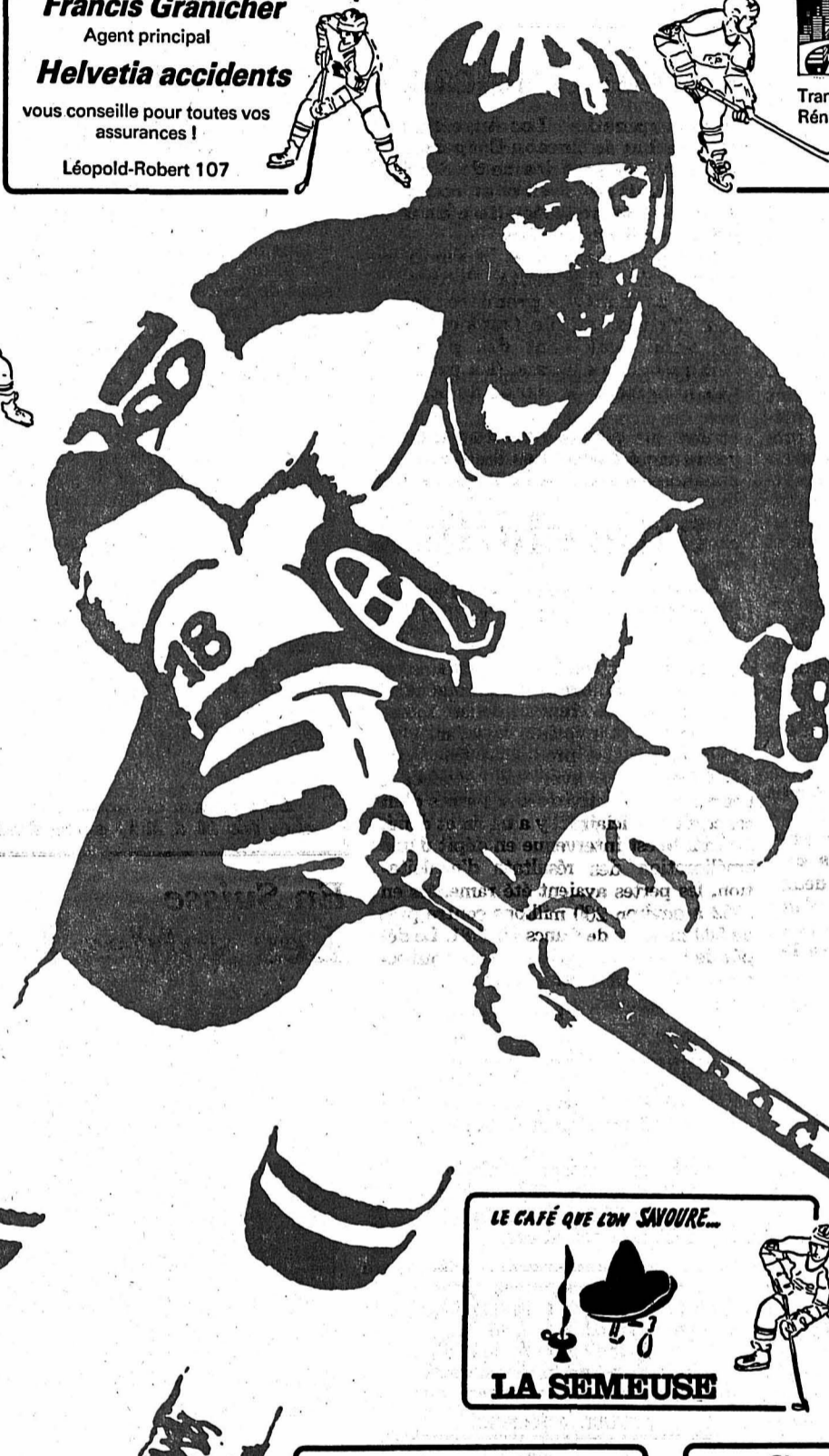
Appareils ménagers
Agencement de cuisines

Serre 90, La Chaux-de-Fonds,
039/23 00 55

VideoShop
H. Benninger

Vente - Location - TV
Vidéo - Cassettes

2 a, rue du Progrès
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 20 28



- GRINDELWALD**
- 20 Schiller D.
 - 21 Wolf H.
 - 1 Mühlemann F.
 - 14 Amatter K.
 - 6 Brawand R.
 - 24 Bigler J.
 - 2 Clark D.
 - 25 Nigg P.
 - 3 Schlapbach B.
 - 8 Silling C.
 - 5 Weibel P.
 - 22 Byers J.
 - 7 Boss H.
 - 13 Brunner H.
 - 15 Bachofner R.
 - 18 Frutiger H.
 - 10 Grossniklaus U.
 - 19 Gurtner R.
 - 4 Kellerhals R.
 - 9 Kormann A.
 - 16 Kämpf D.
 - 12 Volejnicek Z.
 - 23 Wyss H.
 - 11 Wenger H.
 - 17 Weber P.

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

LA SEMEUSE

Transports multibennes

R. TANNER

039/23 20 49
2300 La Chaux-de-Fonds
rue de l'Hôtel-de-Ville 122

Chaussures ville et sport

J. KURTH S.A.

Place du Marché
Rue Neuve 4

ENTRESOLSA
LE PAILLASON

Tapis
Rideaux
Sols

Passage du Centre 3
La Chaux-de-Fonds
039/23 70 75

Concours

Pronostiquez l'équipe gagnante

Quel sera le vainqueur du match ?
Inscrivez votre pronostic sur le coupon ci-contre et glissez-le dans l'urne aux guichets de la patinoire au début du match.
Si vous avez deviné juste, vous pourrez gagner l'une des 10 entrées gratuites tirées au sort après la partie.
Les prix sont à retirer chez le commerçant mentionné sur le coupon de participation. (Sur présentation d'une pièce d'identité).

Vaegtli SA

Installations sanitaires, chauffage
Transformations et dépannages,
détartrage de boilers, devis sans engagement

Numa-Droz 89
La Chaux-de-Fonds
039/22 41 76

Concours pronostics

Le gagnant du match:
La Chaux-de-Fonds - Grindelwald
sera buts à buts.
Nom:
Adresse:
Tél.:

Eugenio Beffa

Vernis, couleurs, papiers peints
Carrosserie-Outillage,
La Chaux-de-Fonds,
039/22 54 70

SPORT

Tout pour le hockey

Carrosserie du Sentier
J.-L. Zosso

Réparations, transformations,
peintures au four catalyseur

Ronde 21a, 039/23 93 33
privé, 039/23 61 09

Mercedes

Garage P. Ruckstul SA

F.-Courvoisier 54,
039/23 52 22

RESTAURANT au britchon

Rue de la Serre 68,
tél. 039/22 17 85
(veuillez réserver votre table)

Garage Numa-Droz
N. et C. Di Marzo

Numa-Droz 106, 039/23 29 33

Entretien et réparations toutes marques
Mécanique et électricité

Marcel Sgualdo

Sporting goods
Articles de hockey
Léopold-Robert 100,
La Chaux-de-Fonds,
039/23 36 88

Avec la Migros économies actives

Sacs à ordures

28-35 litres de contenance. Avec liens de fermeture. Qualité conforme aux directives de l'Union des villes suisses.

130
au lieu de 150

Le rouleau de 10 sacs -.75

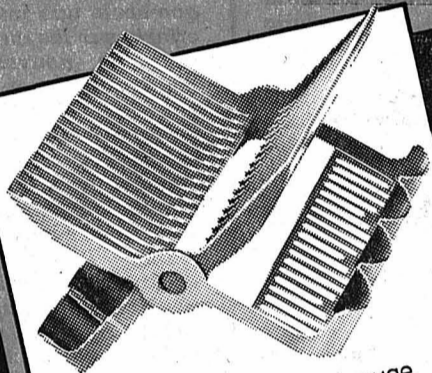
2 rouleaux



Boîtes de conservation
en polyéthylène rouge à décor blanc. Couvercle hermétique. Résistantes à la chaleur.
0,5l, forme plate

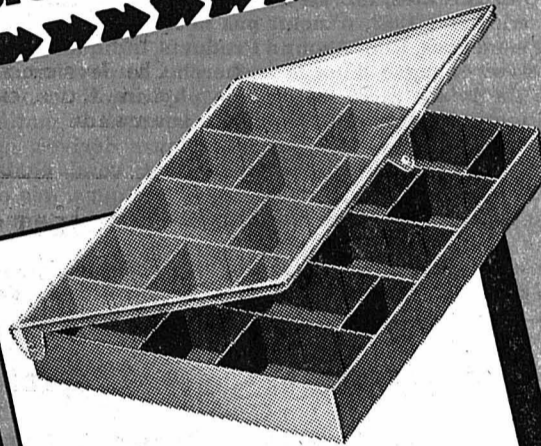
250

1l, forme haute **3.-**
2l, forme haute **4.-**
2l, forme plate **430**



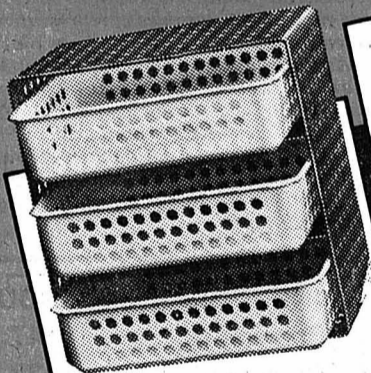
Egouttoir
rabattable, en polystyrène rouge.

9.-



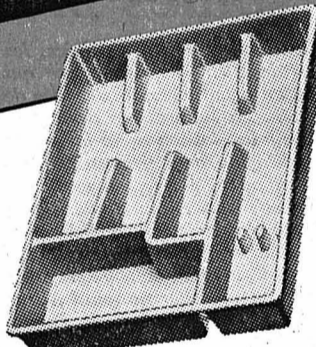
Boîte range-tout
en polystyrène rouge. Couvercle encastrable transparent. 18 cases.

13.-



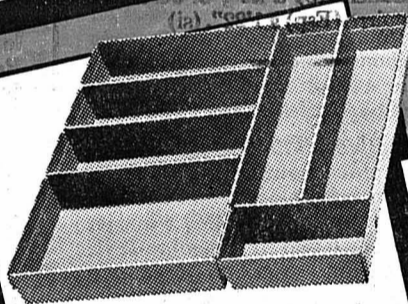
Casier range-tout
empilable, en polystyrène. Casier rouge, paniers blancs.

10.-



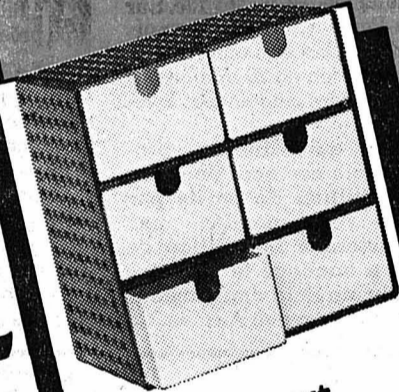
Ramasse-couverts
en polystyrène rouge monobloc.

3.-



Boîte multi-usages
en polystyrène rouge. 7 cases.

8.-



Casier range-tout
empilable, en polystyrène. Avec 6 tiroirs blancs.

13.-



MIGROS

28-92

Menuisiers Peintres Installateurs

Nous vous offrons
des travaux

si vous prenez en contre affaire une
voiture ou utilitaire
(neuve ou occasion)

DALLA BONA SA,
av. Léopold-Robert 163-165,
2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. 039/23 04 60

64955



À LOUER
POUR DATE À CONVENIR

APPARTEMENT

de 2 et 3 pièces, dans immeubles anciens, fourneau à mazout, douche, rue du Progrès. 65254

APPARTEMENT

de 4 pièces, chauffage central, salle de bain, av. Léopold-Robert. 65255

APPARTEMENTS

de 2 pièces, dans immeubles anciens, chauffage central, salle de bain, rue Combe-Grieurin. 65256

STUDIOS

meublés ou non meublés, rues de la Promenade, Confédération, Locle. 65257

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

Si vous voulez boire
et pouvez le faire,
c'est votre affaire;

Si vous voulez arrêter
et ne pouvez le faire,
c'est peut-être notre affaire.

A.A. Alcooliques Anonymes
Case postale 866
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 66 04. 63194

Multisols

linos - plastique - tapis -
tapis de milieu - parquets

A. Grilli
Paix 84 - Tél. (039) 23 92 20

JA JEAN-CHARLES AUBERT
Fiduciaire et régie
immobilière
Av. Charles-Naine 1
Tél. (039) 26 75 65
La Chaux-de-Fonds

Très bel appartement de 2 chambres

à louer pour le 28 février 1983,
dans le quartier de l'usine électrique. Ascenseur et service de conciergerie dans l'immeuble. Loyer mensuel Fr. 339.- + charges. 64958

TOM and JERRY



METRO-GOLDWYN-MAYER INC. 9461

© COSMOPRESS, GENÈVE

SPORTS

Durant la période des fêtes de fin d'année Les fondeurs régionaux n'ont pas chômé

Faute de neige, la «Sibérienne» a été repoussée au dimanche 16 janvier toujours dans la vallée de La Brévine. Malgré le renvoi de cette compétition initialement prévue le dimanche 2 janvier 1983, les amateurs de ski de fond de la région n'ont pas chômé durant la période des fêtes de fin d'année.

Plusieurs clubs de ski sont tout de même arrivés à proposer des parcours intéressants aux fondeurs. Ainsi le Ski-Club Chasseron a pu organiser ses courses de relais dans de bonnes conditions le 24 décembre. Le Ski-Club du Locle en a profité pour se mettre en évidence remportant assez facilement la course (3 x 8 m) réservée aux juniors et seniors.

Dans la région des Cluds, la Coupe du Chasseron a été remportée chez les OJ (filles - garçons) et dames par l'équipe de Bex. Les Vaudois ont précédé Couvet (Andry Zybach, Laurent Kypfer et C.-Alain Müller) et la deuxième formation du Brassus.

Sur une neige poudreuse (-6 degrés), Le Locle s'est imposé sans grand problème dans les 3 x 8 km réservés aux équipes juniors-seniors. Jean-Marc Dreyer (meilleur temps du 1er relais), Jean-Daniel Sauser et Daniel Sandoz (meilleur temps absolu) ont devancé Plasselb (Anton et Venanz Egger ainsi que Hans Puerro) d'une minute et dix secondes ainsi que Les Cernets-Verrières (Pierre-Eric, Jean-Pierre et André Rey) de plus de deux minutes.

NEUCHÂTELOIS EN VERVE

Malgré le peu de neige, le Ski-Club Le Brassus a réussi à organiser, sur un parcours de remplacement il est vrai, la course de fond de la Thomassette le mercredi 29 décembre. Cette épreuve comptant pour la Coupe romande s'est disputée à La Fougère par beau temps. Les OJ (filles et garçons), les dames, les juniors et les messieurs ont effectué des parcours variant entre 6,4 et 15,4 km. Les fondeurs neuchâtelois se sont mis en évidence remportant quatre victoires dans les dix catégories possibles.

Chez les filles OJ I, Natacha Denis du Locle a battu sa camarade Florence Marchon. Chez les dames, Marianne Huguenin de La Brévine est arrivée deuxième derrière Ruth Rombach de Blonay. Jean-Denis Sauser du Locle a gagné la course des juniors I et II devançant Jean-Marc Coendet de Blonay et Thierry Huguenin de La Brévine. En élite, André Rey des Cernets-Verrières s'est littéralement promené laissant Steve Maillardet des Cernets-Verrières et Serge Lüthi de Blonay à plus de deux minutes. Enfin Claudy Rosat de La Bré-

vine en a fait de même chez les messieurs (II, III et IV).

DANIEL SANDOZ BRILLANT

A défaut de pouvoir courir à La Brévine, les fondeurs de la région ont pris le chemin du canton de Vaud. Au-dessus de Montreux, le Ski-Club de Blonay s'est chargé d'organiser le 11e concours de fond des Pléiades. Malgré un temps couvert et une température de -1 degré, quelque 150 concurrents ont effectué les parcours variant entre 3,5 et 15 km selon les catégories.

Les jeunes de Saignelégier se sont imposés chez les filles OJ (1re Anne-Claude Marchon, 2e Florence Chopard) et les garçons OJ I (Philippe Schwob).

Chez les dames, La Chaux-de-Fontaine Patricia Gacond a fêté un joli succès. L'unique Romande de l'équipe nationale de ski de fond s'est imposée devant Görel Bieri de Plasselb et Ruth Rombach de Blonay.

Dans la course des juniors (I et II), Christian Marchon de Saignelégier a réussi à terminer sur le podium (3e).

Le Loclois Daniel Sandoz s'est brillamment comporté. Dans une forme optimale depuis le début de la saison, le fondeur des Montagnes neuchâtelois a devancé tous ses camarades de l'équipe nationale présents aux Pléiades. Fritz Pfeuti de Sangernboden s'est incliné pour trois secondes, André Rey des Cernets-Verrières pour 18"9, Hans Puerro de Plasselb pour 40"8 et Jean-Philippe Marchon de Saignelégier pour 1'5"4. Relevons encore les excellentes 7e et 10e places des Chaux-de-Fonniers Laurent Gacond et Sylvain Guenat.

Chez les seniors, Claudy Rosat de La Brévine a, une fois de plus, dominé ses adversaires.

L. G.



Claudly Rosat, de La Brévine, s'est imposé tant au Brassus qu'aux Pléiades dans la catégorie des seniors. (Photo Schneider)

Au cyclocross de Muntelier Seul Pascal Richard...

Albert Zweifel a remporté, dimanche, le cyclocross international de Muntelier, près de Morat. Les Romands ne sont malheureusement pas parvenus à inquiéter les coureurs d'Outre-Sarène ou de l'étranger. Bien qu'il soit d'expression allemande, c'est le sociétaire de la Pédale fribourgeoise, Beat Nydegger, qui, avec son quinzième rang, termine premier Romand. Terrapont, Burnier et Vial prennent respectivement les places 20, 24 et 28.

Le vice-champion du monde junior 1981, Konrad Morf s'impose en catégorie B. Blessé en début de saison après un accident en Pologne (clavicule cassée), Pascal Richard opère un magnifique retour en forme en prenant la médaille de bronze. Le coureur de Boudry, Patrick Schneider obtient une bonne 17e place à quelques secondes seulement du 13e. Sur un parcours qui ne lui convenait pas particulièrement, Schneider ne concède que 3'22" au vainqueur. Autre Neuchâtelois en lice, Jean-Marc Divorve termine 37e à un tour.

CLASSEMENTS

Catégorie A: 1. Albert Zweifel, Rueti, 1 h. 02'30". - Puis 15. Beat Nydegger, Fribourg, à 3'08"; 20. François Terrapont, Payerne, à 4'56"; 24. Dominique Burnier, Rennaz, à 6'12"; 28. Laurent Vial, Payerne, à 1 tour.

Catégorie B: 1. Konrad Morf, Kloten, 43'58"; 2. Rolf Hofer, Steinmaur, à 11"; 3. Pascal Richard, Orbe, à 31"; 4. René Stuessi, Baech, à 40"; 5. Christian Vontobel, Fehraltos, même temps. - Puis: 17. Patrick Schneider, Boudry, à

3'22"; 23. Dominique Favre, Fribourg, à 4'46"; 31. Ali Dridi, Echallens, à 6'12"; 37. Jean-Marc Divorve, Saint-Blaise, à 1 tour. (wp)

En Espagne

Encore Blaser

Après s'être imposé la veille lors du cyclocross international de Zizurkil, en pays basque espagnol, le Genevois Gilles Blaser a récidivé en l'emportant, à Azpeitia, devant un autre Suisse, Carlo Lafranchi.

Azpeitia (Pays basque espagnol). Cyclocross international: 1. Gilles Blaser (S) 20,5 km. en 1 h. 00'35"; 2. Carlo Lafranchi (S) à 25"; 3. Jose Ramon Elizaguirre (Esp) à 1'22". (si)

Tennis

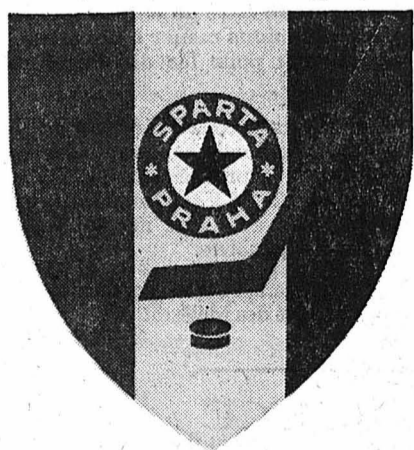
A Melbourne

Cash vainqueur

Gagnant du tournoi juniors de Wimbledon, le jeune Australien Pat Cash (17 ans) a fêté sa première grande victoire au sein de l'élite en remportant le tournoi du Grand Prix de Melbourne, une épreuve dotée de 75.000 dollars. En finale, Pat Cash a pris le meilleur sur son compatriote Rod Frawley par 6-4 7-5. Résultats des finales:

Simple messieurs: Pat Cash (Aus) bat Rod Frawley (Aus) 6-4 7-5. Simple dames: Elizabeth Minter (Aus) bat Amanda Tobin (Aus) 1-6 6-2 6-2. (si)

Tournoi de Noël à Prague Dure réalité pour les minis du HCC



Sparta Prague a terminé deuxième.

Invités, du 27 au 29 décembre, à participer à un tournoi «minis» à Prague, les hockeyeurs du HC La Chaux-de-Fonds ont dû affronter des équipes plus fortes que la leur sur le plan technique. Bénéficiant d'une préparation intensive à raison de sept heures de glace par semaine contre deux entraînements de ¼ d'heure pour nos joueurs, les jeunes sportifs tchèques ont fait étalage de leur rapidité en patinage et d'un jeu collectif structuré sur le même modèle que celui de leurs aînés.

Malgré son classement, l'équipe chaux-de-fonnière, menée par son entraîneur Jean-Pierre Huguenin, n'a pas démerité et a obtenu des scores relativement serrés par rapport à la qualité de ses adversaires.

HCC - Landshut (RFA) 2-6
HCC - Sparta Prague 0-3
HCC - Slavia Prague 1-8
HCC - Budejovice 0-7

Coupe Fair Play: HC La Chaux-de-Fonds.

Classement des deux groupes: 1. Kladno; 2. Sparta Prague; 3. Pilsen; 4. Slavia Prague; 5. Landshut (RFA); 6. Pardubice; 7. Budejovice; 8. HC La Chaux-de-Fonds. (sp)

Au Canada

Défaite de l'URSS

Pour le quatrième match de sa tournée nord-américaine, l'équipe d'URSS a subi sa deuxième défaite: à Calgary, elle a en effet été battue par les Calgary Flames par 3 à 2 (1-0 2-1 0-1), au terme d'une rencontre jouée devant plus de 7000 personnes. Les cinq buts de ce match passionnant ont tous été obtenus en supériorité numérique. Le but de la sélection russe était gardé pour cette rencontre par Mychkin. Le deuxième gardien soviétique jouait déjà lors de la défaite initiale concédée en début de tournée à Edmonton (3-4). Si bien que Vladislav Tretiak, le gardien titulaire, n'a toujours pas été battu dans cette tournée puisqu'il jouait lors des deux rencontres gagnées par son équipe (3-0 à Québec et 5-0 à Montréal).

Calgary Flames - URSS 3-2 (1-0 2-1 0-1). Stampede Corral. 7500 spectateurs. Buts: 16. Nilsson 1-0; 21. Chouinard 2-0; 29. Larionov 2-1; 33. McDonald 3-1; 45. Krutov 3-2. (si)

Mauvaises conditions d'enneigement Epreuves de Pfronten annulées

En raison des mauvaises conditions d'enneigement, les épreuves féminines de Coupe du monde - une descente et un super-g - qui devaient avoir lieu les 8 et 9 janvier à Pfronten ont dû être annulées. Les organisateurs locaux ont travaillé d'arrache-pied durant tout le week-end de Nouvel An afin de préparer la piste mais un brusque redoux, dû au fohn et survenu lundi, a définitivement ruiné tous leurs espoirs de faire disputer ces deux courses.

Cette annulation devrait faire le jeu de la Suisse Erika Hess. Récemment opérée du ménisque, la gagnante de la Coupe du monde envisage en effet de faire sa rentrée à Ruhpolding (RFA), le 11 janvier prochain, à l'occasion d'un slalom de Coupe du monde. L'annulation des courses de Pfronten lui permettront ainsi de

renouer avec la compétition sans avoir manqué la moindre épreuve de Coupe du monde.

PARCOURS MODIFIÉ

Ces brusques variations de température enregistrées sur l'ensemble du massif alpin ne menacent toutefois pas l'organisation du slalom masculin de Coupe du monde prévu mardi à Parpan et qui aura bien lieu par contre, il a d'ores et déjà été décidé de modifier le parcours du slalom géant masculin de Coupe du monde prévu le 11 janvier à Adelboden. Le départ sera remonté jusqu'à Tschentalp-Schwanfeldspitz.

Ce parcours de réserve a d'ailleurs déjà été utilisé à plusieurs reprises ces dernières années, la dernière fois lors de la Suédois Ingemar Stenmark s'était imposé en 1979. (si)

Avez-vous gagné?

SPORT-TOTO

Concours No 1: 9 gagnants avec 12 points = Fr. 2352,20; 116 gagnants avec 11 points = Fr. 182,50; 1107 gagnants avec 10 points = Fr. 19,10.

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 60.000,-.

TOTO-X

Concours No 1: 2 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire = Fr. 6447,95; 29 gagnants avec 5 numéros = Fr. 1778,75; 1100 gagnants avec 4 numéros = Fr. 35,15; 15.730 gagnants avec 3 numéros = Fr. 4,90.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 570.000,-.

LOTÉRIE À NUMÉROS

Tirage No 1: 5 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire = Fr. 60.000,-; 173 gagnants avec 5 numéros = Fr. 2323,30; 8832 gagnants avec 4 numéros = Fr. 50,-; 134.849 gagnants avec 3 numéros = Fr. 5,-.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 900.000,-.

PARI-TRIO

Courses françaises, à Vincennes, du 1er janvier, trio: dans l'ordre: Fr. 801,65; dans un ordre différent: Fr. 100,20. Quarto: dans l'ordre: Fr. 1005,45; dans un ordre différent: Fr. 167,60.

A Vincennes, du 2 janvier, trio: dans l'ordre: Fr. 2155,90; dans un ordre différent: Fr. 172,45. Quarto: n'a pas été réussi dans l'ordre. Cagnotte: Fr. 2239,30; dans un ordre différent: Fr. 925,40.

A Cagnes-sur-Mer, du 2 janvier, trio: n'a pas été réalisé dans l'ordre. Cagnotte: Fr. 5308,60; dans un ordre différent: Fr. 1754,60. Quarto: n'a pas été réalisé dans l'ordre. Cagnotte: Fr. 2666,55; dans un ordre différent: Fr. 1333,30. (si)

Dans le monde du football

● Ivan Gudelj, demi d'Hajduk Split et de l'équipe nationale, a été élu meilleur joueur de l'année en Yougoslavie. Agé de 22 ans, Gudelj a été plébiscité par les 18 capitaines du championnat yougoslave, qui l'ont tous placé en tête.

UN REMPLAÇANT

● Le Brésilien Jair Goncalves, attaquant du Penarol de Monte-Video, champion d'Amérique du Sud et vainqueur de la Coupe intercontinentale, pourrait selon certaines informations diffuses en Uruguay remplacer provisoirement Diego Maradona, absent pour plusieurs semaines à cause d'une hépatite virale, au FC Barcelone. Ces mêmes sources avancent le chiffre de 500.000 dollars pour un prêt de six mois.

UNE PREMIÈRE

● Depuis le jour de l'an 1921, Celtic Glasgow n'était plus jamais parvenu à battre Glasgow Rangers, à Ibrox Park. Le 1er janvier 1983, ils ont réussi: 2-1, grâce à un but de Nicholas à vingt minutes de la fin du match, devant 42.000 spectateurs.

QUELLE MANIE

● Une nouvelle manie des «Hooligans» britanniques: ils jettent des pièces

de monnaie sur les joueurs. Résultat: Noël Blake, de Birmingham City, a été touché sous l'œil droit par une pièce de dix pence, lancée par un supporter d'Aston Villa...

LA CAUSE

● Le mauvais rendement des deux vedettes étrangères de la Juventus semble être la cause de tous les maux pour les «Tifosi» du Stadio Comunale de Turin. A l'issue du match de dimanche, où la «Juve» a dû partager les points sur son terrain avec Cagliari, les «Ultras» se sont faits menaçants envers Boniek et Platini, dont les voitures ont été l'objet d'un traitement spécial, à coups de pieds.

GIRESSÉ A SIGNÉ

● Le demi Alain Giresse, capitaine de l'équipe des Girondins de Bordeaux, a renouvelé le contrat qui le liait avec son club. Claude Bez, le président du club bordelais, a annoncé la nouvelle lors du premier entraînement de l'année effectué par les Girondins, lundi. L'international bordelais, élu meilleur joueur de l'année 1982 en France, aurait signé un nouveau contrat de trois ans. (si)

Championnats suisses de patinage artistique Genevoise favorite chez les dames

C'est sur la patinoire de l'Obersee, à Arosa, que se dérouleront les championnats suisses de patinage artistique, du 6 au 9 janvier.

Chez les filles, la favorite sera Myriam Oberwiler. Cette Genevoise de 20 ans, tenant du titre, comptera comme adversaires principales, les sœurs davosiennes Sandra et Claudia Cariboni, âgées, respectivement de 19 et 22 ans. A suivre également, Claudia Villiger (13 ans), récemment 8e au championnats du monde juniors à Sarajevo. 15 filles sont inscrites.

Chez les garçons, Olivier Hoener, un Zurichois âgé pourtant de 16 ans seulement, tentera d'obtenir son 4e titre national. Son adversaire le plus sérieux parmi les 7 inscrits sera le champion des années 1977 et 1981, Richard Furrer (19 ans, Wetzikon).

En danse, Gabriella et Marco Ferpozzi (Weinfelden SG) défendent leur titre, alors que chez les couples, celui-ci ne devrait pas échapper à Gaby et Joerg Galambos (Illnau-Effretikon), puisque la paire zurichoise sera seule en lice. (si)

SPORTS

Pour la reprise du championnat suisse de hockey sur glace Faux pas interdit pour la troupe de Christian Wittwer

Le championnat suisse de hockey sur glace reprendra ses droits ce soir. Toutes les formations de ligue nationale devront batailler ferme ces prochaines semaines afin de se placer en vue des tours finals.

Les amateurs de hockey de la région suivront donc avec attention les prochaines rencontres prévues aux Mélèzes. Le HC La Chaux-de-Fonds est classé à l'avant-dernier rang du groupe ouest de ligue nationale B. Or le nombre de points (bonus) attribué au début du tour final de relégation (six équipes) en 1re ligue (un seul relégué) dépendra du classement (7 points au 1er, 5 au 2e, 4-3e, 3-4e, 2-5e, 1-6e). Les hockeyeurs chaux-de-fonniers sont donc placés au pied du mur. Ce soir face à Grindelwald aux Mélèzes le plus petit faux-pas est devenu interdit.

Après la trêve ayant permis aux sélectionnés de l'équipe nationale de se mettre en évidence au tournoi internationaux de Fribourg et à Davos de participer à la Coupe Spengler, les formations de LNA seront aussi à pied d'œuvre. L'intérêt du championnat résidera essentiellement dans la lutte, en queue du classement, entre les équipes concernées par le tour de relégation. Ambri-Piotta possèdera, dans le derby tessinois, une dernière chance de revenir se mêler à cette lutte.

Davos aura-t-il complètement récupéré de ses efforts consentis entre Noël et Nouvel-An? La fatigue des meilleurs Davosiens pourrait coûter

cher en terre zurichoise. Kloten est sérieusement menacé. Mais les «Aviateurs» n'ont pas abandonné tous espoirs de participer au tour «pour le titre».

Par Laurent GUYOT

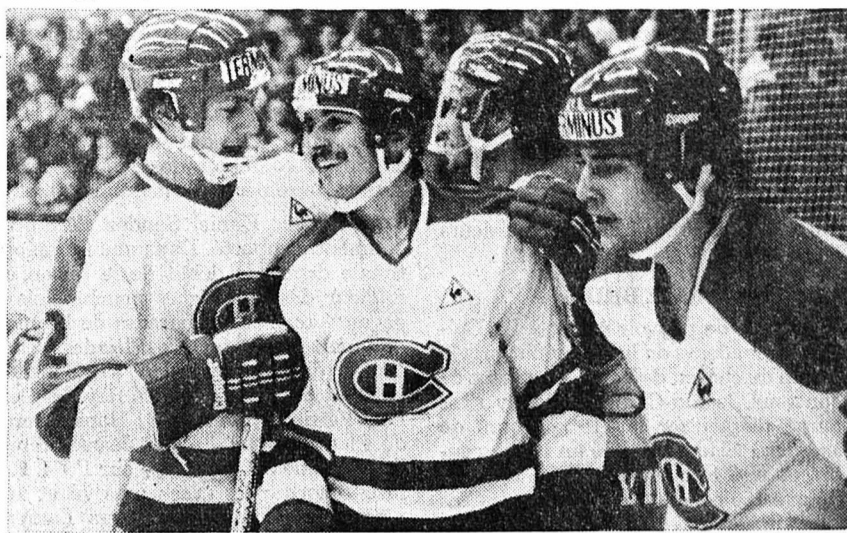
A la patinoire de Saint-Léonard, où l'on jouera à guichets fermés, Bienne ne sera pas mieux loti face au HC Fribourg-Gottéron toujours redoutable à domicile.

Seul Arosa pourrait passer une soirée relativement agréable au vu de l'affiche. Mais les protégés de Lilja ont disputé deux matchs de Coupe d'Europe en deux jours!

LUTTE À TROIS

Dans le groupe ouest de LNB, la lutte pour les deux billets donnant droit au tour de promotion-relégation se jouera entre trois équipes, soit Sierre, Berne et Lausanne.

A coup sûr, l'Allmend bernois sera plein pour le choc de la soirée entre le CP Berne et Lausanne. Les Vaudois voudront éviter la défaite à tout prix. Mais les hommes de Craig Sarnier bénéficieront de l'appui des supporters. En Haut-Valais, Sierre ne



Les joueurs du HC La Chaux-de-Fonds seront-ils aussi heureux, ce soir, au terme de la rencontre les opposant à Grindelwald? (Photo Schneider)

devrait pas connaître trop de problèmes pour obtenir une victoire face à Viège et conserver du même coup sa position de chef de file.

En recevant Langenthal sur sa patinoire, le HC Ajoie pourrait bien rendre un précieux service au HC La Chaux-de-Fonds. Les hommes de Christian Wittwer, en cas de victoire sur Grindelwald, possèderaient alors une avance de quatre points - à cinq rencontres de la fin du tour préliminaire - sur la lanterne rouge. Les Chaux-de-Fonniers se battraient pour l'obtention des trois, voire quatre points accordés au début du tour final de relégation en 1re ligue. Mais nous n'en sommes pas encore là! Les Oberlandais ne se déplaceront pas en

victimes expiatoires dans notre région.

Dans le groupe est de LNB, la situation est serrée. Les cinq premiers ne sont séparés que par cinq points. Olten et Zurich, respectivement premier et deuxième, n'ont donc pas assuré leur participation au tour final de promotion-relégation. L'équipe de Barry Jenkins jouera d'ailleurs ses deux premiers matchs de l'année à l'extérieur et contre des prétendants (Dübendorf et Coire) à l'ascension.

En revanche Wetzikon, Herisau et Grasshoppers sont déjà quasiment classés définitivement en fonction du tour de relégation en 1re ligue. Ces trois équipes ont subi la domination des autres formations.

Avant La Chaux-de-Fonds - Grindelwald

Une reprise lourde de sens!

Six matchs seront encore disputés avant la ronde infernale, appelée aussi tour de relégation. Le HC La Chaux-de-Fonds, d'ici le 22 janvier, jouera trois fois à domicile (Grindelwald, Langenthal et Lausanne) et se déplacera à Berne, à Viège et en Ajoie. On fera alors le point avant d'attaquer la dernière ligne droite.

LA PAUSE?

Elle ne fut que symbolique, pour tous! Gord Mac Farlane et Peter Shier ont pris part à un tournoi international à Grenoble, avec une sélection de Canadiens d'Europe. Trois matchs contre des

équipes de première division, de Finlande, d'URSS et Brändön University. Les jeunes Daniël Dubois, Patrice Niederhauser, Christian Caporosso et J.-Pierre Switalski ont défendu les couleurs nationales des «moins de 19 ans» lors d'un tournoi quadrangulaire à Berne. Le gardien Cédric Lengacher a été appelé avec les «moins de 21 ans» qui ont affronté la Yougoslavie, l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest dans la Péninsule et Lugano en chemin.

Les «sédentaires» quant à eux ne sont pas restés inactifs, loin de là. Six entraînements leur ont été réservés depuis le match contre Brandon University. Comme on le voit, la fameuse «cassure» ne fut en réalité que théorique. Et tout ce beau monde s'est retrouvé dès le 2 janvier, de midi à 14 heures et hier soir pour un ultime entraînement en commun avant d'affronter la dure réalité qui s'appelle championnat. Grindelwald, qui possède actuellement un point d'avance sur les Chaux-de-Fonniers sera ce soir leur premier contradicteur dans cette course à la confiance avant le rush final.

Pour l'heure pas de problèmes majeurs pour l'équipe de Christian Wittwer. Le contingent, excepté Robert Wiesmann suspendu pour raisons disciplinaires, est au complet et paraît en forme.

Nous avons fait le point en compagnie de Toni Neining, Daniel Piller et Christian Wittwer, respectivement capitaine, responsable technique et entraîneur de la formation des Mélèzes.

DES POINTS COMMUNS

Réalisme, optimisme raisonnable, volonté inébranlable sont les points communs de leurs déclarations.

Toni Neining (capitaine): Nous sommes bien préparés et en bonne condition physique. Chacun a maintenant pris conscience de l'importance de ce qui reste à faire. L'apport moral et le punch de nos différents sélectionnés devrait être un atout précieux pour nous tous.

Daniel Piller (responsable technique): C'est reparti une fois encore. La coupure ne fut pas trop importante et nous avons travaillé fermement pour défendre nos chances, sur le plan technique en particulier. Dès maintenant, tout devient très important; chaque match servira de préparation morale et de mise en confiance pour le tour final.

Christian Wittwer (entraîneur): La chasse aux points devient primordiale avant d'aborder le tour final. Nous voulons laisser la dernière place à d'autres et aborder chaque rencontre avec détermination et sans calculs. Je vais m'efforcer de stabiliser maintenant un contingent, restreint de toute manière. Il s'agira d'appliquer une tactique fondée sur un travail de base de longue haleine qui devrait nous mener à notre meilleur niveau pour les dix dernières rencontres.

Par ailleurs, le comité directeur du HC La Chaux-de-Fonds annonçait hier que le joueur de la première équipe, Robert Wiesmann, (22.2.63, ex-Frauenfeld) avait été suspendu avec effet immédiat pour raisons disciplinaires.

Plus que jamais, il s'agira de serrer les rangs du côté des Mélèzes!

G. Kurth

Pour les novices-élites du HCC

Deux minutes de trop!

● LA CHAUX-DE-FONDS - UNI MONTREAL 3-5 (2-1 0-1 1-3)

Devant plusieurs dizaines de spectateurs ravis, les novices-élites du HC La Chaux-de-Fonds ont tenu la dragée haute à l'Université de Montréal. Les jeunes Canadiens ont finalement effectué la différence dans les deux dernières minutes de la rencontre. Cette dernière s'est disputée sur un rythme rapide. Les jeunes Chaux-de-Fonniers, notamment la ligne Bergamo - Stehlin - Tavernier, a manqué d'un peu de réussite et s'est heurtée à un gardien excellent dans ses interventions au gant. Chez les Canadiens, le petit Christian Lussier et la ligne Anglehart - Vozer - Savaria ont laissé la meilleure impression.

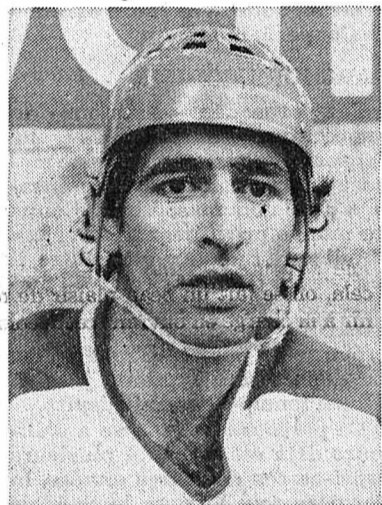
HC La Chaux-de-Fonds: Kaufmann; Challandes, Vuille; Bergamo, Stehlin, Tavernier; Trummer, Geinoz; Niederhauser, Monnin, Fleuti; Clémence, Goumaz, Coeudevez; Rohrbach, Opplinger.

Université Montréal: Dausereau; Gosselin, Stéphane Lussier; Doucet, Christian Lussier, Hivon; Belec, Morissette, Provost; Anglehart, Vozer, Savaria; Munroe, Mathieu, Boudreau.

Arbitres: MM. Singy et Aubry.
Buts: 2'06 Mathieu 0-1; 2'48 Bergamo 1-1; 14'22 Fleuti 2-1; 22'11 Savaria 2-2; 38'24 C. Lussier 2-3; 42'14 Stehlin 3-3; 43'10 Anglehart 3-4; 43'50 Doucet 3-5.
L. G.

HC La Chaux-de-Fonds Faites connaissance avec...

... Frédy Marti



A 28 ans (il fêtera ses 29 ans le 3 avril prochain), évoluant au poste de centre-avant, Frédy Marti est sans doute à l'heure actuelle l'un des fer de lance de l'attaque chaux-de-fonnrière. Il est aussi en passe de réaliser sa meilleure saison sous le maillot du club des Mélèzes, un maillot qu'il a retrouvé en automne 1981. En effet, dès l'âge de 10 ans, Frédy Marti a fait toutes ses classes au HC La Chaux-de-Fonds. En juniors élites, en compagnie d'Eric Girard, Pierre-André Reuille, Pierre-Alain Amez-Droz, Rolf Leuenberger et autres Jean-Jacques Stauffer, il a disputé notamment à trois reprises les finales du championnat suisse, terminant à chaque fois à la deuxième place. Il a aussi été sélectionné en équipe nationale juniors. Et puis, en 1972, il a été intégré à l'équipe fanion. Durant plusieurs matchs, il a joué aux côtés de Bruno Wittwer et... Toni Neining. Ce fut une expérience formidable dit-il. Mais voilà, j'ai connu quelques problèmes en raison de mon comportement un peu trop turbulent aux yeux de certains. Aussi, au bout de quelques mois, on n'a plus voulu de moi. Désirant absolument continuer à pratiquer ce sport, j'ai été contraint de changer d'horizon. Neuchâtel m'a fait des offres. Je m'y suis tellement plu que j'y suis resté six ans.

Avec le club du chef-lieu, il a connu deux ascensions en LNB et malheureusement deux relégations avant son retour dans les Montagnes neuchâteloises, un retour provoqué essentiellement par ses obligations familiales et professionnelles. Marié, père de deux enfants, électricien de profession, Frédy Marti se montre optimiste quant à l'issue de cette saison. J'ai la conviction que nous nous maintiendrons en LNB. Cela sera certes difficile et la lutte très acharnée. Mais vu l'ambiance extraordinaire qui règne au sein de l'équipe, la grande psychologie de notre entraîneur, sa manière de nous motiver, de nous mettre en confiance, je suis certain que nous franchirons avec succès les principales et déterminantes difficultés.

Michel DERUNS

Sportif de la semaine

Jacques Noël

Il faut que cesse l'hémorragie des clubs romands, qu'Ajoie et La Chaux-de-Fonds sauvent leur place en LNB. C'est le souhait exprimé, à quelques heures de la reprise du championnat suisse de hockey sur glace, par l'entraîneur canadien Jacques Noël, à la tête de l'équipe de Porrentruy depuis trois saisons.

Cet homme de 35 ans, marié, père de trois enfants, ancien maître de sport à Montréal, qui a propulsé Ajoie en LNB, aborde d'ailleurs cette dernière ligne droite avec beaucoup d'appréhension. Et il n'hésite pas à qualifier de ridicule la formule actuelle du championnat. Personne aujourd'hui ne peut dire qui, au soir du 27 février, terminera à la dernière place du classement. Même l'équipe qui partira avec sept points n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise. Il suffit qu'elle perde ses deux premiers matchs pour qu'elle se retrouve dans une situation préoccupante. Aussi, il ne fait aucun doute que le facteur chance jouera un rôle important lors des 10 dernières rencontres. Pour ma part, je ne considère pas Grindelwald et Langenthal comme battus d'avance. La lutte sera donc certainement extrêmement serrée. Seules les équipes en forme, pouvant compter sur leurs effectifs complets seront en mesure de se tirer d'affaire.

Pour l'instant, je suis extrêmement satisfait de la performance de mon équipe. Nous nous étions fixés comme but de récolter un point par match. A deux unités près, notre objectif est atteint. Et suivant notre condition lors des six prochaines confrontations, je pense que nous pouvons envisager d'avancer Viège au classement. Je souhaite en tout cas que mon équipe donne le maximum d'elle-même, quoi qu'il advienne!



Quant à son avenir personnel, Jacques Noël se montre très évasif. Une saison à la fois, affirme-t-il. On verra au mois de février.

Si d'aventure il devait quitter Ajoie, il y a fort à parier qu'il demeurerait en Suisse. Et dire qu'il a longtemps hésité à traverser l'Atlantique!

En 1976, il a vécu un peu moins d'un an à Bordeaux, ville qu'il a connue à l'occasion de son voyage de noces. J'y ai été engagé comme entraîneur. J'en garde un souvenir très mitigé raconte-t-il. A l'époque nous jouions dans une sorte de hangar qui n'avait rien de comparable avec les patinoires helvétiques. De plus, avec les gars, nous ne disposions que d'un seul palet pour nous entraîner. Au vu de cette expérience, à mon retour au Canada en 1977, je m'étais juré de ne plus jamais remettre les pieds en Europe. Deux ans plus tard, Réal Vincent m'a contacté, me demandant si j'étais disposé à reprendre une équipe suisse. J'ai refusé catégoriquement. Il est revenu plusieurs fois à la charge. Puis, une interview télévisée de Jacques Lemaire, évoquant son expérience valaisanne m'a fait réfléchir. Finalement Charly Corbat, directeur technique du HC Ajoie, est parvenu à me convaincre. C'est ainsi que j'ai débarqué à Porrentruy. Avec le recul, c'est une décision que je ne regrette point. Bien au contraire!

Michel DERUNS

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Patinoire: 20 h., La Chaux-de-Fonds - Grindelwald.
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: expos. architecture paysanne, fermée.
Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h. expos. artistes de Winterthur.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., expos. insectes et fleurs de nos régions, dessins d'Ed. Urech.
Musée d'histoire et médaillier: lundi au vendredi sur demande, samedi et dimanche 10-12 h., 14-17 h.
Home médicalisé La Sombaille: expo de Noël, dessins, gouaches, collages.
Rond-Point des Artisans: expos. céramiques, tissages et jouets en bois.
Galerie Louis Ducommun: mardi, jeudi, samedi, 17 h. 30-21 h.
Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, mercredi 17-19 h.
Ludothèque: Serre 3, fermée.
Artothèque: Serre 7, fermée.
Patinoire: 9-11 h. 45, 14-16 h.

Piscine Numa-Droz: fermée.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Centre de rencontre: 16-18 h., 20-22 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, ma et ve 19-23 h., me 14-23 h., chaque 2e week-end.
Informations touristiques ADC: tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 33, 8-12, 14-16 h.
Parents inform.: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18 h.
Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 22 12 48.
Information allaitement: tél. 35 13 88 ou (038) 36 17 68.
Crèche de l'amitié: Manège 11, tél. 23 18 52.
Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89. Baby sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Information diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.
Assoc. des sourds: perm. dernier jeudi du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, fermée.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, mercredi 14-19 h., jeudi 14-18 h.
Pro Senectute: L.-Robert 53, tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., jeudi fermé.
Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél. 22 32 44.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42. Mardi et jeudi, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): Traitement, coord. et prév. de l'alcoolisme, tél. 22 28 84.
SOS alcoolisme: tél. (039) 22 41 91.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 66 04; case postale 866.
La Main-Tendue: No 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. (039) 28 11 13, lundi 14-22 h., mardi à vendredi 14-20 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Coop 1, Neuve 9. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Assoc. pour la défense des chômeurs: tél. 22 47 16, lun à ve de 14 h. à 18 h., 20-22 h.; tél. 26 83 09 tous les jours sauf mardi, 18-21 h.
Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, tél. 23 45 65, ouvert 17-19 h.
Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lundi au vendredi 11-12 h., 17-18 h.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

CINÉMAS
Corso: 20 h. 30, La boum 2.
Eden: 20 h. 30, Je ne suis pas un homme facile; 18 h. 30, Julie pile ou face.
Plaza: 20 h. 30, La balance.
Scala: 20 h. 45, Comédie érotique d'une nuit d'été.

SPORTS

Tous les jours des reportages, des photos, des commentaires et des résultats.

Neuchâtel

Bibliothèque Ville: lecture publique, lundi 13-20 h., mardi-vendredi 9-20 h., samedi 9-17 h. Fonds général, lundi-vendredi 10-12 h., 14-17 h., jeudi jusqu'à 21 h., samedi 9-12 h.
Jazzland, La Rotonde: 21 h. 15-2 h.
Plateau libre: 22 h., Bob Jambé.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-21 h., expos. Archets français du 18e siècle à nos jours; sculptures de Heinz Schwarz.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie de l'Evoile: expos. peinture neuchâtoise du 19e siècle, 9-12 h., 14-18 h. 30.
Galerie Ideas: expos. photos de Hanspeter Bagattini.
Centre culturel: expo peintures Robert de Montmollin, 10-12 h., 14-20 h.
Collège latin: expos. Alice de Chambrier 1882-1982, 8-21 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop, rue du Seyon. Ensuite tél. 25 10 17.
Information diabète: av. DuPeyrou 8, mardi après-midi, tél. 24 11 52.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS
Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, E.T.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, La boum 2.
Bio: 15 h., 17 h., Brisby et le secret de Nimh; 20 h. 45, Le dernier tango à Paris.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Annie.
Rex: 20 h. 45, SAS Malko à San Salvador.
Studio: 15 h., 21 h., Les aristochats.

Château Valangin: fermé pour travaux.
Hôpital et maternité: Landeyeux, tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
Main-Tendue: tél. 143.
Protoc. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers
Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ.
Les Bayards, atelier Lermite: expo gravures de Josette Coras, 14-17 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.
Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse, tél. 63 17 17.
Police du feu: tél. 118.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Hôpital et maternité: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.
La Main-Tendue: tél. 143.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, tél. (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, tél. (032) 97 14 48. Bévilard, rue Principale 43, tél. (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): merc. 16-18 h., vendr. 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: mar. 15-17 h., ve. 16-18 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, tél. 41 26 63.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Voirel, tél. 41 20 72.
Hôpital: tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelary
Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan
Bureau de renseignements: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu: 118.
Police cantonale: tél. 97 40 69.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: Collège 11, tél. 97 62 45, vendr. 15-17 h.

Tavannes
Vivarium Ophidia: mercredi, samedi, dimanche, 14-18 h. Expos. coquillages de René Fuchs.

Moutier
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors heures de bureau tél. 93 12 53.
Service du feu: tél. 93 18 18.

Police cantonale: tél. 93 38 31.
Police municipale: tél. 93 33 03.
Hôpital: tél. 93 61 11.
Ambulance: 93 40 40.
Sœur visitante: tél. 93 14 88.
Sœurs garde-malades: tél. 93 18 69.
Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
Baby-sitting: tél. 93 38 84.
Pharmacie d'office: Greppin, tél. (032) 93 18 71.

Bienne

Société des beaux-arts: expo de Noël. 16-18 h., 20-21 h. 30.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: pour bénéficier de ce service, tél. 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

Le Noirmont

Cinéma: 20 h. 30, Alexandre Nevsky.

Saignelégier

Ludothèque: mardi, 14 h. 30-17 h.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Police cantonale: tél. 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: tél. 51 22 44.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury: tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Aide familiale: tél. 51 11 04.

Delémont
Cinéma Lido: 20 h. 30, Amoureux fou.
Cinéma La Grange: 20 h. 30, Les chariots de feu.

Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi 15-19 h., mercredi 16-20 h. 30, vendredi 14-18 h.
Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi 14-17 h. 30.
Ludothèque (rue du Fer 4): fermée.
Piscine couverte: lundi à vendredi 9-21 h., mardi 11-21 h.
Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
Bureau office de renseignements: tél. 22 66 86.
Services industriels: tél. 22 17 31.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 21 53 53.
Police municipale: tél. 22 44 22.
Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Misez, tél. 22 11 93.
Sœur visitante: tél. 22 20 36.
Sœurs garde-malades: tél. 22 16 60.
Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
Baby-sitting: tél. 22 28 41.
Hôtel Central: 1er mardi du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.

Porrentruy
Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 66 11 79.
Police municipale: tél. 66 10 18.
Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Erard, tél. 66 10 44.

Claude Merle

L'âge de sang

Roman

Droits réservés éditions de Trévise, Paris

- Oui, toi, ne fais pas l'innocent. Tu es jeune, pas trop mal tourné. La dame du roi a à peu près ton âge, seize ans, c'est-à-dire vingt ou vingt-cinq ans de moins que Pierre d'Aragon. En outre, elle est très belle. Laisse-moi finir.

D'une main impitoyable, il retint le blessé qui tentait de se lever.

- Elle a risqué sa vie pour te sauver. Pour te protéger, elle risque maintenant sa réputation...

- Tout cela est indigne, se révolta Ludovic. Et ces bassesses me surprennent venant de toi...

- Ce n'est pas moi, grand benêt, qui raconte cela, ce sont les consuls, c'est la foule, la ville en-

tière. Aux yeux de tous, cette fille est une catin. Son père était consul de mer, ne l'oublie pas. On veut faire croire aux gens qu'elle a trahi les siens en se vautrant dans le lit du Roi. Au début, nos prudhommes trouvaient pourtant l'aventure piquante, mais en te sauvant la vie elle a pris parti contre eux, contrarié leurs projets, défié les autorités. C'est pourquoi ils ont résolu sa perte. Tu peux m'en croire: ils mettront tout en œuvre pour la déshonorer, la salir aux yeux du Roi.

Ludovic était devenu pâle comme la mort.

- Ce sont des monstres, dit-il d'une voix étouffée. Si tu la connaissais, tu saurais quelle fille merveilleuse c'est. Son cœur est rempli de bonté et de pureté comme tu n'en verras jamais chez nul autre être humain. Plutôt que de lui causer le moindre tort, je me jetterais plutôt du haut de cette fenêtre.

Il serra la main de Pons dans les siennes.

- Il faut à tout prix que tu m'aides à sortir de céans. Demeurer un jour de plus risquerait de la mettre en péril.

- Tout beau ! Messire poète, railla Ludovic, il ne faut rien précipiter. Du reste, ce n'est point en éveillant la jalousie du Roi que nos chers consuls veulent se défaire d'elle. Ils ont imaginé un autre complot.

- Lequel ? demanda Ludovic d'une voix angossée.

- Je l'ignore encore, mais sois tranquille, je le saurai. Je reviendrai demain.

- Il faut la sauver, supplia Ludovic.

- Dis-moi, dis-moi, mon garçon, tu m'inquiètes, gronda Pons. Ne serais-tu pas par hasard tombé toi aussi amoureux de la belle Aude !

- Je t'interdis de parler ainsi ! s'écria Ludovic d'une voix trop véhémement.

- C'est bien ce que je pensais, soupira Pons en posant une main doctorale sur le front de son compagnon. Cette maladie-là, comme dirait notre bon Maître, n'est pas faite pour apaiser ta fièvre.

CHAPITRE XIII

Le blessé gisait, les traits enduits d'une palear de plomb. Sa respiration était imperceptible, au point que Magali avançait parfois une main craintive pour vérifier la tiédeur du front s'il vivait encore. Depuis que la fièvre avait disparu, on avait rejeté entièrement les fourrures qui pesaient sur lui. Maître Congénis avait fait miracle.

Les plaies avaient rapidement pris une belle couleur de guérison, y compris celle de gauche qui avait perdu toute sa noirceur. Cependant, au bout du deuxième jour, voyant que le sang

et les humeurs ne s'épanchaient plus, on avait envoyé prévenir le chirurgien de toute urgence. Il était accouru aussitôt, avait examiné la blessure et déclaré que le poison s'était écoulé. Le peu qu'il restait de lui s'éliminerait par les urines. Le malade était maintenant en bonne voie de guérison. A la fièvre, cependant, succédait une langueur dangereuse à laquelle il ne fallait point le laisser succomber sous peine de ne plus pouvoir le réveiller. Maître Congénis avait expliqué qu'on assistait fréquemment à des complications de ce type dans les cas d'empoisonnement comme si le corps s'accrochait obstinément à la mort après qu'on l'eût guéri.

Il avait ordonné qu'on nourrit le malade de lait de chèvre et de sang de bœuf plusieurs fois le jour, jusqu'à ce qu'il eût recouvré assez de force pour se lever. Lui n'en pouvait davantage. On devait attendre. La nature, souvent, était la meilleure des médecines. En partant, il avait recommandé qu'on ne le dérangeât sous aucun prétexte avant que le blessé eût retrouvé ses esprits.

De cela, il y avait presque une semaine. Le malade continuait à dormir. Un sommeil de pierre, inexorable. Chaque jour, Magali le voyait s'enfoncer un peu plus dans cette torpeur effrayante qui ressemblait à la mort.

(à suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Attention aux voleurs!

L'occasion fait toujours le larron

Les fêtes de fin d'année: une période qui veut que l'on sacrifie à la coutume séculaire d'offrir cadeaux et ripailles aux siens, à la famille, aux amis et connaissances pour se rappeler aux bons souvenirs de chacun au passage du millésime.

Mais la tradition peut devenir obligation. Faire plaisir le devient à n'importe quel prix souvent et avec la récession et le manque à gagner du moment, certains n'ont d'autres re-

cours que de faire des emprunts officiels ou d'utiliser d'autres méthodes, plus expéditives, comme le vol à la tire ou de marchandises.

La tentation est forte pour soi-même comme pour les autres, de satisfaire ses besoins vitaux ou somptuaires voire maladroits; d'acquiescer et de posséder tout de suite et à moindre frais ce que la publicité et les étalages proposent à notre envie et à nos dé-

sirs. Rares sont les délits commis par nécessité réelle.

Malgré les nombreuses mises en garde de la police pendant le mois de décembre, les vols à la tire dans les endroits publics, les moyens de transport collectif et lieux à forte concentration humaine sont allés en augmentant; il en va de même pour les vols à l'étalage commise en particulier dans les grandes surfaces.

Nous nous sommes livré à un sondage en ville de La Chaux-de-Fonds afin de tenter de dresser une sorte de portrait robot du chapardeur type: le résultat escompté n'a abouti qu'à constater que dans ce domaine, la diversité est la règle et que l'occasion fait encore et toujours le larron.

LES COINS ET RECOINS

La première constatation générale valable dans tous les cas est que l'agencement, la disposition des rayons, bref la conception du magasin est la première en cause dans la perpétuation de vols; certains magasins se prêtent mieux que d'autres à ce genre de pratique et l'existence ou non d'un service de surveillance n'arrive pas à pallier aux inconvénients architecturaux.

La seule parade possible est la présence continue de vendeurs ou vendeuses dans ces endroits stratégiquement privilégiés pour les chapardeurs en puissance. Il va également de soi que l'heure du «crime» est également primordiale: les vols ne se passent généralement qu'en fin de matinée et début d'après-midi, lorsque le personnel est réduit ou lors des nocturnes, pour la même raison, mais avec en plus «l'avantage du nombre» soit la présence d'une foule dense et compacte comme l'on en rencontre peu souvent au cours des ouvertures normales.

Enfin, un bilan chiffré des préjudices financiers subi par les magasins questionnés est très difficile à préciser puisque le résultat ne peut être évalué que lors de l'inventaire de fin d'année, inventaire qui comprend déjà une part d'erreurs et de risques budgétés.

L'ÂGE DU CANDIDAT

On vole de toit, du stylo à bille à la valise en passant par les vêtements, les bouteilles d'alcool, les disques et les appareils ménagers. Le volume et le prix varient, il n'y a en fait pas d'objets types qui se-



Des voleurs toujours plus audacieux...

raient plus facilement convoités, mais l'âge du candidat voleur joue un rôle certain sur la détermination du rayon d'élection.

Les motivations du choix de l'objet sont aussi disparates que les méthodes employées pour le subtiliser: échange d'étiquettes, substitution, travail en «équipe», etc. Une tendance plus ou moins vérifiée indiquerait que les enfants, jusqu'à 12 ans, se rabattraient sur les rayons de papeterie, de jouets et de friandises alors que leurs aînés séviraient principalement dans les rayons disques et bijouterie, en passant par les livres, les parfums et accessoires à la mode.

Ce qui est par contre sûr, est que les enfants sont de plus en plus nombreux à se livrer à ce genre d'entreprise, souvent par esprit de compétition vis-à-vis de leurs camarades. Le nombre d'enfants et d'adolescents attrapés ces derniers temps le prouve. Soulignons que ces derniers ne sont pas poursuivis mais que leurs parents, voire la commission scolaire, sont avertis...

Prétendre que les femmes volent plus que les hommes est une affirmation facile mais légère. La majorité de la clientèle est féminine, il est alors évident que statistiquement le nombre de délits commis par ces dernières est plus important; psychologiquement, il est probable que certaines femmes compensent aussi par là une certaine frustration provoquée par leur environnement quotidien.

Quant aux personnes âgées, c'est le rayon alimentaire qui aurait la préférence, mais la règle n'est surtout pas générale.

En résumé, les personnes arrêtées chaque mois dans les magasins sont souvent les plus maladroites et les plus naïves, d'où un fort pourcentage d'enfants et de vieillards, mais il ne saurait être question, de l'avis même des gérants de grandes surfaces, d'en faire les seuls et principaux responsables de vols.

LA PRÉVENTION

Le vol à l'étalage est l'affaire de tout le monde parce qu'il peut arriver à n'importe qui de subtiliser un produit quelconque même s'il a les moyens de le payer. Où est la frontière entre le goût du risque et l'acte irréfléchi? Le fait de voler ou d'emporter quelque chose qui n'appartient normalement à personne, dont la propriété est anonyme, peut briser la barrière morale qui empêcherait les mêmes individus de dérober un objet appartenant à quelqu'un d'identifiable et de connu.

La prévention qui existe dans certains magasins sous forme d'un service de surveillance, la dissuasion au moyen de panonceaux et autres écriteaux, la menace de se voir dénoncer, de voir son nom figurer sur la liste noire d'une chaîne de magasins, de devoir payer des frais administratifs élevés pour avoir dérobé un objet de peu de valeur, rien ne suffit, semble-t-il, à faire prendre conscience des conséquences fâcheuses que tout vol entraîne.

L'éducation parentale et scolaire ne devrait-elle pas aussi contribuer à faire reculer la manie du vol? Parce que la prétendue provocation par la publicité ne peut expliquer seule cette volonté de consommation illicite.

Mario SESSA

NAISSANCES

Patricia et Pierre-Alain
CARDIS-WOBMANN

ont la très grande joie d'annoncer
la naissance de leur fils

OLIVIER

le 1er janvier 1983

Clinique des Forges

Abraham-Robert 49

65410

NAISSANCES

Danielle et Christian
HUGUENIN

ont la très grande joie d'annoncer
la naissance de leur fils

FRÉDÉRIC

le 1er janvier 1983

Clinique des Forges

Forges 23

65409

Marie-Jeanne et Michel
GIGON

ont la joie d'annoncer
la naissance de

BASILE

le 3 janvier 1983

Chapeau-Râblé 22

Clinique Montbrillant
La Chaux-de-Fonds

107601

JESSICA

a la très grande joie d'annoncer
la naissance de son petit frère

MATTHIEU

le 1er janvier 1983

Clinique des Forges

Madame et Monsieur

RENFER

Le Tombet 32

2608 Courtelary

65408

LE LOCLE

et son district

Le Château des Frêtes a changé de propriétaire

Un meilleur mais problématique avenir pour cette bâtisse

Le Château des Frêtes a trouvé un nouvel acquéreur. Ainsi se confirme de manière formelle les bruits, relatifs à cette belle bâtisse, qui couraient depuis un certain temps déjà dans la région. Cette vaste demeure neuchâteloise sise sur les hauteurs, à mi-chemin entre Le Locle et Les Brenets, a déjà fait couler beaucoup d'encre. Et il n'est pas certain que ce ne sera plus le cas. En effet, acheter ce château est une chose mais le rénover en est une autre... Or les trois personnes qui en sont maintenant propriétaires depuis quelque temps songent à transformer leur association en fondation.

Outre une personne demeurant en Suisse alémanique, un Chaux-de-Fonnier et un jeune médecin établi depuis peu au Locle composent le groupe des trois acheteurs.

Avant d'esquisser ce que pourrait devenir le Château des Frêtes un rappel historique s'impose.

Il y a déjà plus de dix ans, c'était en 1972, que se fermait le Restaurant du Château des Frêtes. Au grand dam des habitants du Locle et des Brenets qui

perdaient là un de leurs buts de promenade dominicale préférés.

Trois ans plus tôt, en 1969, une société du nom de Sadoux SA avait acheté cette demeure. Par manque de liquidité et faute de pouvoir mener à bien certains projets (implantation de maisons familiales, centre équestre, maison de repos) elle se disait obligée de prendre la décision de boucler ce lieu public.

NOUVEL ADMINISTRATEUR

En 1977 se créait le groupement des Amis du Château des Frêtes. Il ne ménagea pas ses efforts pour tenter de remédier à cette situation. Ses responsables prirent contact avec l'administrateur de Sadoux SA, M. Kurt Meyer. Sans grand succès. Ils déposèrent même plainte contre lui, arguant que la vente du château était entachée d'irrégularités. Ils furent déboutés. Malgré tout, ils gagnèrent une bataille en obtenant le classement de certaines parties importantes de cette demeure.

Les choses en étaient encore là lorsqu'en 1981 la «Revue neuchâteloise» consacra un numéro à ce qu'elle appela «L'affaire du Château des Frêtes».

Or, tout a nettement plus rapidement évolué lorsque Sadoux SA a changé d'administrateur-délégué. Deux personnes ont alors été chargées de gérer les affaires de Sadoux SA. Mme Riboni, agent d'affaires à Lugano et M. Ballestrini, administrateur-délégué à Comano, également au Tessin. Peu avant, au printemps 1981, le fermier quitta lui aussi le

château et l'exploitation du domaine. De sorte que cette vaste demeure devenait totalement inoccupée alors que ses alentours immédiats se faisaient envahir par la végétation.

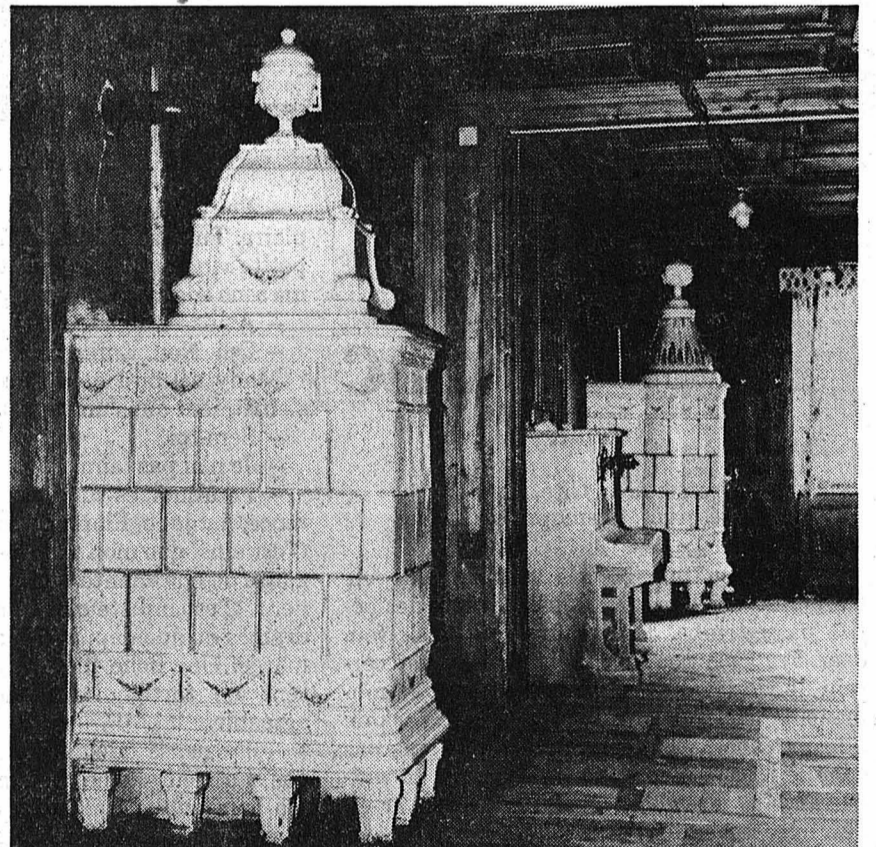
UN AVENIR DIFFICILE

Paradoxalement, alors que personne ne s'était intéressé à ce château durant des années, au moins deux groupes de personnes souhaitaient s'en rendre acquéreur. Avec des buts fort différents il est vrai. A l'échéance d'un pacte d'empion signé le 18 août dernier c'est donc un groupe de trois personnes qui en est devenu propriétaire. Du côté des protecteurs du patrimoine en général, on se réjouit de cette tournure prise par les événements. On parle même du sauvetage du Château des Frêtes. Chez les Amis du château on se montre plus réservé, bien que l'acheteur loclois leur soit très proche.

C'est qu'on n'ignore pas que les plus grandes difficultés sont à venir. L'achat du château est une chose, sa restauration en est une autre et sa destination, ou sa nouvelle fonction est encore une autre question. En tout état de cause, pour l'heure, sa réouverture au public n'est prévue que dans une faible mesure. Et la ferme qui lui était attenante ne sera vraisemblablement plus qu'un vieux souvenir! Etant entendu que les nouveaux propriétaires souhaitent trouver des fonds par la vente d'une partie des terres du domaine.

Le château appartient donc maintenant à trois personnes. L'acheteur loclois qui semble diriger les opérations envisage de transformer cette société en fondation. Cela, parce que - il ne le cache pas - les coûts des rénovations à entreprendre sont très élevés.

Or les difficultés semblent s'accumuler puisque les partenaires qui pourraient entrer dans cette fondation ne se pres-



Dans un proche avenir il est possible que le public ait à nouveau accès à la belle salle du premier étage ornée de deux poêles à couronnement protégés.

(Photo Amis du Château)

sent pas au portillon. Une grande société coopérative à succursales multiples vient d'ailleurs de faire connaître son refus. Peut-être restera-t-elle malgré tout ouverte à un autre type de proposition?

Nous sommes dans l'expectative, explique le médecin loclois, et attendons l'évolution de la situation.

Autre question, la destination du château? Rien de précis pour l'instant. Cependant ce médecin pourrait envisager de se séparer de sa demeure actuelle pour s'établir dans les étages de la vieille demeure. Modestement pourrait peut-être alors s'ouvrir un home de convalescence.

Et la fonction publique du château? L'acheteur loclois y répond par une autre question: pourquoi pas? Dans une mesure modeste certes puisqu'il envisagerait l'organisation de manifestations diverses telles que conférences, expositions... dans la salle du premier étage dont les poêles et les boiseries sont protégés.

En résumé, une certitude: le Château des Frêtes a changé de mains. Son sauvetage se présente donc sous un jour nouveau. Mais son avenir n'en est pas assuré pour autant tant que les moyens financiers feront défaut pour envisager sa rénovation et sa réhabilitation.

Jean-Claude PERRIN

la voix
d'une région

LE LOCLE

OFFRES D'EMPLOIS

A louer dans immeuble Col-des-Roches 16
appartement
de 3 chambres, cuisine, salle de bain, WC, au 2e étage ouest.
Loyer modéré, libre dès le 1er janvier 1983.
Ecrire à Gatoil (Suisse) SA, région ouest, 144, route de Vernier, 1214 Vernier/GE.
Pour visiter: s'adresser sur place à M. Nicolet. 57-143704

HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRE
Eric JOSSI
D.-JeanRichard 1
LE LOCLE 91-155
Tél. (039) 31 14 89

RESTAURANT DU DOUBS
Les Brenets
2 TRUITES pour Fr. 10.-
CUISSES DE GRENOUILLES FRAÎCHES
Fr. 6.- la douzaine 91-67
Veuillez réserver svpl. (039) 32 10 91
● Fermé le lundi ●

Tronçonneuses
(benzine)
1 année de garantie.
Au lieu de Fr. 598.-, cédées Fr. 358.-.
Démonstration et livraison franco domicile.
Interal SA
tél. (039) 31 72 59. 13-2064

Fabrique de jouets et d'articles publicitaires, cherche immédiatement **représentants** ayant de l'expérience dans le domaine de la vente dans les magasins.
Faire offres manuscrites avec photo à S. Hänni SA, Baptiste-Savoie 21, 2610 Saint-Imier. 06-12957

A vendre
Simca 1307 S
1977, 76 000 km., expertisée le 7.12.82, équipée pour l'hiver. Prix Fr. 2 900.-.
Tél. (039) 31 89 73 dès 17 h. 91-60874

Votre journal: L'IMPARTIAL

Si vous êtes amoureux du vin,
nous vous donnons la possibilité, en toute liberté, d'améliorer votre gain, par la vente de nos vins d'importation directe.
Ecrire sous chiffre 17- 36344, Publicitas SA, 1701 Fribourg

CARTES DE VISITE
en vente à l'imprimerie Courvoisier

MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX
E. Delay
Tapissier-Décorateur
Envers 39, Le Locle. tél. 039/31 28 45 91-286

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir, un
employé de bureau
pour la mise en travail et les contacts avec la clientèle.
Nous donnerons la préférence à un collaborateur bien au courant de la branche cadrans; toutefois nous sommes disposés à compléter la formation d'un employé ayant occupé un poste similaire dans l'industrie horlogère.
Bonnes conditions de travail et de salaire, avantages sociaux.
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres détaillées sous chiffre 980 141 à Publicitas, 2900 Porrentruy 2. 14-14367

IMPORTANT FABRIQUE DE SUISSE ROMANDE
Nous cherchons pour différentes régions de Suisse
REPRÉSENTANTS
Situation stable et d'avenir. Prestations sociales, gains très élevés.
Entrée immédiate, même débutants.
Nous répondrons à toutes les offres.
Les candidats sont priés de retourner le coupon accompagné d'une photo à case postale 245, Charmilles, 1211 Genève 13.
Nom, prénom: _____ Date naiss.: _____
Rue: _____ NP, localité: _____
Date d'entrée: _____ Tél.: _____

On cherche pour le canton de Neuchâtel et le Jura
représentant
- aimant le football
- sachant travailler seul
- âge entre 26 et 40 ans
Pour un premier contact, téléphoner à Editpub, Daillens, tél. (021) 87 29 85. 83

OFFRES D'EMPLOIS

printemps
Pour compléter notre équipe du Super-Marché nous cherchons, pour le 10 janvier ou à convenir
un assistant-gérant
(connaissance des produits frais indispensable)
Nous offrons:
- une place stable et rémunérée en fonction des capacités
- rabais sur les achats
- plan d'intéressement aux bénéficiaires
- semaine de cinq jours
- quatre semaines de vacances
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.
Pour tous renseignements et rendez-vous, tél. 039/23 25 01, M. Monnet. 28-12280

LA PUBLICITÉ
un second souffle dans une difficile compétition



vous, les jeunes, qui souhaitez assurer votre avenir professionnel et acquérir une solide formation, choisissez un
APPRENTISSAGE
de
VENDEUR - VENDEUSE
Migros vous offre:
● **LA SÉCURITÉ** d'une grande et dynamique entreprise
● **UNE FORMATION SUR MESURE** grâce à son propre service de formation
● **UN BON SALAIRE**
● **UNE PROMOTION** possible déjà dès la fin de votre apprentissage
Souhaitez-vous en savoir davantage?
Envoyez simplement le talon ci-dessous **MIGROS** vous contactera rapidement

à envoyer à: Société coopérative MIGROS Neuchâtel, 13, rue de la Gare 2074 MARIN
Je m'intéresse à la profession de: vendeur/vendeuse en alimentation générale boucherie - charcuterie textile
Nom: _____ Prénom: _____
Rue et No: _____
NPA: _____ Localité: _____
Téléphone: _____

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 2
Régine Andry
Hôtel du Lac
Roman
Presses de la Cité, Paris
Droits réservés, Cosmopress, Genève
- C'est ma manière de meubler une vie tranquille, sans histoires. Je m'invente des petits passe-temps. J'y éprouve un plaisir fou. Jean-François peut partir au loin, il est certain de me retrouver à la même place, au moment de son retour. C'est une des raisons de notre attachement réciproque. Je ne suis pas comme toi. Je n'éprouve ni le besoin de ruer dans les brancards ni celui de m'envoyer en l'air avec le premier venu.
- Tu t'es toujours contentée de peu.
- Possible, mais je suis en paix et bien dans ma peau.
- Tu vieilliss, ma chère!
Un corbeau s'échoua sur la pelouse. Il jeta autour de lui un regard étonné et s'éloigna en roulant des mécaniques. Mady retira son tablier, ses gants de caoutchouc et invita Florence à s'asseoir dans un fauteuil pour goûter au cake qu'elle avait préparé.
- Bourré de fruits confits et de raisins secs, comme tu les aimes. On penserait que j'avais deviné ta visite et l'avais fabriqué à ton intention. Pas du tout! C'était pour moi. Tu vois, je me gâte. Je dîne avec ça. Deux tasses de thé de régime mais le gâteau entier. C'est à cause de ma gourmandise que je n'arrive pas à maigrir.

- Peu importe puisque tu ne désires plus plaire. Tu t'es installée définitivement dans ta petite vie douillette. Plus de surprise. Moi, je me sens encore disponible pour l'aventure.
- Avais-tu déjà trompé Pierre?
- Oui. Non. Enfin, cela comptait si peu.
Mady soupira et disposa les tranches qui s'effritaient dans une assiette.
- Sers-toi.
- Je n'ai pas faim.
- Pourquoi es-tu dans un tel état? Florence, la jolie Florence insouciant et gaie. C'est ainsi que mon mari te voit toujours. Élégante et charmante aussi. Faite pour le bonheur. C'est injuste que tu aies connu tous ces drames et que depuis des années, tu vives en marge. Une belle fille comme toi! Alors que tant de tartignoles mènent une existence agréable.
- J'y pense quelquefois mais ma vie n'est pas si affreuse. Une certaine forme de liberté, ma boutique d'antiquités. Je ne suis pas très exigeante. J'aime circuler seule avec ma petite voiture, aller skier l'hiver et me baigner l'été.
- Tu mérites tellement mieux.
Florence regarda brusquement son amie.
- Tu sembles ne pas comprendre ce qui m'amène. J'ai peur. C'est pour ça que je suis venue. Pierre est armé. L'an passé, au cours d'une dispute, il m'a confirmé que si je le quittais, il ne me raterait pas et se tuerait ensuite.
- C'est absurde. Un chantage minable comme personne n'en fait plus. Je ne le croyais pas capable de tels propos. Tu aurais dû lui éclater de rire au nez.
- Eclater de rire?
- Quand on ne les prend pas au sérieux, ces gens-là se dégonflent. J'imagine que tu as dû ouvrir de grands yeux terrorisés et d'un air pathétique lui promettre n'importe quoi pour qu'il se calme.

Florence prit quand même une tranche de cake et haussa les épaules. Mady continua:
- S'il était dangereux, tu n'avais qu'à le larguer plus tôt.
- Il y a des choses que tu ne sais pas. Le larguer, comme tu dis, c'était impossible. Entre lui et moi, c'est beaucoup plus compliqué que tu ne pourrais le croire. Ma fille est un peu la sienne et il est trop tard pour changer quoi que ce soit.
- Ta fille est un peu la sienne? Première nouvelle!
- Oui. Sophie est presque autant à lui qu'à moi. C'est une vieille histoire.
- Vraiment, je ne comprendrai jamais rien à tes drames. Tu les attires ou tu les cherches?
Mady dégrafa la ceinture de son jean qui la serrait trop. Elle avait la bouche pleine et fixait Florence avec une curiosité inquiète.
- Je n'ai pas envie d'en parler maintenant. Tout cela est si étrange et si lointain, dit Florence.
Elle contempla son amie qui portait sans complexe un pull raccommodé et trop large. Ses cheveux étaient rarement coiffés et elle les avait elle-même teints en roux. Son visage semblait composé d'un ensemble de cercles de dimensions différentes harmonieusement disposés: des yeux ronds d'une couleur neutre tirant sur le brun, une bouche charnue et petite placée juste où il fallait sous le nez discret qui séparait deux joues roses, sur lesquelles aucun fard ne tentait de tricher.
Un voilier verni comme un meuble passa devant la maison et fila vers ce que Mady appelait le large, c'est-à-dire en direction de la Suisse. Deux hommes en short blanc étaient penchés à bâbord et elle leur fit un signe qu'ils ne virent pas.
- Tiens, dit-elle, voici Luc et Jack. Ils n'ont

pas de problèmes, ceux-là. Ils se la coulent douce. Ils vivent ensemble dans l'appartement en face et ils s'adorent. L'été, ils ne se gênent guère. Ils installent leurs transats sur la pelouse et se mettent presque à poil pour prendre des bains de soleil. Jack, le plus vieux, est bâti comme un gladiateur.
Elle s'approcha de la fenêtre et suivit le bateau du regard.
- Jean-François ne peut les sentir. Ils l'agaçant. Moi, ça ne me choque pas. Je les trouve follement drôles. Follement, c'est le mot, non?
Florence était déçue. Elle n'avait pas envie de rester davantage chez Mady. Ce que celle-ci lui racontait ne l'intéressait pas.
- Je vais te quitter, dit-elle.
- Tu vois, continua Mady, Jean-François est un peu borné pour certaines choses. Il a des idées toutes faites. Un homme, un vrai, ne peut qu'être à son image. Enfin je ne suis nullement à plaindre. Nous vivons ensemble depuis si longtemps! Ça n'a jamais été la grande passion mais c'est sûrement mieux ainsi.
- Tu trouves?
- Ah! oui. Ce qu'il faut, c'est durer. Il ne fait rien qui ne puisse me contrarier. Moi non plus. S'il me trompe, lorsqu'il est en voyage, je l'ignore. De toute manière, ses aventures ne durent jamais bien longtemps. C'est tout ce que je demande. Je ne redoute pas qu'une autre femme me l'enlève. Il est comme moi, très raisonnable. Qu'irait-il chercher ailleurs? Je lui donne la paix, une certaine forme de sécurité, une amitié sans défaillance qui résiste depuis plus de vingt ans. Quand il est souffrant, je le soigne avec dévouement. Quand il est malheureux, je le console. Il me le rend bien. Nous nous aimons beaucoup. A cause de son métier, je suis souvent seule. Cela aussi me convient.

MIGROS

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Hier à Neuchâtel

Ouverture de la 14e Ecole suisse de police

L'Institut suisse de police, installé au Chanet à Neuchâtel, organise régulièrement des cours de formation et de perfectionnement.

Hier en fin d'après-midi, une cérémonie a marqué l'ouverture de la 14e Ecole suisse de police, à laquelle 55 aspirants (dont une femme) se sont inscrits.

Ces futurs policiers viennent de trois cantons (Jura, Neuchâtel et Bâle-Campagne) ainsi que de quatorze villes ou communes. Les Suisses alémaniques sont au nombre de 37, les Romands de 18, soit quatre provenant du Jura, six du canton et cinq de la ville de Neuchâtel et un de Bassecour, d'Echallens et de Gland.

L'école a une durée de trois mois, elle est placée sous la responsabilité du major André Stoudmann, commandant de la gendarmerie neuchâteloise.

De nombreuses personnalités étaient présentes à la manifestation, représentant la Confédération (MM. P. Hess, di-

recteur de l'Office fédéral de la police et P. Huber, chef de la police fédérale qui releva les droits et les devoirs d'un policier), et les cantons qui ont envoyé des élèves: Zurich, Nidwald, Valais, Tessin, Genève, Jura, Bâle-Campagne.

L'Institut suisse est dirigé par M. E. Schmid, mais c'est son président, M. Claude Frey de Neuchâtel qui souhaite la bienvenue aux aspirants, espérant que leurs études seraient bienfaisantes. Quant à M. André Brandt, chef du Département de police, il conseilla à nos hôtes de découvrir les beautés de notre canton, de prendre le temps, à côté des

cours astringents, de faire connaissance avec une région qui mérite d'être connue, avec des habitants qui traversent une crise douloureuse mais qui ont foi en leur avenir.

Une collation a été servie à tous les participants.

RWS

Accident de travail

Hier à 13 h. 45, M. Antonio Salgado, né en 1959, domicilié à Marin, était occupé à encorder des tuyaux sur une camionnette. Pour une cause que l'enquête établira, il fit une chute de sept mètres environ. Il a été transporté en ambulance à l'Hôpital Poutalès, souffrant de douleurs au dos.

En novembre 1982 dans le canton Plus de 70 permis de conduire retirés

Durant le mois de novembre 1982, le Service cantonal des automobiles a examiné 267 dossiers, suite aux infractions et accidents de la route commis.

Parmi les mesures administratives prises, on notait 69 retraits de permis de conduire dont 22 dans le district de Neuchâtel, 9 dans celui de Boudry, 8 au Val-de-Travers, 8 au Val-de-Ruz, 7 au Locle et 15 à La Chaux-de-Fonds.

D'autres mesures ont été notifiées, dont 11 interdictions de conduire des cyclomoteurs (5 pour modification du véhicule, 2 pour ivresse au guidon, 3 pour vols, 1 pour avoir circulé sous le coup d'un retrait de permis), une interdiction de conduire un cycle pour ivresse au guidon, 2 interdictions de conduire en Suisse contre des étrangers qui ont commis des infractions sur le territoire helvétique et 99 avertissements, dont 22 sévères. (Comm.)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Dufour Robin Marc, fils de Christophe François, Neuchâtel, et de Carole Louise, née Humblet. - Seiterle Pauline Julie, fille d'Eric René, Rochefort, et de Véronique Frieda, née Richard. - Visinand Dimitri, fils de François, Le Landeron, et d'Anita, née Bütikofer. - Salvalai Fabio, fils de Giuseppe, Peseux, et de Margarita, née Fernandez. - Ryscher Charlène, fille de Pascal Théodore, Neuchâtel, et de Christiane Marie, née Gerber.

Promesses de mariage

Gonçalve José Luis, Neuchâtel, et Baptista Carla Maria, Freixeda do Torrão (Portugal). - Cissé Amat, Cluses (France), et Favarger Aude Isabelle, Genève.

Mariages

Favre Francis Jean Claude et Wolff Sabina, les deux à Neuchâtel. - Aeby Frédy Paul et Coulot Irène Juliette Yvette, les deux à Neuchâtel.

Décès

HAUTERIVE

Mme Marthe Schmutz, 84 ans.

SAINT-BLAISE

Mme Berthe Rognon, 86 ans.

AUVERNIER

M. Pierre Jutz, 85 ans.

GORGIER

Mlle Emma Jacot, 87 ans.

Suite des informations neuchâteloises ► 19

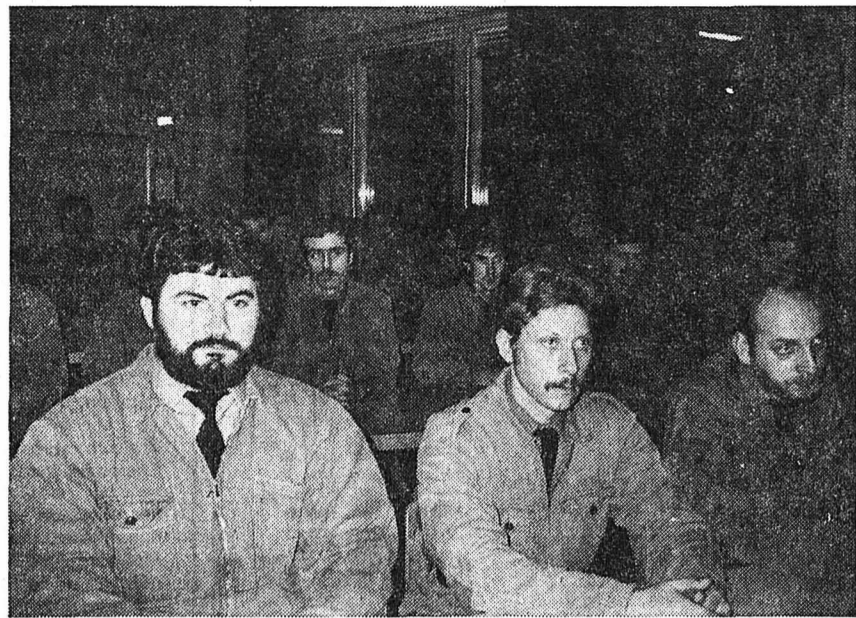
PUBLICITÉ

Conquête de l'espace

Si tout vous sourit c'est que vous êtes né sous une bonne étoile. Oui mais laquelle? Il y en a, selon la tradition, 12 dans le ciel astral. Une de celle-là est la vôtre et vous lui faites confiance. Et vous avez bien raison.

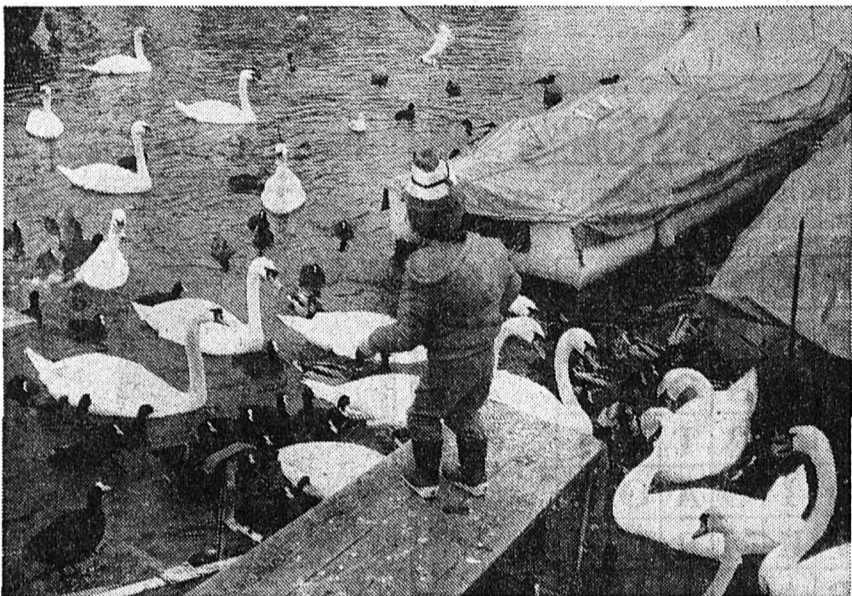
Alors allez jusqu'au bout de votre idée et achetez vite des billets de la tranche Zodiaque de la Loterie romande. Votre étoile va vous faire signe et peut-être ce signe-là sera le bon. Trois gros lots de 100.000 francs, entre autres, sont à prendre pour ceux qui y croient. Pourquoi pas vous? Tirage le 8 janvier 1983...

63400



Quelques-uns des 55 futurs policiers suisses. (Photo Impar-RWS)

Des cygnes favorables pour les canards...



Ils mangent tout au long de la journée le pain lancé par les enfants et les adultes. Ils forment un spectacle dont on ne se lasse pas et ils réussissent même à prédire l'avenir.

En ce début d'année, les canards bénéficient de l'appui d'excellents cygnes. Ce qui veut dire, en langage humain, que les

journaux apporteront des messages de paix, de la gaieté, de la joie qu'ils relatent d'innombrables événements heureux.

Entrons donc d'un bon pied, mais sur terre ferme, dans cette année nouvelle!

(Photo Impar-RWS)

Le ciel en janvier

SOLEIL

	Lever	Coucher	Culmination	Hauteur
.1.1	8.20	16.52	12.36,4	20°
11.1	8.18	17.03	12.40,8	21,1°
21.1	8.12	17.17	12.44,2	23°
31.1	8.02	17.32	12.46,4	25,5°

C'est le 2.1 qu'aura lieu le lever de soleil le plus tardif de l'année (8 h. 21). Ce même jour, la Terre passera au périhélie (point le plus rapproché du Soleil), à 147,1 Mkm. Le 6 juillet, elle se trouvera à l'aphélie (point le plus éloigné) à 152,1 Mkm. La surface apparente du Soleil en sera augmentée de 7 pour cent et le temps-lumière du Soleil à la Terre réduit de 17 secondes.

Au cours du mois de janvier, la durée du jour passe de 8 h. 32 à 9 h. 30 par un gain de 18 minutes le matin et 40 minutes l'après-midi.

LUNE

Dernier quartier: le 6 à 5 h. 02; nouvelle Lune: le 14 à 6 h. 08; premier quartier: le 22 à 6 h. 35; pleine Lune: le 28 à 23 h. 29.

Il sera intéressant de surveiller les deux occultations suivantes: le 24 à 22 h. 55, Epsilon Tauri; le 26 à 17 h. 30, Mu Gemini. Rappelons qu'une occultation est le passage de la Lune devant une étoile; les deux occultations signalées se produiront sur le bord sombre de la Lune.

PLANÈTES

Mercure sera au périhélie le 9 à 23 h. 30 et au périégée le 17 à 7 h. 30. Elle est visible le soir sur l'horizon ouest-sud-ouest jusqu'au 10. A partir du 25, elle réapparaîtra le matin vers 7 h. 15. A ce moment-là, on pourra l'observer vers l'azimut 122° (Sud = 180°) à une hauteur de l'ordre de 3°.

Vénus: sa distance angulaire au Soleil augmente de 14,1° le 1er, à 17,6° le 16 et 21,1° le 31. Elle est visible le soir au coucher du Soleil.

Mars est également visible le soir sur l'horizon ouest. Mais les conditions d'observation sont mauvaises: diamètre angulaire moyen de 4,5".

Jupiter est visible dès 5 heures au début du mois et dès 4 heures à la fin.

Saturne se lève à 2 h. 30 le 1er et vers 1 heure le 31.

Météores: il vaut de surveiller le ciel le 3 et le 4 entre 1 et 6 heures. La Terre traversera alors un essaim de météores.

BIBLIOGRAPHIE

Les éditions 1983 du «Sternenhimmel», de «Himmelsjahr 1983» (Allemagne fédérale) et du «Kalender für Sternfreunde 1983» (Allemagne de l'Est) sont désormais disponibles, notamment auprès de la librairie de la Société astronomique de Suisse (SAS): M. Kühnle, Buchhandlung; case postale, 6206 Neuenkirch.

Mis à part l'Annuaire du Bureau des Longitudes (Editions Gauthier-Villars, Paris) et le numéro spécial de la revue «Pulsar», il n'existe pas de guide annuel d'observation en langue française - ce qui est pour le moins très regrettable. Quoique facilement utilisable et remarquablement complet, le «Sternenhimmel» - édité sous le patronage de la SAS - n'en est pas moins entièrement en langue allemande...

Les astronomes amateurs romands et, tout particulièrement neuchâtelois, peuvent néanmoins disposer, désormais, d'éphémérides complètes centrées sur le canton de Neuchâtel (47° N - 6,75° E), calculées par R. Behrend, membre de la Société neuchâteloise d'astronomie. En 64 pages sont présentées les données astronomiques essentielles du Soleil, de la Lune et des six premières planètes. Le calcul des milliars de données fournies a exigé un long travail de programmation d'ordinateur. L'ouvrage peut être commandé chez l'auteur: 45, rue de la Fiaz, 2300 La Chaux-de-Fonds. Prix: 21 francs.

(Communiqué par la Société neuchâteloise d'astronomie. R.B./G.S.)

Recensement aux Geneveys-sur-Coffrane Diminution de la population en 1982

Comme les années précédentes, le recensement a été effectué au 31 décembre et, pour la commune des Geneveys-sur-Coffrane, la population est en diminution de 28 habitants par rapport à l'année dernière. La population totale se monte à 1323 (1351 en 1981) et l'on dénote 517 (529) hommes, dont 218 (216) Neuchâtelois et 299 (313) confédérés. Chez les femmes, on compte au total 522 (530) personnes dont 210 (213) Neuchâteloises et 312 (317) confédérées. Le total des Suisses est de 1039 (1059).

Le total des étrangers hommes est identique à celui de l'année dernière, soit 165, dont 126 (130) établis C et 39 (35) annuels B, D, F, tandis que le total des femmes étrangères est en diminution, 119 (127), avec 106 (113) établis C et 13 (14) annuels B, D, F. Le total des étrangers est de 284 (292).

ÉTAT CIVIL

Les célibataires sont au nombre de 554 (562); les mariés sont 679 (696), les divorcés 35 (37) et les veufs 55 (56). Il y a 487 (489) chefs de ménage. Quant à la religion, on dénote 775 (799) protestants, 483 (488) catholiques romains, 3 (3) catholiques chrétiens et divers ou sans religion 62 (61).

En ce qui concerne les personnes âgées de 62 ans et plus, elles sont au nombre de 166, comme l'année dernière d'ailleurs avec 72 (70) hommes et 94 (96) femmes. Et, pour les personnes âgées de plus de 65 ans, elles sont de 145 (142), avec 62 (60) hommes et 83 (82) femmes.

Comme partout ailleurs, le chiffre des personnes âgées, nous prouve qu'il y a davantage de femmes que d'hommes. La différence se chiffre à 33 pour les personnes nées avant 1921. (m)

Jeunes chrétiens de Fleurier en Afrique Dieu n'est pas la béquille des faibles...

Page 11 ◀

Le voyage en Afrique donnera la possibilité de mettre en pratique les connaissances acquises ces derniers mois.

NOUVELLE RACE DE CHRÉTIENS

Qui sont-ils ces jeunes gens préoccupés exclusivement par servir Dieu quand l'écrasante majorité de leurs semblables ont d'autres centres d'intérêts qui ne sont pas forcément la lecture de la Bible ou la prière? Tout sauf des martiens. Des jeunes «bien comme il faut» que vous pourriez croiser dans la rue sans penser une minute qu'une foi aussi intense les anime. Il faut discuter avec eux pour enregistrer la différence. La sincérité de leur discours surprend, impressionne.

Sans vraiment les critiquer, ils veulent faire progresser les Eglises qui se sont endormies, proclamant que des jeunes peuvent ressentir le besoin de participer à un office divin et qu'ils peuvent trouver le bonheur dans la prière et la médi-

tation. Ils font partie d'une nouvelle race de chrétiens qui semble tombée du ciel.

Une jeune fille explique:

- Beaucoup de gens de mon âge redécouvrent l'existence de Dieu. Même chose pour moi. Au départ, je considérais qu'il était uniquement la béquille des faibles. Ma sœur, instable, s'intéressait un jour aux régimes végétariens et au yoga le lendemain. Elle est rentrée toute différente d'un camp chrétien. J'ai voulu en savoir plus, je l'ai suivie et j'ai découvert que Dieu c'est un père, pas le «père fouettard» qu'on m'a présenté quand j'étais petite. C'est ma force, mon sauveur, ma sagesse...

Quant à Jean-Patrick Perrin, qui avait appris le métier de quincallier à Fleurier, il travaille dans l'Ecole de jeunesse en mission depuis plus de quatre ans:

- C'est la volonté de Dieu; je sais qu'il veut mon bien.

Tous les clament haut et fort: Dieu a modifié leur vie, leur a montré le chemin, même celui de l'Afrique. Une foi intense brûle en eux. Et ils n'ont pas l'air de s'en porter mal. Plutôt mieux...

JJC

● Jeunesse en mission, case postale 325, 1010 Lausanne.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Des vœux originaux

Comme chaque année, le Ski-Club de La Côte-aux-Fées a pris l'initiative de présenter l'an nouveau par un défilé aux flambeaux sur les pentes situées vis-à-vis du village.

Hélas, vu le manque de neige, le défilé s'est fait à pied, l'effet lumineux était le même.

Cependant, belle innovation, des torches ont été fixées en terre et pendant plusieurs heures les habitants ont pu voir le millésime 1983 briller de tous ses feux, constituant ainsi le message de bons vœux de la jeunesse à l'égard de tout le village. (dm)

Carnet de deuil

LA CÔTES-AUX-FÉES. - C'est avec peine que l'on a appris le décès de M. Pierre Jeanneret-André. Arrivé de La Chaux-de-Fonds pendant les années 1930, il a travaillé comme régleur dans une fabrique de montres du village, puis longtemps à Fleurier. Bien qu'atteint dans sa santé, il vaquait encore à ses occupations et c'est trop rapidement qu'il a été repris à l'affection de sa famille. (dm)



Nous l'avons indiqué brièvement dans notre édition de lundi, le premier bébé né au Val-de-Travers en cette année 1983 a vu le jour à la Maternité de Couvet dimanche matin à 4 h. 25. Pesant 3 kg. 220 gr. et mesurant 50 centimètres il est le fils de Jean-Luc et Jacqueline Chaudet, un couple résidant à Fleurier. (jic-Photo Impar-Charrère)

arielle HAUTE CONFECTION
 Dans toutes les gammes de prix

GRANDE VENTE PRIX ROUGES PRIX DÉRAPÉS

BLOUSES dès 30.-
 JUPES dès 30.-
 ROBES dès 60.-
 PANTALONS dès 30.-
 MANTEAUX dès 80.-

et toujours nos très beaux modèles

65149

LA CHAUX-DE-FONDS
 Av. Léopold-Robert 49 tél. (039) 23 21 41

LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

pour repouvoir la place devenue vacante met au concours le poste

d'économiste

Cette fonction consiste à mettre en œuvre et à suivre la politique de promotion économique et industrielle définie par le Conseil communal, notamment à entretenir des contacts avec l'industrie et les organismes économiques. Elle consiste aussi à établir des études économiques et statistiques.

La personne, homme ou femme, qui s'intéresse à cette fonction, devrait avoir les aptitudes suivantes:

- formation universitaire
- entretient et sens des relations
- goût et facilité pour la rédaction de rapports et de travaux statistiques
- connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais.

Une formation technique supérieure, assortie d'une expérience industrielle et commerciale, pourrait également entrer en considération.

Traitement: selon qualifications et expérience.
 Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitæ, des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à la direction des Finances, Service du personnel, rue de la Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 20 janvier 1983.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du Service économique de la Ville (tél. 039/21 11 15 int. 21).

A louer tout de suite ou à convenir

appartement 3 pièces
 très moderne, tout confort, grand balcon,
 Fr. 501.-, charges comprises.
 Rue de la Fiaz 15.
 Tél. 039/23 86 31. 65239

A vendre

petit atelier de polissage de boîtes

bas prix. Libre tout de suite. Bail à disposition.

Ecrire sous chiffre ZB 65309 au bureau de L'Impartial.

CSZ Carrosserie du Sentier
 J.-L. Zosso
 Réparations, transformations,
 peintures au four catalyseur
 Ronde 21 a, 039/23 93 33
 privé, 039/23 61 09

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. 65258

Détenteur du certificat de cafetier cherche

gérance de bar ou café-restaurant
 Ecrire sous chiffre DT 65238 au bureau de L'Impartial.

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

Docteur E. Zwahlen Fils
 médecin-dentiste

de retour
 avenue Léopold-Robert 20
 Tél. (039) 22 23 90

Tournages sur machines Kummer

Temps disponible tout de suite.

Ecrire sous chiffre AU 65310 au bureau de L'Impartial.

Restaurant JUMBO

Cuisine légère - santé prospère

Brochettes de poulet
 Hawai-style
 Riz créole
 Salade verte

Brochettes de poulet
 Madras-style
 Riz créole
 Salade verte

5.50 **5.50**

2-2200

La Chaux-de-Fonds

LETTRES CACHÉES

Rayez de la grille les mots de la liste ci-dessous, en commençant par les plus longs. Solution: page 18

N	O	L	A	T	O	L	E	T	A	M	N
E	G	N	O	P	E	P	M	E	L	R	O
G	M	I	N	I	M	S	I	S	O	O	H
A	C	O	R	A	I	L	T	R	T	R	T
N	C	S	L	A	R	O	I	O	A	Q	O
I	T	R	L	R	V	R	M	R	U	L	
H	O	A	E	Q	U	P	A	A	I	A	A
P	P	M	U	V	I	S	M	L	E	L	H
U	A	E	O	L	E	I	Q	L	R	O	C
A	C	T	L	I	B	T	M	U	T	U	A
D	L	E	A	E	E	T	S	E	P	C	
E	D	R	A	L	U	A	P	E	L	A	P

Amibe; Cachalot; Capot; Corail; Crevette; Dauphin; Epaulard; Eponge; Être; Lampe; Loup; Maritime; Marsoin; Matelot; Mollusque; Morse; Nage; Narval; Orque; Otarie; Palais; Pale; Peste; Raie; Rorqual; Talon; Thon; Torpille; Voile.
 Cachées: 5 lettres. Définition: Marin

Pour une vie à deux.

des idées en or... irrésistibles

chez votre bijoutier

BIJOUTERIE Mayer Stehlin
 LA CHAUX-DE-FONDS

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 57

chèques fidélité

Pas le temps de se laisser, de s'agacer mutuellement. Nous sommes toujours heureux de nous retrouver.

Elle revint vers la table.

- Réfléchis, Florence. Si tu te lances dans cette nouvelle aventure, où cela te mènera-t-il ?

- Je verrai. J'ai encore envie de vivre, je te le répète. Pas de mourir à petit feu. Je ne laisserai pas passer cette occasion.

Florence s'était levée brusquement. Elle était un peu plus pâle qu'au moment de son arrivée. Elle quitta Mady sans prononcer une parole et marcha rageusement vers sa voiture, regrettant de s'être laissée aller à des confidences que son amie ne comprenait pas. Le côté positif et cartésien de Mady l'avait toujours un peu irritée. Le spectre de sa vie sans passion devenait pour elle insupportable. Sa présence ne lui était d'aucun secours.

Les jours raccourcissaient. A dix-sept heures, le crépuscule amorçait déjà un virage sur Thonon. Elle prit la route en direction d'Exce-nevex. La seule plage de sable fin de la rive française était déserte. Plus de trace des rumeurs de l'été, des campeurs envahissants, des baigneurs bruyants, ni du soleil qui s'accrochait aux pédalos blancs qu'on avait sagement rangés jusqu'à la saison prochaine. Au bout du lac, du côté de Montreux, les Rochers de Naye dressaient leur fantastique muraille qui dépassait les nuages. La nuit hésitait encore avant de s'installer.

Florence marcha sur le sable et frissonna. Elle entendait le clapotis du lac, le bourdonnement des insectes, le moteur lointain d'un hors-bord. Elle ferma les yeux pour mieux savourer l'instant qu'elle souhaitait revivre, celui de sa rencontre avec Julien. Trois jours sans lui seraient interminables. Il ne lui avait pas dit où il se rendait. Elle était un peu inquiète. Et s'il devait ne jamais revenir ? Elle

continua à marcher doucement et bientôt des images apparurent. Tout lui revenait. C'était délicieux. Elle se souvint de cette soif impérieuse qui l'avait poussée vers le «Top bar». Il faisait encore très chaud. C'était la fin de l'été. Elle était entrée dans ce bistrot bourré de poivrots et de nostalgie où le patron, un ancien boxeur, exhibait fièrement depuis des lustres un nez mutilé par Marcel Thil à l'époque de sa splendeur.

Elle avait encore dans la bouche le goût du demi qu'elle avait avalé. Elle ressentait la pesanteur de l'ombre épaisse faite surtout de la fumée des cigarettes qui régnait à l'intérieur. Elle revoyait le cordonnier bossu qui se trouvait là par hasard. Heureux de l'apercevoir, il s'était glissé le long du comptoir afin de la rejoindre. Puis il y avait eu le regard de Julien. Pourquoi ce choc brutal pour un visage surgi au fond d'un banal troquet, entre une guirlande de bouteilles posées comme des oiseaux sur un fil et un juke-box en panne agité de soubresauts dès qu'un forcené s'acharnait sur sa carcasse poussiéreuse ? Elle avait voulu réagir, ne pas céder à cette mollesse qui l'avait envahie soudain. N'était-ce pas stupide, à son âge, de se sentir troublée parce qu'un type rencontré dans un bar lui faisait du gringue ? Durant quelques secondes, elle s'était défendue d'éprouver cette réaction de minidette. Elle avait passé en revue tous les hommes qui ne manquaient pas de la courtiser. Pierre n'était-il pas à tout bout de champ malade de jalousie ? Lorsqu'elle allait, durant la saison, skier chaque semaine à Avoriaz ou aux Gets, ne devait-elle pas lutter souvent pour décourager des solitaires à l'affût d'une aventure ? En mars dernier, elle se souvenait de ce blond bien balancé qui avait à peine vingt ans, une peau mate et lisse, une chevelure d'archange et un prénom qu'elle avait déjà oublié. Il l'avait harcelée jusque dans son magasin, lui

téléphonant plusieurs fois par jour. Elle s'était sentie rassurée sur l'impact de son pouvoir de séduction jusqu'à l'instant où elle avait compris qu'elle avait affaire à un déséquilibré. A cette pensée, elle avait souri. Julien s'était adossé au mur, près du téléphone dont elle avait failli faire tomber le combiné. Il avait pris pour lui ce sourire rêveur et s'était enhardi aussitôt. sûr de lui, il l'avait contemplée d'un air tranquille comme s'il la connaissait depuis longtemps et s'était dirigé vers elle sans hésiter. Tout s'était passé très vite ensuite. Ils avaient mis deux heures pour franchir les cinquante mètres qui séparaient le bistrot du magasin de Florence. Des ralentis dans les mares d'ombre de la rue, des regards appuyés sur le lac qui servait de prétexte, des mains de soie qui traînaient à l'orée des vêtements. D'un tacite accord, ils avaient évité les questions idiotes et les mots superflus. Ni l'un ni l'autre n'avaient de temps à perdre. Julien tombait à pic. Dans cette zone d'inquiétude et d'ennui où elle était plongée depuis que la présence et les exigences de Pierre lui étaient devenues insupportables. Elle claquait à n'importe quel prix ce qui lui restait de jeunesse avant qu'il ne soit trop tard. Les vagues meurtrissures de son corps rencontrées par un regard angoissé dans la glace de la salle de bains avaient été un signal d'alarme.

Elle revint au réel. La nuit tombait maintenant sur le lac maussade et froissé. La plage était toujours aussi vide. La baraque peinturlurée de la buvette où l'on vendait des sandwiches l'été avait un air sinistre et les agrès se balançaient lugubrement pour rien dans le vent léger qui venait de se lever.

II

Suzy se versa un premier whisky qu'elle hésita à attaquer. Il n'était que sept heures et

demie. Elle avait des principes. Elevée par ses parents dans l'horreur de l'alcool, elle retardait chaque matin le moment du démarrage. Sept heures et demie, c'était trop tôt. Elle tourna le verre entre ses mains, faisant tinter contre les parois le glaçon qu'il contenait et le reposa énergiquement sur un console qui se trouvait près de la porte de la salle à manger de l'hôtel. Elle s'imaginait mal, ou plutôt elle ne se voyait pas du tout effectuant, comme ses clients, l'horrible cure à base d'eau d'Evian. Sa cure à elle était tout autre. Elle s'en portait bien, malgré les bouffissures de son visage et les peaux flétries autour de ses yeux tristes d'un bleu délavé. Elle glissa la main dans ses cheveux pauvres et crépés qu'elle n'avait pas fait décolorer depuis le printemps. La saison l'avait accaparée. Elle en était sortie fourbue. Les racines noires lui faisaient une auréole. Elle frissonna et acheva de boutonner sa robe de chambre en nylon jaune.

La tempête de la veille avait expiré dans la nuit. Maintenant, le lac était calme. Quelques vagues clapotaient innocemment sous les fenêtres de l'hôtel. Devant les baies, les mouettes voletaient comme des cocottes en papier. Le matin effilochait au-dessus de l'eau, en lambeaux violacés, un reste de nuit tenace.

- Pierre, murmura Suzy de sa voix fêlée, c'est vrai que désormais tu t'occuperas des petits déjeuners avec Sophie ? C'est elle qui me l'a dit. Comme c'est gentil. Ainsi je n'aurai plus besoin de descendre de bonne heure le matin.

Elle traînait les pieds en se dirigeant vers la cuisine où son mari massacrait les grains de café dans un bruit de tonnerre.

(à suivre)

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Nouveau président au Tribunal de district de Courtelary

Hier matin, le président du Tribunal de district de Courtelary jusqu'à la fin de 1982, M. Jean-Louis Favre, a

passé officiellement ses pouvoirs à son successeur, M. Philippe Beuchat, domicilié actuellement à Bienne. La

cérémonie a eu lieu en présence de M. Pierre Moeckli, inspecteur cantonal de la justice. M. François Vauthier, qui avait assuré l'interim au poste de greffier pendant trois ans, a également cédé ses pouvoirs à M. Alain Fracheboud, de Bienne.

Le président sortant du Tribunal de district de Courtelary, M. Jean-Louis Favre, avait décidé, à quatre mois de sa retraite, de ne pas reconduire son mandat de quatre ans. Il a occupé la fonction de président de 1972 à 1982. Auparavant, M. Favre dirigeait une étude d'avocat à Saint-Imier. Au sein de la justice du district, il passait pour l'homme des arrangements. En effet, comme le relève M. Vauthier, M. Favre a exercé un véritable ministère, en poussant à la conciliation dans toutes les affaires dont il avait à traiter. Et lorsqu'il devait procéder à des arrestations, cela a toujours été sans la moindre gâterie de cœur et dans l'espoir d'une libération aussi rapide que possible. M. Favre avait remplacé en 1972 le président de tribunal Jacques Bossart, qui avait lui-même commencé sa charge de juge au Tribunal administratif, tribunal qu'il préside actuellement.

(cd)



M. Jean-Louis Favre, président sortant du Tribunal de district, entre M. Alain Fracheboud, greffier, et M. Philippe Beuchat, nouveau président du tribunal.

Soirée de Sylvestre à Renan

Depuis quelques années, une des sociétés du village prend en charge l'organisation de la soirée de Sylvestre. C'est là une excellente animation locale qui a connu jusqu'à maintenant un franc succès.

La Fanfare de Renan organisait cette année ces réjouissances coutumières du passage d'un an à l'autre. La réussite est encore venue couronner les efforts et le grand travail des organisateurs. Plus de 250 personnes avaient retenu une table, et dès avant 20 heures, la salle de spectacle était pleine.

Une décoration très réussie, des tables excellentement préparées contribuaient dès l'entrée à créer une joyeuse atmosphère. Pendant l'apéritif, la fanfare donna un concert de qualité qui mit en verve les convives. Les instrumentistes se

présentaient dans leur nouvelle tenue de scène, chemise blanche, pantalon noir, sans veston.

Le repas, dirigé par M. J.-C. Vaucher, tenancier du Buffet de la Gare, fut très bien servi et de qualité élevée. Pendant le dessert, on eut le plaisir d'entendre Mme A. Tschannen et M. A. Bagnato interpréter quelques airs de la « Vie Parisienne », de J. Offenbach, le piano étant tenu par Mlle C. Keller. Malgré l'inévitable brouhaha ambiant, ces trois artistes provoquèrent l'enthousiasme et furent bissés.

Puis l'orchestre Les Accords conduisit la danse à la satisfaction de chacun jusqu'au petit matin. La salle ne désemplit pas jusqu'à la dernière heure, preuve évidente du plaisir que tous ont trouvé à cette soirée des plus réussies. (ba)

Syndicat des chemins des Près de Cortébert Séance d'information pour les communes

Les délégués des communes concernées par la création d'un Syndicat pour l'amélioration des chemins des Près de Cortébert, se sont réunis récemment à Corgémont, sous la présidence de M. Engel de Bienne, pour assister à une présentation du projet de répartition des charges entre les parties intéressées.

Ils ont entendu des exposés de MM. Daniel Geiser, secrétaire du syndicat et M. Jean-Rodolphe Meister, ingénieur chargé du projet. Ce projet d'amélioration prévoit la pose d'une couche bitumeuse sur les routes des Près de Cortébert, dans un périmètre déterminé avec l'accord du Service des améliorations foncières du canton de Berne.

Le but principal du syndicat en voie de formation est de faciliter l'accès aux fermes de la région située à l'ouest du Pont des Anabaptistes occupées durant toute l'année.

Le nouveau syndicat remplacera le syndicat actuel qui s'occupait déjà des voies de communication sur les Près de Cortébert.

La circulation des véhicules sera facilitée par la construction de bovistops se substituant aux « clédars ». Il est prévu de revêtir les routes de mortier bitumeux d'une épaisseur de 6 cm sur une largeur de 3 m. La longueur du réseau ainsi amélioré est de 8 km. Le coût des travaux est calculé à 145 francs le mètre, soit 1.250.000 francs, ouvrages complémentaires compris.

La charge prévue pour les communes sur le territoire desquelles passent les chemins est de 8%. Ce facteur de 8% est déterminé à raison de 3% en fonction de la surface des propriétés et de 5% pour la longueur des secteurs relatifs. La Confédération, le canton et les propriétaires prendraient en charge les 92% restants. Il a été convenu que les municipalités recevraient d'autres variantes de propositions concernant la répartition des frais. Les calculs définitifs pourront être établis lorsqu'une clé de répartition définitive aura été déterminée entre les différents partenaires. (gl)

Paroisse réformée de Corgémont-Cortébert Bientôt un nouveau pasteur?

Les membres de la Paroisse réformée de Corgémont-Cortébert ont tenu leur assemblée à la Salle de paroisse de Corgémont, sous la présidence de Mme Jacqueline Reusser qui donnait également connaissance du procès-verbal.

Une vingtaine de paroissiens ont participé à cette rencontre, qui a débuté par une méditation par le pasteur Raymond Bassin de Sonceboz.

Budget 1983. Le projet de budget pour 1983 a été accepté. Avec un montant de 112.000 francs, il est équilibré. La quotité, qui avait été augmentée pour le présent exercice, demeure inchangée. Les recettes sont constituées pour 8000 francs des collectes, dons et legs et pour 104.000 francs, par l'impôt de paroisse s'élevant à 8% de l'impôt d'Etat, calculé sur un montant de 1.300.000 francs.

Dans les charges, les postes principaux sont les contributions légales et conventionnelles pour 51.000 francs, les traitements et indemnités pour 15.000 francs, les combustibles et nettoyages pour

10.000 francs, l'amortissement et l'intérêt des dettes pour 14.000 francs et la location de la cure 8000 francs.

La dette consolidée, qui était de 170.261 francs en 1978, a été réduite à 85.000 francs.

Conseil de paroisse. Suite au décès du président de la paroisse, M. Charles-Edgar Pétermann, plusieurs modifications sont intervenues au sein du Conseil de paroisse. Président, M. Francis Weber; vice-présidente, Mlle Nadine Jeanmaire, Cortébert, en remplacement de M. Pierre Gautier; conseillers de paroisse, Mme Yolande Feusier, Corgémont, en remplacement de M. Francis Weber, Mlle Dominique Bessire, Cortébert, en remplacement de Mme Thérèse Gautier. Délégués au Synode d'arrondissement, M. Francis Weber, Mme Nadine Jeanmaire et un poste vacant.

Les démarches pour la recherche d'un conducteur spirituel de la paroisse pour succéder au pasteur Pierre-Luigi Dubied, sont en bonne voie.

LOVERESSE

Un nouveau doyen du district de Moutier

A la suite du décès de M. Rubin de Pontenet et de M. Marion de Moutier, c'est M. Armand Mauslin, ancien maire de Loveresse qui est devenu le nouveau doyen des hommes du district de Moutier. Il est né le 6 septembre 1888 et fêtera donc ses 95 ans en septembre 1983. M. Mauslin est une figure avantageusement connue dans la vallée de Tavannes puisqu'il fut maire de Loveresse de 1925 à 1958 et qu'il est membre honoraire de la fanfare. Retraité de la Tavannes Watch, il coule actuellement une paisible vieillesse chez sa fille, Mme Voiron, à Bienne, et malgré ses 94 ans il est encore très lucide et a gardé une excellente mémoire. (kr)

PERREFITTE

Assemblée communale

L'assemblée communale de Perrefitte a été présidée par le maire Jean Koenig et a réuni une quarantaine de citoyens et citoyennes. Le procès-verbal, lu par M. Gabriel Ruch, secrétaire communal, a été accepté ainsi que le budget calculé sur un taux inchangé de 2,4 et une taxe immobilière de 1%. Ce budget est équilibré avec un roulement de 743.700 fr. La taxe des chiens reste à 30 fr. au village et à 10 fr. dans les fermes. Le règlement sur les eaux usées basé sur le règlement type du canton a été accepté sans autre. Il en a été de même d'une modification du règlement sur les ordures. Enfin, Mme Vincent Pratillo a été élue nouveau membre de la Commission d'aménagement locale. (kr)

Nouvelle piscine couverte de Bévillard Le cap des 100.000 baigneurs dépassé



TAVANNES

Fillette renversée

Hier après-midi vers 15 h. 20, un accident de la circulation s'est produit devant l'hôtel de ville de Tavannes. Une fillette de cinq ans qui s'était engagée sur la route a été renversée par un automobiliste du val de Saint-Imier. La fillette a dû être hospitalisée à Moutier en observation. (kr)

Conseil municipal de Saint-Imier Un point final à l'année

Lors de sa dernière séance de l'année et de la législature, le Conseil municipal de Saint-Imier a pris connaissance du rapport d'activité du Service d'informa-

tion sur les places d'apprentissage dans le Jura bernois (SIPA), dont le siège est à Saint-Imier. Les charges de cet office sont couvertes par l'Office cantonal du travail, par la Chambre d'économie publique du Jura bernois, par les fédérations Pro Juventute des districts de Courtelary et Moutier, ainsi que par la municipalité. Le secrétariat de ce service a été assuré, comme les années précédentes, par Mme Monique Buchs. Sur 78 places recherchées, 33 demandes ont été satisfaites. Selon le rapport soumis au municipal, certaines professions ne sont pas assez demandées.

Le Conseil, à l'issue de la séance a encore eu le plaisir de remettre un souvenir à M. Bernard Jordan, pour ses 25 ans de bons et loyaux services, et au Dr Moser, pour ses 25 ans d'activité dans des Commissions municipales et comme médecin scolaire. Le maire, M. Frédy Stauffer, a remercié ces deux personnes pour leur tâche, exécutée avec conscience et compétence, au service de la municipalité.

M. Jordan est entré au service techniques en novembre 1957, en qualité de serrurier, alors que le Dr Moser a été membre de la Commission de salubrité publique depuis 1958. En qualité de médecin scolaire, il a été membre des Commissions de l'Ecole primaire et de la Commission des classes auxiliaires depuis 1967.

Enfin, l'exécutif imérien a procédé à la réélection de l'ensemble du personnel pour une nouvelle période de quatre ans, à l'exception bien entendu des membres qui atteindront l'âge de la retraite avant 1986. Après 10 jours de fermeture, les bureaux de l'administration seront rouverts mercredi 5 janvier à 7 heures. (cd)

Les nonante ans et plus à Saint-Imier Vingt-huit femmes pour huit hommes

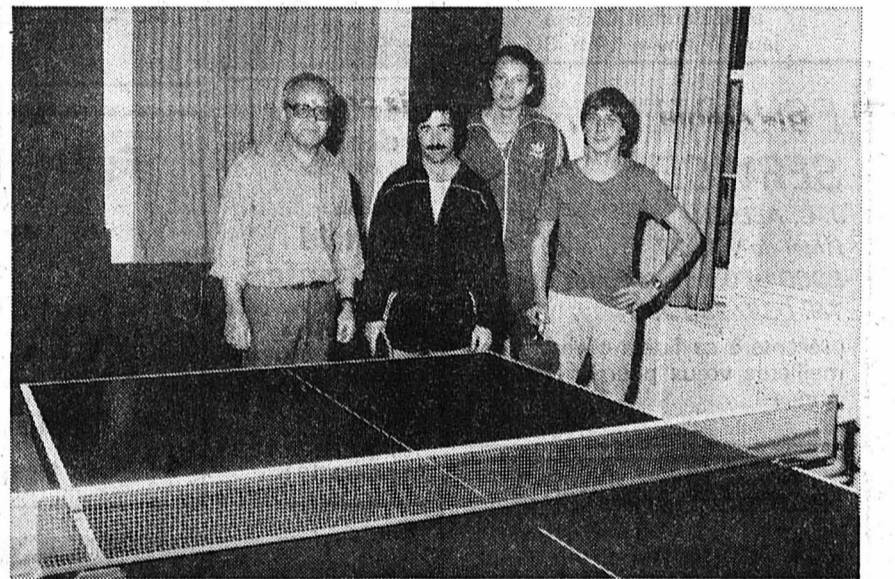
En 1983, 36 habitants de Saint-Imier auront 90 ans ou plus. Ils seront 13 à fêter leur nonantième anniversaire et 23 à aller même au-delà, dont une dame qui deviendra centenaire, le 4 octobre prochain.

Mais sur ces 36 heureux anniversaires, seuls huit seront fêtés pour la gent masculine, alors que les femmes seront fêtées 28 fois. Et parmi les prénoms des ces alertes nonagénaires, nous avons recensé entre autres deux Marguerite, une Margarita, deux Hélène, deux Olga, une Blanche, une Blanche-Elvina, une Jeanne, une Berthe, une Bertha-Jeanne, une Berthe-Fanny, deux Louise, une Ida et une Ida-Rosa.

Chez les hommes, le hasard semble avoir moins bien fait les choses, puisque seuls deux messieurs portent le même prénom: Arthur.

Enfin, après un petit pointage astrologique, il semble que les natijs de la Balance, du Capricorne et du Taureau soient les plus amoureux de la vie, puisqu'ils sont six par signe. Signalons encore la performance des Verseau, qui sont au nombre de cinq et celle des Lions qui n'ont aucun heureux élu. (cd)

Belle finale de tennis de table à Tramelan



Les quatre finalistes de ce tournoi interne.

Mis sur pied par le Club de tennis de table Kummer (CTT Kummer), le championnat interne a connu un beau succès. En fin d'année, les finales ont donné lieu à de très belles rencontres et aux résultats suivants: 1. Roland Schenk; 2. Charles Gyger; 3. René Houlmann et 4. Laurent Sommaggio. (Photo vu)

Tramelan compte dix personnes de plus de nonante ans

Tramelan compte dix personnes âgées de plus de 90 ans en ce début d'année 1983 soit sept dames et trois hommes; Mme Aurélie Meusy-Keller, Mme Véro-nique Gigandet-Rebetz, M. Adrien Choffat, M. Abraham Lehmann, Mme Henriette Châtelain-Barbier, Mme Andree Stähli-Béguelin, Mme Bernadette Schwab-Erard, Mme Marthe Nicolet-Reymond, M. René Landry et Mme Charlotte Landry-Vuilleumier. Nous adressons nos meilleurs vœux à ces doyens de Tramelan. (vu)

N 5 entre Soleure et Bienne Plainte des paysans soleurois

La construction de la N 5 entre Soleure et Bienne n'a pas fini de faire parler d'elle. C'est cette fois au tour de l'Association des paysans soleurois de s'opposer à cette réalisation. Les paysans estiment que les gaz d'échappement rendront toute culture impossible le long de l'autoroute, sur une largeur de 10 mètres au moins. Ceci augmentera d'autant la perte de terres cultivables. En outre, les frais d'exploitation pour les soins apportés aux cultures situées aux abords de l'autoroute seront augmentés, sans que les paysans ne reçoivent de compensation.

Les paysans refusent également que la perte de prairies sacrifiées à l'autoroute diminue la quantité de lait qu'ils ont le droit de produire, selon le contingentement en vigueur. Enfin, si la construction devait tout de même se faire, les paysans exigent des dédommagements pour les dégâts causés par le sel et les gaz d'échappement. (ats)

Impôt sur le chiffre d'affaires Obligation de s'annoncer

pour les entreprises qui ne sont pas encore enregistrées à l'office mentionné ci-dessous.

I. Quiconque exerce une activité indépendante et a réalisé pour plus de 35 000 francs de recettes en 1982 dans la mesure où il

- livre dans une proportion prédominante des marchandises à des revendeurs ou à des acquéreurs qui fabriquent des marchandises ou exécutent des constructions
- fabrique des marchandises (ou les modifie, les répare, les nettoie, etc.)
- vend des marchandises usagées
- exécute des constructions ou des travaux sur des terrains ou à des bâtiments (y compris les travaux à la tâche ou en sous-traitance)
- est viticulteur et exerce en plus une autre activité indépendante, par exemple tient un café, un restaurant

doit s'annoncer par écrit jusqu'au 15 janvier 1983 à

l'Administration fédérale des contributions
Impôt sur le chiffre d'affaires
Effingerstrasse 27
3003 Berne

tél. 031 61 76 51
tél. 031 61 75 59
tél. 031 61 76 66

Les entrepreneurs qui exercent plusieurs activités indépendantes doivent annoncer leur entreprise dans son ensemble, donc y compris toutes les branches d'activité.

II. Quiconque sans être grossiste, acquiert pendant un trimestre civil au total pour plus de 1000 francs de produits naturels indigènes de producteurs tels qu'agriculteurs, sylviculteurs, viticulteurs, etc., doit annoncer ces achats par écrit à l'office susmentionné dans les 15 jours qui suivent la fin du trimestre concerné.

Exemples de produits naturels:

- vin, moût fermenté
- raisin destiné à la vinification, vendange foulée
- bois sur pied, bois d'œuvre
- gravier, sable, pierres, terre

05-2021



TECHNICUM NEUCHÂTOIS
ÉCOLE D'ART APPLIQUÉ

La Chaux-de-Fonds

COURS DU SOIR

- Lundi** **DESSIN, INITIATION PEINTURE**
Francis Amacher
Collège des arts et métiers,
rue du Collège 6, salle No 8
- Mardi** **DESSIN (modèle vivant)**
Jean-Claude Etienne
Centre professionnel de l'Abeille,
rue de la Paix 60, salle No 21
- Mercredi** **PEINTURE**
Carlo Baratelli
Collège des arts et métiers,
rue du Collège 6, salle No 8
- Jeudi** **EAU-FORTE**
Roger Müller
Centre professionnel de l'Abeille,
rue Jardinière 68, salle No 63
- Jeudi** **MODELAGE (modèle vivant)**
Heinz Haberzettl
Centre professionnel de l'Abeille,
rue de la Paix 60, salle No 21

Durée des cours, horaire et prix:

1 trimestre, dès le 10 janvier 1983 de
19 à 22 heures
cours No 1: Fr. 55.-
cours No 2: Fr. 60.-
cours Nos 3
et 4: Fr. 50.-
cours No 5: Fr. 65.-

Inscriptions: au Centre professionnel de l'Abeille,
rue de la Paix 60, tél. 039/23 10 66,
de 7 h. 45 à 11 h. 45 et de 14 h. à
17 h. 30

64392

Contemporains 1944

apéritif de Nouvel-An
au restaurant Cortina
jeudi 6 janvier 19 h. 30

64427



Bar Select
à Genève, rive gau-
che, cherche
**jeune
barmaid
débutante**

Présentation soignée,
permis valable. Très
bon salaire garanti.
Possibilité de loge-
ment. Fermé le di-
manche.

Tél. (022) 28 16 25
à partir de 18 h.

18-1602

Penser avec son cœur, c'est donner

SECOURS SUISSE D'HIVER



Eglise Réformée Évangélique

de La Chaux-de-Fonds
Paroisse du Grand Temple
Salle de Paroisse (Cure 9)

Dimanche 9 janvier 1983 à 17 h.

Concert en duo

Marie-Josette GERN, soprano
Paul MATHEY, pianiste

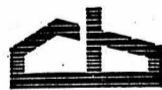
ECHAPPEMENTS SERVICE

J.-C. AELLEN
Hôtel-de-Ville 27
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/230 230

présente à sa fidèle clientèle, ses
meilleures vœux pour la Nouvelle
Année

65277

Pour acquérir
votre villa ou
votre appartement
composez le
039/23 78 33-34



GÉRANCE
Charles Berset
Jardinière 87

28-12189

Solution des lettres cachées: Mille

Chalet «La Clairière»

Arveyes-Villars (1300 m.)

A louer pour la période du lundi
10 janvier 1983 au samedi 15
janvier 1983

Prix Fr. 260.- (adultes)
220.- (enfants)

Compris: pension, logement,
taxes de séjour, téléskis, en-
trée gratuite piscine et pati-
noire.

Convient spécialement bien pour
couples avec enfants.

Renseignements et réservation,
Office des Sports, tél.
039/21 11 15, interne 84.

rapide
simple
discret

52-414 436

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.....
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

81 M4

AVIS MORTUAIRES

Regarder l'heure qui finit,
comme une source qui tarit,
et la suivante
comme une source qui naît.

Les familles Schmid-Kohler,
Perrenoud, Landry, Droz, Maspoli, Fête,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alfred KOHLER

instituteur retraité

enlevé à leur tendre affection, vendredi, dans sa 83e année, après une
longue maladie, supportée en toute dignité.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 décembre 1982.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: avenue Léopold-Robert 114.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

107580

Que ton repos soit doux, comme ton
cœur fut bon, chère épouse, maman
et grand-maman.

Monsieur Robert Ziegler:

Madame Yvette Aeschlimann et ses enfants,

Madame Monique Fuhrer et ses enfants, au Locle;

Monsieur et Madame Max Perrenoud, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame André Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Louis Perrenoud;

Les descendants de feu Edouard Ziegler,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire
part du décès de

Madame

Robert ZIEGLER

née Eva PERRENOUD

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-
sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à
Lui, vendredi dans sa 75e année.

Père mon désir est que là où je suis
ceux que tu m'a donnés y soient
aussi avec moi.

Jean 17, v. 24.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 décembre 1982.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue du Tertre 6.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

107581

CAROUGE

Madame Marguerite Perrin-Trachsel, à Carouge;

Mademoiselle Eliane Perrin, à Genève;

Monsieur Raymond Perrin, à Lausanne;

Monsieur et Madame Jean-Pierre et Elisabeth Perrin et leurs enfants, à
Neuchâtel;

Monsieur et Madame Paul et Carole Blondel-Perrin et leur fille, à Nyon;

Monsieur et Madame René et Françoise Trachsel et famille, à Montreux,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part
du décès de

Monsieur

Georges PERRIN

leur cher époux, père, beau-frère, oncle et parent, survenu le 1er janvier
1983 à l'âge de 68 ans, après une courte maladie.

Un dernier hommage sera rendu le mercredi 5 janvier à 9 h. 45 au
Centre funéraire de Saint-Georges à Genève.

Domicile: 5, rue des Pervenches
1227 Carouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

65401

Dans son grand deuil, la famille de

MONSIEUR CONSTANT BOBILLIER

a ressenti avec émotion combien étaient grandes l'estime, l'affection et
l'amitié portées à son cher et regretté disparu.

Elle remercie sincèrement tous ceux qui, par leur présence, leur envoi de
fleurs, de couronnes, leurs dons ou leurs messages, lui ont apporté un
réconfort dans son immense chagrin.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

SAINT-SULPICE, décembre 1982.

65403

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier S.A.

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Coût du Parlement en 1982

Députés jurassiens parmi les mieux payés en Suisse

Le Parlement jurassien aura tenu en 1982 dix-sept séances plénières dont dix ordinaires. Les groupes parlementaires (pdc, plr, ps, psci, prr) se sont réunis à vingt et une reprises. Ce bilan traduit en chiffres l'activité politique dans le canton du Jura, ainsi que le coût de son législatif cantonal. Un coût qui s'élève, pour 1982, à quelque 376.000 francs en indemnités de séances et de déplacements.

Ces chiffres sont tirés d'une statistique et d'un décompte succincts, établis par le secrétariat du Parlement jurassien. Et si ces données ne sont pas commentées, il est néanmoins intéressant d'en citer quelques-unes.

Les soixante députés jurassiens se sont vu verser, pour leurs séances plénières, quelque 87.000 francs; dont 10.000 francs pour des déplacements. A cela s'ajoutent des indemnités versées aux membres des 24 commissions, dont six sont automatiquement permanentes au début de chaque législature.

Et, à l'évidence, ce sont les commissions «de gestion et des finances» (dix séances) et des «travaux et des transports publics» (13 séances) qui se sont réunies le plus fréquemment. Elles absorbent à elles seules quelque 18.000 francs.

UNE PARTICULARITÉ JURASSIENNE

Avant chaque séance du Parlement, les groupes parlementaires se retrouvent une ou plusieurs fois pour étudier les dossiers. Ces groupes se voient octroyer une indemnité de «séance et de déplacements»; ce qui est une particularité jurassienne puisque plusieurs cantons ne connaissent pas une telle indemnisation.

Aussi pour les 21 séances que l'on qualifiera de «préparatoires», le pdc (21 députés) s'octroie 57.000 francs, le plr (14 députés) 40.000 francs, le ps (11 députés)

28.000 fr., le psci (8 députés) 20.000 fr., le prr (3 députés) 9000 francs. Montants auxquels il convient d'ajouter les indemnités annuelles versées à toutes les formations politiques représentées au Parlement jurassien.

En effet, selon le règlement du Parlement, les partis qui ne peuvent pas former un groupe (moins de trois députés) touchent uniquement une indemnité annuelle. En 1982, le pop a reçu (pour ses deux députés) 5250 francs, l'udc (1 député) 3600 francs. Mais il est clair que ce sont les indemnités versées aux groupes parlementaires qui sont les plus importantes. Elles représentent plus de la moitié du coût global du Parlement jurassien.

COMPARAISONS

Par rapport à 1981, le Parlement jurassien aura coûté légèrement plus cher, soit quelque 42.000 francs de plus. Cette augmentation peut être attribuée, en grande partie, au fait que les séances de groupes ont été plus fréquentes. Toutefois, on constate que le coût du Parlement jurassien tend à se stabiliser vers le bas. Preuve en est qu'en 1979, la dépense annuelle atteignait 489.000 francs et

404.000 francs en 1980. Ces montants n'étaient nullement exagérés si l'on sait que ces deux années législatives furent particulièrement chargées, en raison notamment de la mise en place des principales institutions de l'Etat.

Ce que reçoit en moyenne un député jurassien pour son activité parlementaire? On peut l'évaluer «grosso modo» à un «salaire» annuel de 3100 francs; ce qui le place parmi les députés cantonaux les mieux payés de Suisse, bien qu'une comparaison dans ce domaine soit difficile à faire.

P. Ve

Tribunal cantonal

M. Charles Ceppi prend sa retraite

Elu membre permanent du Tribunal cantonal dès l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, M. Charles Ceppi, né en 1917, quittera cette fonction atteint par la limite d'âge.

L'élection de son successeur en qualité de juge permanent du Tribunal cantonal figure à l'ordre du jour de la séance du 10 janvier prochain du Parlement.

Après avoir accompli sa scolarité primaire et secondaire à Delémont, M. Charles Ceppi obtint en 1936 son baccalauréat au Gymnase de l'Ecole cantonale à Porrentruy et, ses études universitaires terminées, son brevet d'avocat en 1942. Il fut ensuite greffier à la Cour suprême

du canton de Berne jusqu'en 1945, puis élu président du Tribunal de district de Delémont, fonction qu'il exerça jusqu'à la fin de l'année 1978.

M. Charles Ceppi présida le Tribunal cantonal en 1980, autorisé au sein de laquelle il présida la Cour civile et l'Autorité de surveillance des offices des poursuites et faillites.

Homme calme et d'une rare autorité naturelle, M. Charles Ceppi s'est acquis, tout au long de sa carrière, une réputation de juge de haute valeur. (rpju)

A la Foire de Bâle Jurassien nommé directeur



M. Michel Mamie. (ASL)

Pour la première fois, un Romand a été nommé directeur de la Foire de Bâle. Il s'agit de M. Michel Mamie, âgé de 45 ans, né à Courgenay. Outre le directeur général, M. Frédéric Walthard, la Foire de Bâle compte, parmi ses cadres, deux directeurs et plusieurs directeurs-adjoints. M. Michel Mamie, entré en fonction le 1er janvier, sera responsable du secteur des foires.

A noter que la Foire de Bâle est une grosse organisation puisqu'elle occupe plus de 250 personnes, chiffre beaucoup plus élevé pendant les nombreuses manifestations organisées, à la tête desquelles figurent, bien sûr, la Foire suisse d'échantillons et la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie. (ats)

FRANCE FRONTIÈRE

Commerçant de Belfort Cambriolé dix fois en 1982

Le 31 décembre, un marchand de cycles de Belfort, M. Roger Raiot, a fêté, si l'on peut dire, son dixième cambriolage ou tentative de cambriolage de l'année 1982.

Vendredi, le système d'alarme a fonctionné et heureusement le commerçant est intervenu à temps, provoquant la fuite du malfaiteur.

M. Raiot a cependant dû changer une nouvelle fois la vitre de sa devanture, brisée six fois depuis un an. (ap)

Réveillon dans un ascenseur

Louis XV, Dracula, Colombine, Dargagnan, Pierrot et d'autres ont passé une partie de la nuit du Réveillon de la Saint-Sylvestre dans la cabine d'un ascenseur d'un immeuble de Belfort.

L'appareil est en effet tombé en panne alors qu'un groupe d'amis se rendait vers 1 heure du matin à un bal costumé. L'intervention des pompiers a permis de les délivrer. (ap)

Pour la Société d'embellissement des Bois Une année qui a fini en beauté

Pour la Société d'embellissement et de développement des Bois, que préside Mme Marie Froidevaux, 1982 a été une grande année pleine de satisfactions. Elle commença par le succès remporté lors du spectacle de théâtre qu'organisait la société avec l'aide de la troupe de Saint-Blaise. Au printemps, ce fut le traditionnel marché aux fleurs ainsi que la pose de bancs sur tout le territoire de la commune, sans oublier le nettoyage de l'étang situé aux Fonges. A l'automne, en collaboration avec les jeunes de la commune, la SED organisa un concours de photos qui remporta un immense succès, tout comme le bal de la Fête du village.

Pour couronner le tout, à signaler le triomphe de l'exposition artisanale organisée avant Noël et intitulée «Que font-ils de leurs loisirs». Une exposition trop courte qu'il aurait fallu pouvoir admirer une semaine de plus, tant le travail de tous ces artisans amateurs était exceptionnel. Les organisateurs furent eux-mêmes surpris puisque la scène de la halle de spectacles dut être utilisée pour accueillir les quelque 40 exposants.

Aussi pouvait-on admirer des travaux de dentelles, des ouvrages crochétés, des superbes poteries, du tissage, un boisselier au travail, une fileuse de laine œuvrant au rouet, de la peinture sur porcelaine, des décorations de tables, du tricot, du tournage sur bois, de la photographie, gouaches, dessins, aquarelles, une maquette d'un train miniature, un réparateur d'accordéons. Sans oublier le projet d'un récupérateur de chaleur pour cheminées.

Les organisateurs de l'exposition sont convaincus qu'il faudra renouveler une

telle expérience et l'on peut se demander si dans d'autres villages des Franches-Montagnes de telles expositions ne pourraient pas être également organisées. (jmb)

Paroisse du Noirmont Message aux missionnaires

Avant les Fêtes de Noël, les fidèles ont signé dans la paroisse du Noirmont un message destiné à tous les missionnaires disséminés dans le monde: Sœur Marie-Hubert Erard aux Indes, Sœur Marie-Thérèse Froidevaux, en Côte d'Ivoire, Père Christian Frésard en Bolivie, Père Georges Taillard au Congo, Père René Brossard en Ouganda, Père Pierre Cattin en Rwanda, Père Georges Arnoux en Haute-Volta, M. et Mme Bernard Prétôt-Bilat au Togo. (z)

Collision à Bassecourt Trois voitures endommagées

Hier à 16 heures, un accident de la circulation s'est produit dans le village de Bassecourt. Arrivant de la rue de l'Avenir, un automobiliste de la localité a voulu s'engager sur la route principale en bifurquant à droite. Au cours de sa manœuvre, il entra en collision avec l'aile avant gauche d'une voiture qui se dirigeait vers Courfaivre et qui, au même instant, entreprenait le dépassement d'un véhicule qui roulait dans le même sens. L'accident fit des dégâts matériels pour la somme de 15.000 francs environ. Les trois voitures sont endommagées.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Séance du Conseil général de Cernier Adoption du budget 1983

Le Conseil général de Cernier était réuni récemment sous la présidence de M. A. Wermeille. Quant au Conseil communal, il était au complet, accompagné de M. Serge L'Eplattenier, administrateur. A deux reprises, le président leva la tête pour voir l'heure, mais la magnifique pendule neuchâtoise reste toujours arrêtée, au grand étonnement des conseillers...

Le budget pour l'année 1983 se présente comme suit: revenus communaux, 2.375.780 francs, avec: intérêts actifs 4400 fr.; immeubles productifs, 52.660 fr.; forêts, 9400 fr.; impôts, 1.814.000 fr.; taxes, 257.500 fr.; recettes diverses, 106.000, service des eaux, 51.820 fr., service de l'électricité, 80.000 francs.

Les charges communales s'élèvent elles à 2.398.380 fr., charges qui se répartissent comme suit: intérêts passifs, 206.500 fr., frais d'administration, 168.560 fr., hygiène publique, 187.770 fr., instruction publique, 1.158.550 fr., sports, loisirs et culture, 14.080 fr., Travaux publics, 215.700 fr., police, 72.120 fr., œuvres sociales, 301.800 fr., dépenses diverses 73.300 francs.

M. Guy Fontaine releva que le budget présenté avait été préparé avec des chiffres connus à ce jour. Il est difficile de fixer par exemple des chiffres exacts pour les impôts. La somme de 206.500 fr. inscrite au chapitre des intérêts passifs servira à rembourser les emprunts.

Pour M. G. Stauffer, le 80% des chiffres du budget sont des chiffres imposés. Il se demande ce que signifie encore l'autonomie des communes. Comme il avait refusé le budget de la Commission scolaire, il refusera également le budget présenté. Quant à Mme Wermeille, elle est soucieuse du coût de l'enseignement, mais d'autre part, la population de Cernier

exige, avec raison, que l'école fonctionne bien. Puis, il fut question d'une fontaine qui ne coule plus, des voitures stationnées en trop grand nombre dans les rues...

L'arrêté du 18 décembre 1981, relatif à l'augmentation d'impôt de 8% sur le produit de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, a ensuite été prorogé d'une année. Cet arrêté a été accepté par 30 voix après que M. Schneider eut donné connaissance du rapport de la Commission des comptes et du budget.

Et l'on passa au point 5 de l'ordre du jour, soit l'adoption du budget pour 1983. Celui-ci fut alors adopté par 29 voix contre deux.

CHAMAILLERIE AUTOUR D'UN FRANC

On s'est ensuite disputé sur le point 7, en l'occurrence la cession d'une parcelle de terrain d'environ 5 m² à M. Walthar Stoop pour la somme de 1 franc. Plusieurs conseillers généraux s'étonnèrent et s'opposèrent à cette vente, car les frais de transactions s'élèveraient à quelque 1000 fr., pour la commune. Pour M. Marthaler, président de commune, c'est une proposition faite par le Conseil communal et le législatif est libre de l'accepter ou de la refuser.

Au vote, cette cession fut refusée. Par contre, le Conseil communal a été autorisé à passer une convention à bien plaisir avec M. W. Stoop au sujet de ces 5 mètres carrés.

Plusieurs questions furent encore posées dans les divers avant que M. Marthaler, président de commune adresse ses vœux de fin d'année aux conseillers.

Une verrée fut offerte dans un établissement du village. (m)

AVIS MORTUAIRES

LE LIERRE ASSOCIATION MUTUELLE ET CAISSE-MALADIE

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame

Hélène BUGNON

Présidente d'honneur

Entrée dans la Société en octobre 1927, elle en fut vice-présidente de 1939 à 1943 et présidente de 1944 à 1967.

Son sens de l'organisation, son caractère bien trempé, sa mesure des responsabilités lui ont permis de conduire la Société avec efficacité et succès. Ses nombreuses qualités lui valurent, en 1968 le titre de Présidente d'honneur.

Nous lui conserverons un souvenir ému.

Pour les obsèques, consulter le faire-part de la famille.

Le Comité
107631

MADEMOISELLE YVONNE KOCHER, ainsi que la famille de MADAME IRÈNE KOCHER

profondément touchées par toutes les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du deuil qui les a frappées, remercient, sincèrement toutes les personnes qui les ont entourées de leur présence, leurs messages et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Un merci tout particulier au personnel du Priuré (à Genève) pour son dévouement et sa gentillesse. 65415

MADAME ANDRÉE VERMOT-DUBOIS ET FAMILLE

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin lors du décès de

MONSIEUR WILLY VERMOT

Les paroles, les messages, les envois de fleurs ou les dons leur ont été d'un grand réconfort en ces jours de cruelle séparation et la preuve de toute l'estime portée à leur cher Willy. 65154

SAINT-IMIÈRE

La famille de

MONSIEUR GÉRALD DELÉVAUX

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons et leurs envois de fleurs, ont pris part à son grand chagrin.

SAINT-IMIÈRE, décembre 1982.

107603

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2301 La Chaux-de-Fonds.
Tel. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction en

chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:

Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire, Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrara, Economie. - Jean-Jacques Charré, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeanet, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour et Magazine. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral.

Stagiaires:

Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veys.

mardi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE	FRANCE 1	ANTENNE 2	FRANCE 3	HUMEUR
<p>9.55 Ski alpin Coupe du monde. Slalom spécial messieurs. 1re manche. En Eurovision de Parpan</p> <p>12.55 Ski alpin Coupe du monde. Slalom spécial messieurs. 2e manche</p> <p>13.30 Saut à skis Tournée des 4 tremplins. En Eurovision d'Innsbruck</p> <p>16.55 Point de mire</p> <p>17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes</p> <p>17.20 Zora la Rousse D'après Kurd Held. La leçon</p> <p>17.45 Téléjournal</p> <p>17.50 Vision 2: Les grands déserts Tamanrasset: Le thé</p> <p>2. Le désert des déserts Série</p> <p>18.45 Journal romand</p> <p>19.00 Woody Woodpecker Aventures en Autobus</p> <p>19.10 Le dernier mot Jeu</p> <p>19.30 Téléjournal</p> <p>20.05 Dallas La Photo. Série interprétée par Barbara Bel Geddes - Jim Davis - Patrick Duffy - Linda Gray - Larry Hagman - Charlene Tilton - Victoria Principal - Ken Kercheval - Steve Canaly</p> <p>20.55 Le choc du futur Le paradis mécanique. Série</p> <p>21.40 Meeting aérien de Sion</p> <p>22.10 Téléjournal</p> <p>22.25 Hockey sur glace</p> <p>SUISSE ALÉMANIQUE</p> <p>9.15 Pour les enfants La maison où l'on joue</p> <p>9.55 Ski alpin Slalom messieurs, 1re manche</p> <p>10.45 Cours de formation Anglais</p> <p>12.15 Ski alpin En différé de Parpan: Slalom messieurs, 1re manche</p> <p>12.55 2e manche</p> <p>14.45 Da capo Machen wir's in Liebe. Film</p> <p>16.45 Pour les enfants</p> <p>17.15 TV scolaire Critique des médias</p> <p>17.45 Gschichte-Chischte</p> <p>17.55 Téléjournal</p> <p>18.00 Jack Holborn Série</p> <p>19.05 Actualités régionales</p> <p>19.30 Téléjournal</p> <p>20.00 Villa Siegerwald Série policière</p> <p>20.55 CH-Magazine</p> <p>21.40 Téléjournal</p> <p>21.50 Sports</p> <p>22.50 Willy R., 23, Fixer Documentaire</p> <p>23.10 Téléjournal</p>	<p>11.15 Vision plus</p> <p>12.00 Météo première</p> <p>12.10 Le Premier Juré (2)</p> <p>12.30 Atout cœur</p> <p>13.00 Actualités</p> <p>13.45 Féminin présent</p> <p>13.45 A votre santé</p> <p>14.05 L'Île fantastique Le Dossier et la Vedette, série.</p> <p>14.55 Piano-thé</p> <p>15.00 Féminin seulement Soigner les plantes scientifiquement; La mode des fleurs</p> <p>15.25 Dossier Profession: Agricultrices</p> <p>16.10 Librairie du mardi</p> <p>16.25 Piano-thé</p> <p>16.30 Du côté d'ailleurs Le Caire</p> <p>16.45 La table d'Adrienne Côtes d'agneau découvertes au four</p> <p>17.05 Piano-thé</p> <p>17.10 Flash-femmes</p> <p>17.15 L'œil en coin Le langage des fleurs; Les paysagistes</p> <p>17.45 Variétés</p> <p>18.00 C'est à vous</p> <p>18.25 Le village dans les nuages</p> <p>18.50 Histoire d'en rire Invité: Robert Charlebois</p> <p>19.05 Météo première</p> <p>19.20 Actualités régionales</p> <p>19.45 S'il vous plaît Le Drap d'Or, avec Philippe Clay</p> <p>20.00 Actualités</p> <p>20.30 D'accord, pas d'accord Hormones, ça continue...</p> <p>20.35 Le Mal court Dramatique de Jacques Audibert. Création des Spectacles d'aujourd'hui et de la Compagnie Jean-Claude Arnaud. Avec: Anne-Marie Philippe, Alarica - Monique Delaroche: La gouvernante - Christian Bijeau: Monsieur F. - Michel Dodanc: Le lieutenant - Georges Vitaly: Le maréchal - Emmanuel Decharre: Roi Parfait - Jean-Claude Arnaud: Le cardinal, etc.</p> <p>22.25 La Boutique fantasque Par le Ballet-Théâtre de Nancy. Chorégraphie: Léonide Masside. Orchestre philharmonique de Lorraine-Metz, dirigé par Jacques Mercier. Avec: Adeline Charpentier et Aïcha Gorki: Le couple de cancan</p> <p>23.05 Actualités</p>	<p>10.30 A2 Antiope Informations pratiques</p> <p>11.15 A2 Antiope</p> <p>12.00 Midi informations</p> <p>12.08 L'Académie des 9 Jeu. Avec: Sheila - Yves Lecoq - Paule Herreman - Evelyne Dandry - Shake - Perrette Pradier</p> <p>12.45 Journal</p> <p>13.35 Magazine régional</p> <p>13.50 La Vie des autres: L'Ascension de Catherine Sarrazin Feuilleton. avec: Marie Rivière - Jean-Pierre Sentier - Marcel Cuvelier</p> <p>14.00 Aujourd'hui la vie La poésie dans notre vie. Avec: Catherine Paysan, écrivain - Violaine Vanoyeke, poétesse - Malka Ribovska, comédienne</p> <p>15.00 Super Jaimie Le Démon de la Nuit. Série. Avec: Lindsay Wagner - Richard Anderson - Jeff Corey</p> <p>15.50 Gala du Variety-Club Jean Sablon</p> <p>16.50 Entre vous Les inspirés des maisons standard, un film réalisé par Claude Massot</p> <p>17.45 Récré A2 Mia Mia O: Sciamma - Qu'est-ce? Qu'est-ce? Qu'est-ce? La cuisine - Sido Rémi: Initiation à l'écoute de la musique: Schumann - Il était une fois le cirque: Le montage du chapiteau</p> <p>18.30 C'est la vie La grande lessive</p> <p>18.50 Des chiffres et des lettres Jeu</p> <p>19.20 Actualités régionales</p> <p>19.45 Le théâtre de Bouvard</p> <p>20.00 Journal</p> <p>20.30 D'accord, pas d'accord Hormones, ça continue!</p> <p>Les dossiers de l'écran</p> <p>20.40 Le Mors aux Dents Un film de Laurent Heynemann (1979). Scénario et dialogues: Laurent Heynemann, Claude Veillot et Pierre Fabre. Avec: Jacques Dutronc: Loïc Le Guenn - Michel Piccoli: Pierre Chazerand - Michel Galabru: Charles Dréant - Charles Gérard: Ménard - Nicole Garcia: Mme Le Guenn - Clémentine Amouroux: Solange - Michel Beaune: Monsieur Froment, etc. DÉBAT: Le monde des courses</p> <p>23.15 Antenne 2 dernière</p>	<p>18.30 FR3 Jeunesse Atout-Jeunes</p> <p>18.55 Tribune libre</p> <p>19.10 Soir 3</p> <p>19.20 Actualités régionales</p> <p>19.40 Télévision régionale</p> <p>19.55 Il était une fois l'Espace Les Anneaux de Saturne</p> <p>20.35 Les Murs ont des Oreilles Un film de Jean Giraud (1974), d'après Francis Giraud. Avec: Louis Velle Guillaume - Martine Sarcey: Muriel</p> <p>22.10 Soir 3</p> <p>22.40 Parole donnée</p> <p>23.40 Prélude à la nuit</p> <p>SUISSE ITALIENNE</p> <p>9.55 Ski alpin Coupe du monde: Slalom spécial messieurs, 1re manche</p> <p>12.15 Ski alpin</p> <p>12.55 Ski alpin Coupe du monde: Slalom spécial messieurs, 2e manche</p> <p>13.30 Saut à skis Tournée des 4 tremplins. En Eurovision d'Innsbruck</p> <p>16.00 La Grande Vallée Le Passé revient. Série</p> <p>16.50 Trilogie de la Préhistoire</p> <p>18.00 Le Garde forestier Giannino et le Faon Venticello</p> <p>18.05 Contes du folklore japonais La Théière magique</p> <p>18.15 La Famille Mézil Week-end dans l'Espace</p> <p>18.45 Journal</p> <p>18.50 Viavai</p> <p>19.25 Sporting Mésaventures humoristiques</p> <p>19.55 Magazine régional</p> <p>20.15 Téléjournal</p> <p>20.40 Ruplicapra Aspects de la vie du chamois</p> <p>21.30 Mardi-sports Hockey sur glace Téléjournal</p> <p>ALLEMAGNE 2</p> <p>13.15 Vidéotexte</p> <p>15.40 Vidéotexte</p> <p>16.00 Téléjournal</p> <p>16.04 Mosaïque. Flash d'actualités</p> <p>16.30 Un Homme vint en Août Contrat avec le temps</p> <p>17.00 Téléjournal</p> <p>17.08 L'Illustré-Télé</p> <p>17.50 Rate mal mit Rosenthal. Flash d'actualité</p> <p>18.20 La Panthère rose</p> <p>19.00 Téléjournal</p> <p>19.30 Beginn einer Ehe Film avec Sally Field</p> <p>21.00 Téléjournal</p> <p>21.20 Commerce sans frontières? La réalité sociale en Europe</p> <p>22.05 Landluft Film</p> <p>23.35 Téléjournal</p>	<p>Finies, les fêtes, grillée, la grille...</p> <p>Vendredi, samedi, dimanche, deux fois de suite: rude année, à finir, à commencer. Et voilà que les Fribourgeois, par dizaines de milliers, ont été privés de petit écran aux premières heures de l'An. Sabotage? C'est probablement François Gross qui a fait le coup, en un geste «a-politique» pour faire plaisir au vice-président de la SRT-NE, qui sait que tout est politique et que c'est très bien ainsi, même quand la société cantonale zurichoise met son veto à l'engagement d'un journaliste, socialiste, passe encore, mais, lui, de gauche notoirement...</p> <p>La fameuse grille des fêtes? Et dire que je me demandais si elle était vraiment utile, puisque ces fêtes sont occasion de recueillement, de charité, de rencontres, de discussions, de jeux, de plaisirs même exagérés de table, de boissons et d'autres... Quelle fausse question! Il faut en rester aux quatre cent mille de l'Etoile d'or.</p> <p>Et certainement autant pour le concert du premier de l'An, venu de Vienne, dans le luxe des lieux, la fraîcheur de la famille Strauss, l'élégance du corps de ballet qui s'exprime dehors, soulevant du sable mis au sol comme dans un western, en attendant que Lorin Maazel cesse de philosopher lentement à trois temps. Eviter ce concert? Impossible, il passait partout, sauf en provoquant une panne volontaire de récepteur. Et du reste, il fait partie du folklore du premier de l'An, comme les cloches de minuit...</p> <p>Tenez, ce gosse de mes amis est passionné par le cinéma d'animation: entre vendredi et dimanche, avec le gadget pour changer de chaîne, il a pu s'en offrir entre trois et quatre heures. Reçu, qu'il était...</p> <p>Vous vouliez du cinéma: rien de plus facile, il y en avait partout. Un bon point pour ce «Quatuor Basileus» qui s'affirme meilleur sur petit écran que sur grand écran locarnais, où tout de même il se fit remarquer. Des personnages plus proches dans une certaine intimité?</p> <p>Averty aura imité Averty dans «Alice au pays des merveilles». Collaro aura offert le troisième épisode de «Brie comte Robert», avec JR et Sue Helen qui se mettent à chanter comme dans un film de Demy, leur Dallas absorbé au gros rouge...</p> <p>Freddy LANDRY</p> <p>L'oreille fine à la Radio romande 1, à 10 h. 10. Indice de demain mercredi: Rose rouge.</p>
<p>RADIO</p> <p>SUISSE ROMANDE 1</p> <p>12.20 La pince. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps, des séquences magazine, de divertissement et des reportages. 18.05 Journal du soir. Actualités régionales. Sport. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Actualité. 19.05 Les dossiers et Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre de nuit: Je me trompe, je me demande, de Jean Muno. 22.55 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. (24 h. sur 24, OUC, 100,7 MHz).</p> <p>SUISSE ROMANDE 2</p> <p>12.40 Accordez nos violons. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Alternances. 14.00 La vie qui va. 15.00 Suisse-musique: Mehul, Lalo, Fauré Honegger, Hindemith. 17.00 Informations. 17.05 Empreintes: Vestales... ou une visite privilégiée. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Ce que je crois. 20.02 Théâtre: Histoire de rire, d'A. Salacrou. 22.30 Journal. 22.40 Scènes musicales Monsieur Jabot, opéra bouffe. Solitude, ballet. 24.00 Infos. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.</p> <p>FRANCE INTER</p> <p>Programmes donnés sous réserve. Informations toutes les heures. 12.30 Le Jeu des milles francs: Lucien Jeunesse. 12.45 Journal. 13.30 «Les faiseurs d'histoire», avec Pierre Miquel. 14.00 Jacques Pradel et M.-Ch. Thomas. 16.00 Parenthèses, par Jacques Chancel et J. Morzède. 17.00 Y a d'la chanson dans l'air, par J.-L. Foulquier et G. Aumond. 19.00 Le journal. 20.00 Feed-back, par B. Benain et M. Soulier. 22.10 Intersideral - Smith and Wesson, par Ph. Manoeuvre et P. Cresta. 23.00-24.00 José Artur et Xavier Fauché.</p> <p>FRANCE MUSIQUE</p> <p>12.35 Jazz. 13.00 Opérette: La veuve joyeuse, Lehar. 14.04 Boîte à musique. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Emission d'auteur. 17.02 Répères contemporains. 17.30 Les intégrales: musique de chambre de J.-S. Bach. 18.30 Studio-concert. 19.38 Jazz. 20.00 Premières loges: extr. de Pelléas et Mélisande, Debussy. 20.30 Concert: Récital de chant E. Ameling, avec D. Baldwin, piano: Lieder de Schubert: «Nachtviolen», «An den Mond», «Auf dem See», «Die Forelle», «Amalia», etc. 23.35-1.00 La nuit sur France-Musique.</p> <p>FRANCE CULTURE</p> <p>12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 La trompette: chanson et cinéma. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipriot. 14.47 Les après-midi de France-Culture. Le monde au singulier. 15.30 Points cardinaux. 16.30 Micromag. 17.00 Roue libre. 17.32 La trompette, par J.-L. Cavalier. 18.30 Feuilleton: Dracula, de B. Stoker, 17 et fin. 19.25 Jazz. 19.30 Science: La théorie des catastrophes; une philosophie scientifique. 20.00 Dialogues: La notion d'événement. 21.15 La trompette: jazz. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.</p>	<p>Informations toutes les heures et à 12.30 et 22.30. - 0.05 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.38 Memento des spectacles et des concerts. 9.05 Saute-mouton: séquences divertissantes, d'information et de jeux avec notamment «La musardise», «L'oreille fine», jeu téléphonique avec les auditeurs, «Regards», «Le petit mouton noir», etc.</p> <p>0.05 Couleur 3. 6.00, 7.00, 8.00, 9.00 Informations. 6.05 6/9 avec vous. 8.58 Minute océanique. 9.05 Connaissances, production Vera Florence. Les conférences de l'Université du 3e âge: les jeunes face au travail. 10.00 Ce que je crois, par M. Zanetta. 10.30 La musique et les jours: L'intégrale des symphonies de Félix Mendelssohn-Bartholdy, par P. Perrin et Claudine Perret: No 3 en la min., dite «Ecosaise». 12.00 Table d'écoute, les nouveautés du disque classique, par Denis-François Rauss.</p> <p>Informations toutes les heures - 0.05 José artur et Xavier Fauché. 1.00 F. Priollet et M. Friboulet. 2.00 Au bonheur du jour par Macha Béranger. 3.00 Les bleus de la nuit par M. Michebois. 5.00 Louis Bozon, Dany Journo et Jean-François Remonté. 7.00 Annette Pavy et F.-X. Andreys. 9.00 Le journal. 9.10 Les histoires de l'Histoire, par Eve Ruggieri et B. Grand. 9.30 G. Klein et Gilbert Aumond. 11.00 Le tribunal des flagrants délits, avec Claude Villers, P. Desproges, L. Rego et S. Christofel.</p> <p>Les programmes français sont susceptibles de modifications et donnés sous toutes réserves. Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie. 6.02 Musiques pittoresques et légères, par P.-M. Ondher. 6.30 Musiques du matin: Rhapsodie suédoise No 1, Alfven; Russie, Balakirev; Divermento No 5, Mozart; Concerto No 4, Beethoven; Pavane pour une infante, Ravel. 8.07 La Bougalama de 8-9, par F. Bourguoin. 9.05 D'une oreille à l'autre. 12.00 L'amateur de musique.</p> <p>7.02 Matinales, magazine de C. Dupont et J. Fayet. 8.00 Les chemins de la connaissance. La ville et les pouvoirs à l'âge classique (3). 8.32 Rituel du corps dans la peinture chinoise (3): le geste qui relie. 8.50 Eché au hasard, par J. Yanowski. 9.07 Les matinales de France-Culture: Science et technique, par Georges Charbonnier; Histoire des sciences, par N. Lefebvre. 10.45 Le livre, ouverture sur la vie. 50 ans des Editions du Père Castor. 11.02 La musique prend la parole.</p>			

Aujourd'hui

Demain